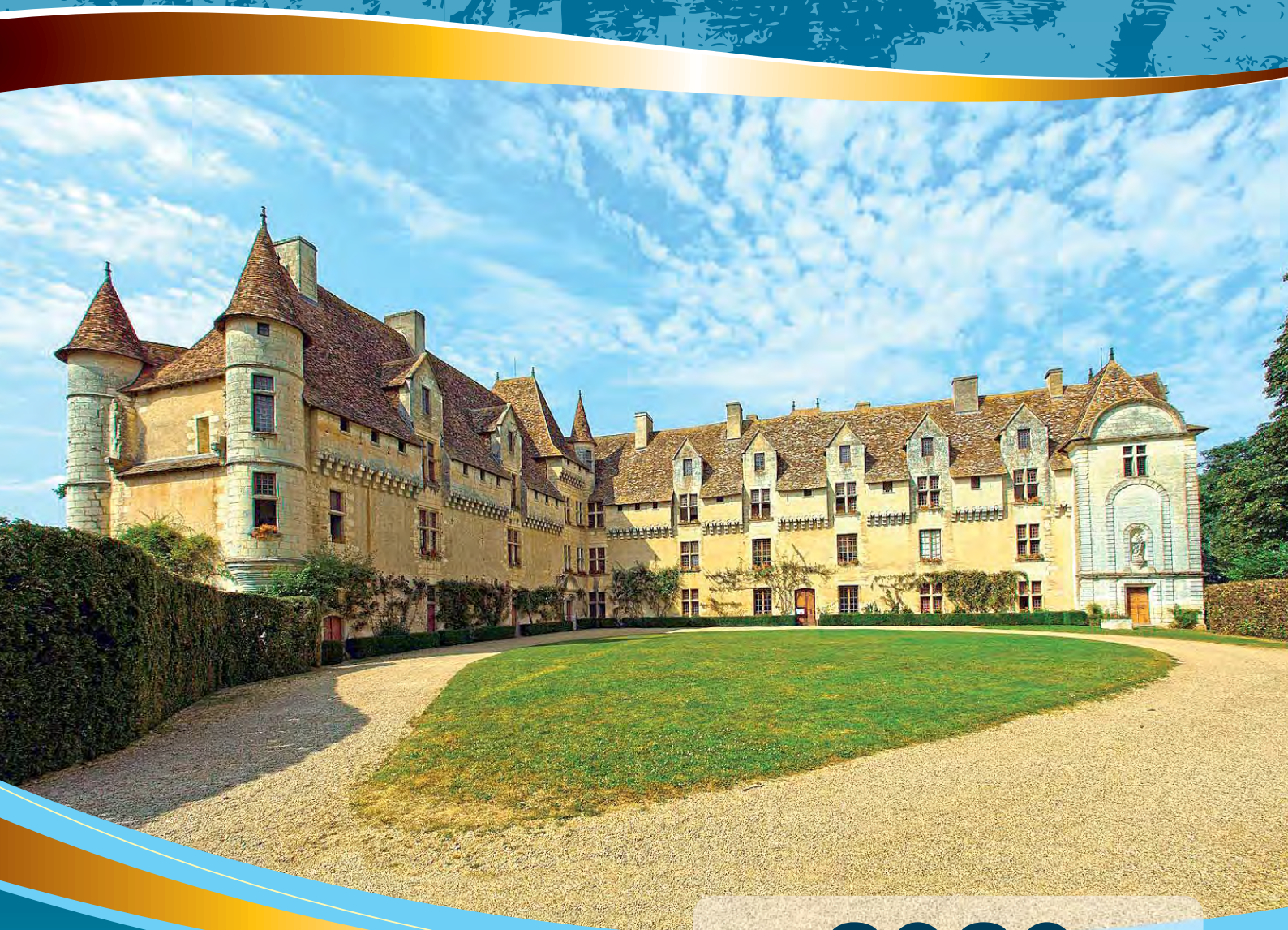


Neuvic sur l'Isle



2020
Les 500 ans
du château



Madame,
Monsieur,
chers Concitoyens,

La fin de l'année 2019 a été marquée par de nombreux travaux de voirie, place du Chapdal et rue De Fayolle de Mellet (face à Interspray), mais aussi des travaux sur le réseau d'assainissement des eaux usées. Du bruit, de la poussière ou de la boue selon la météo, de la gêne pour le stationnement et la circulation mais à la fin, la satisfaction de travaux bien exécutés donnant plus d'attrait à notre cité.

Vous découvrirez en parcourant ce bulletin municipal que l'année 2020 sera marquée par le lancement de nombreux projets utiles à toutes les générations.

Pour parler de l'avenir de Neuvic, la bonne nouvelle vient du nombre d'élèves en augmentation, cela témoigne de l'arrivée de jeunes parents !

Après des années plutôt à la baisse, le nombre d'élèves est stable au primaire et à la maternelle et en hausse sensible au collège. Les élèves et leurs enseignants vont pouvoir bénéficier dès cette année de deux jardins pédagogiques, l'un pour l'école élémentaire et l'autre pour le collège. On ne peut rêver de circuit plus court pour aller du lieu de production des fruits et légumes vers l'assiette de jeunes consommateurs qui vont avoir la main verte !

Pour l'éducation sportive, un nouveau plateau multisports va voir le jour en face du collège ainsi qu'une piste d'athlétisme. Avoir un esprit sain dans un corps sain est toujours d'actualité.

Une "liaison douce" va voir le jour d'ici quelques semaines. Elle permettra de relier la gare de Neuvic au centre du village de façon sécurisée pour les piétons et les cyclistes. Cette nouvelle voie facilitera l'émergence de nouveaux types de déplacements à faible empreinte carbone sans pour autant nécessiter des qualités sportives de haut niveau.

Enfin, après des années d'attente, le projet de futur EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) est lancé. Le concours d'architectes a eu lieu fin 2019 et le meilleur sera retenu pour concevoir un établissement adapté aux nouvelles normes. Il y aura 10 lits supplémentaires portant la capacité de l'EHPAD à 75 lits. Le montant des travaux est estimé à 6,2 millions d'euros hors taxes.

Dans ce bulletin municipal, vous verrez une fois encore la vitalité de nos clubs et associations qui contribuent au dynamisme et à la qualité de vie de notre village.

Enfin, au nom du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux, sincères et chaleureux de bonne santé, bonheur et prospérité pour l'année 2020.

François ROUSSEL
Maire de Neuvic-sur-l'Isle

Bien cordialement

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'FRANCOIS ROUSSEL', written over a horizontal line.

Les Services Publics et Permanences

Mairie

Tél : 05 53 82 81 80
Télécopie : 05 53 82 81 81
Courriel : mairie@mairie-neuvic.fr
Site : www.mairieneuvic.fr

Secrétariat ouvert au public

- du lundi au vendredi : 8h30-12h30 - 16h-18h,
- le samedi de 9h à 12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :

• Le Maire :

François ROUSSEL reçoit sur rendez-vous, à la mairie.
Contact : Lydie Grellier : 05 53 82 81 86
Courriel : lydie.grellier@mairie-neuvic.fr

• Les adjoints au Maire :

Paulette DOYOTTE, Gérard PEGORIE, Michèle LE GUEN, Jean-Philippe REMY
reçoivent à la mairie, tous les matins : il est cependant préférable de prendre rendez-vous au 05 53 82 81 87
courriel : adjoints@mairie-neuvic.fr

Centre Multimédia

6 rue des Frères Pouget - tél : 05 53 80 09 88
Courriel : multimedia@mairie-neuvic.fr

Animateurs : Emeric COLINET et Olivier DEFFARGES

Ouverture au public

- Mardi : 9h-12h - 17h-19h
- Mercredi et jeudi : 14h-17h
- Vendredi : 9h-12h

Bibliothèque

25 avenue Général de Gaulle - tél : 05 53 81 66 27
Courriel : bibliothèque24@mairie-neuvic.fr

Bibliothécaires : Catherine HAFSAOUI-MACARIE,
Nicolas CAMINEL

Ouverture au public

- mardi : 10h-12h - 16h15-18h
- mercredi : 9h-12h - 14h-18h
- jeudi et vendredi : 16h-18h
- samedi de 9h-12h

Centre Intercommunal d'Action Sociale

à "L'Espace Solidarité Emploi"
ZA de Théorat - tél : 05 53 80 86 86
courriel : cias@ccivs.fr

Directrice : Fabienne CASSÉ.

Secrétariat ouvert

- lundi, mardi, jeudi : 9h-12h30 - 14h-17h30,
- vendredi de 9h-12h30 - 14h-16h30.
- fermeture au public le mercredi.

Permanences : CARSAT (Assistance Sociale), 3^{ème} jeudi du mois : 9h-12h, Sur rendez-vous au : 05 53 35 62 85

Permanences : ANPAA (Association Nationale en Alcoologie et Addictologie) Sur rendez-vous au : 05 53 07 66 82

Logement social

Dossier unique de demande de logement social en ligne, sur le Portail internet Grand Public :
www.demande-logement-social.gouv.fr

Centre Médico-social

6 avenue Talleyrand Périgord - tél : 05 53 02 06 45

Assistants sociaux : Marie PRIAT, Orlane SARRAZIGNAC

Référent insertion : Julia BERTRY

Puéricultrice : Véronique CAILLIS

Secrétariat : Marie-Pierre BORDES de PERCZYNSKI

- Accueil du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h.

Assistante Sociale de la MSA

Oscarina ANTUNES
Mutualité sociale agricole - Périgueux
tél : 05 53 02 68 77
courriel : antunes.oscarina@dlg.msa.fr

Service d'aide aux personnes

A.N.A.C.E. - Rue Arnaud Yvan de Laporte
tél : 05 53 81 52 84 - fax : 05 53 81 08 50
courriel : anace24@wanadoo.fr

Directrice : Chantal DOBINSKI.

Crèche - Halte Garderie

8 avenue Talleyrand Périgord - tél : 05 53 81 51 07
courriel : lespitchouns@ccivs.fr

Directrice : Magali MEDINA-DEFFARGES

Relais des Assistantes maternelles de la Vallée de l'Isle (RAM)

Permanence administrative 15 rue Montaigne - St-Astier
tél : 06 95 13 47 77 - courriel : ramvi@orange.fr

Animatrice : Emilie JACQUET GUALANDI

Contactez l'animatrice pour le planning des animations et permanences à Neuvic, le mardi.

Permanences téléphoniques de l'association France Alzheimer

Madame Annie DESMOULIN : 05 53 91 80 78
Madame Dominique ROLIN : 05 53 81 50 05

Accueil de Loisirs

Rue du Jumelage - tél. 05 53 81 56 09
courriel : alshprimaireneuvic@ccivv.fr

Directrice : Marie Christine FAUCHER

Ecole maternelle

Rue du Jumelage - tél. 05 53 81 50 99
courriel : p240283c@ac-bordeaux.fr

Directrice : Madame Isabelle TAVERNY

Ecole Élémentaire

22 avenue Général de Gaulle - tél. 05 53 81 50 76
courriel : primaire.neuvic.24@wanadoo.fr

Directrice : Madame Amélie CHATEAU

Collège Henri Breton

5 Rue du Jumelage : tél. 05 53 81 51 18
<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-breton/>

Principal : Madame Cécile LE HIR

EHPAD - Maison de retraite

26, avenue du Général de Gaulle
tél. : 05 53 81 50 59 - Fax : 05 53 81 75 50

Directrice : Madame Sylvaine CELERIER

Déchèterie

23 route du Grand Mur - Planèze
tél. : 06 34 10 58 08
courriel : decheterie.neuvic@smd3.fr

Ouverture du lundi au samedi
Horaires d'été (01/04 au 31/10) 9h-12h - 14h30-18h
Horaires d'hiver (01/11 au 31/03) 9h-12h - 14h-17h30

Services techniques de la commune

14 rue Talleyrand Périgord
tél : 06 26 51 41 87
courriel : wilfried.berger@mairie-neuvic.fr

Directeur : Monsieur Wilfried BERGER

Permanence du Pays de l'Isle Aide financière pour l'amélioration de l'habitat

Mairie de Neuvic

• le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h-16h30
tél de préférence pour rendez-vous au 05 53 35 13 53
courriel : habitat@pays-isle-perigord.com

Permanence INFO-DROITS Informations juridiques

• sur rendez-vous au 05 53 35 34 03
le 4^{ème} mardi de chaque mois de 9h30-12h30
à la mairie de Neuvic

Permanence du Conciliateur de Justice

En cas de conflits entre propriétaire et locataire, consommateur et professionnel, copropriétaires, voisins, fournisseur et client

• Madame Françoise DIAZ
Sur rendez-vous au 06 65 03 20 05
Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois de 11h à 12h,
sauf au mois d'août, à la mairie de Neuvic.

• Monsieur Michel GUEYLARD
Sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.
Le 3^{ème} mardi de chaque mois.

Gendarmerie Nationale

Communauté de Brigades NEUVIC - SAINT-ASTIER

Accueil du public :

Brigade de Neuvic :

tél : 05 53 80 86 90 - fax : 05 53 80 86 99

• les lundi 14h-18h, jeudi 8h-12h et samedi 14h-18h

Brigade de Saint Astier :

tél : 05 53 03 81 40 - Fax : 05 53 03 81 49

• du lundi au samedi : 8h-12h - 14h-19h

• les dimanche et jour férié : 9h-12h - 15h-18h

En dehors de ces horaires, composer le 17
Messagerie électronique commune aux deux brigades :
cob.st-astier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Deux marchés hebdomadaires à Neuvic

Le marché a lieu tous les mardis et samedis, le matin de 8h à 13h.

Vous y trouverez les producteurs locaux de fruits et légumes, viandes et volailles, poissons et crustacés, produits frais (œufs, beurre, fromage), fleurs et plantes, et plus selon les saisons.

Informations, mairie au 05 53 82 81 80, ou Sandrine HERPOEL au 06 17 22 62 71

Les Numéros Utiles

Numéros d'URGENCE

Pompiers : 18

Police secours : 17

SAMU : 15

N° d'Urgence Européen : 112

ORANGE

Dépannage : 1013

ERDF (réseau électrique)

Dépannage : 09 69 321 868

GrDF (réseau de gaz)

Accueil téléphonique : 0810 112 212

Relevés de facture : 0810 119 865

Demande et suivi de raccordements : 09 69 36 35 34

Urgence sécurité Gaz

tél : 0800 47 33 33

SUEZ (Lyonnaise des eaux)

Service Clients : 09 77 408 408

Urgence : 05 53 35 82 12

SDE 24

Demande de raccordement au réseau électrique lors d'une construction nouvelle

7 Allées Tourny - 24000 Périgueux

tél : 05 53 06 62 00 - fax : 05 53 09 30 70

Pièces à fournir :

- copie de l'arrêté du permis de construire
- 1 plan de situation • 1 plan de masse



Le 3919, est un numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage.

La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles, est accessible à l'adresse www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Des outils d'information sur le site web dédié :

arretonslesviolences.gouv.fr

et le compte Twitter : @arretonsles

Il est primordial que ces outils aient un niveau de notoriété maximal pour permettre à chacune et chacun de rompre l'isolement et d'engager des démarches qui sauvent des vies, que l'on soit victime ou témoin.

Assistantes maternelles



ABON Stéphanie

3 rue de la Mazille

06 83 38 87 67

BATAILLER Corinne

2 ter Rue A. Daniel 05 53 82 27 75 - 06 24 43 64 61

BOISSONNAT Sandrine

La Jaubertie

05 53 82 09 08

BROUSSEAU Valérie

5 lot. la Croix Blanche

05 53 82 39 16

DARIN Béatrice

19 le Terme Est

05 53 80 52 25

FABIE Noëlle

19 avenue de Bordeaux

05 24 11 50 37

GOURMEL Jennifer

1 rue Bertrand de Born

06 62 30 16 29

HACOT Florence

25 route de Saint-Astier

06 14 57 59 06

LABRUE Myriam

8 lot. de la Poutaque

07 85 63 59 22

LAFAGE Aurore

63 route de Saint-Astier

05 53 82 67 80

LE ROY Delphine

14 lot. de la Croix Blanche

06 83 21 16 80

MASCARTE Sonia

Vincent

06 40 47 25 14

MEBARKIA Isabelle

Les Jeandilloux

05 53 82 31 20

MIGEON Stéphanie

La Haute Robertie 05 53 81 86 42 - 06 85 47 99 81

PORCHE Isabelle

4 route des Meuniers

05 53 82 20 91

REBIERE Christelle

Lot. de la Chênevière

05 53 81 19 16

RICHARD Colette

31 rue de Gimel

05 47 19 11 56

Famille d'accueil pour adultes

Sabine CAMARO

23 rue de la libération

06 27 36 34 42

Reine-Claude DIDIER

1 rue Les Cinq Ponts

09 62 59 58 49

Angélique DOBINSKI

Magnou

05 53 80 60 88

Eric et Corinne PORCHERON

3 Rue du Terme

06 50 00 75 21

Informations Pratiques



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Connaitre vos droits, effectuer vos démarches.

Allo service public 39 39 La première réponse par téléphone à vos questions administratives

Du lundi au vendredi : 8h30-18h15

Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- le droit du travail dans le secteur privé,
- le logement et l'urbanisme,
- la consommation, la concurrence ou la sécurité des produits,
- les procédures en justice, civile ou pénale, le droit de la famille, des personnes ou des successions,
- le droit des étrangers, des associations ou l'état civil.

www.service-public.fr
Accueil particuliers/service blublic.fr

Inscription sur les Listes Electorales

- Dans votre Mairie avec les pièces exigées
- Par courrier en envoyant à la Mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées.

- En ligne sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Documents à fournir

Formulaire d'inscription

Téléchargez les imprimés CERFA (*lien en fin d'article*)

- Demande d'inscription à l'usage des citoyens français n° 12669*02
- Demande d'inscription à l'usage des citoyens de l'union européenne élections municipales n° 12670*01
- Demande d'inscription à l'usage des citoyens de l'union européenne élections des représentants Français au parlement européen n° 12671*01

Pièce d'identité et justificatif de domicile

- une pièce d'identité française en cours de validité : carte d'identité (photocopie recto/verso), passeport.
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (au choix : facture de téléphone, électricité, gaz, eau, quittance de loyer...)

Cette démarche d'inscription ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, qui sont inscrits d'office en application des articles L. 11-1 et 11-2 du Code électoral. Ils peuvent vérifier leur inscription électorale et leur bureau de vote sur le service en ligne

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Quand s'inscrire ?

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est possible de s'inscrire toute l'année, toutefois, un délai minimum est requis avant chaque élection ; ainsi pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la date de limite d'inscription est fixée au vendredi 7 février.

Inscription possible après la clôture des délais jusqu'au 10^{ème} jour précédant le scrutin pour :

- les jeunes atteignant 18 ans la veille du 1^{er} ou 2^{ème} tour du scrutin et n'ayant pas été recensés dans la commune,
- les personnes ayant déménagés pour des motifs professionnels et les fonctionnaires admis à la retraite,
- les personnes devenues françaises,

Recensement citoyen

Tout jeune français, garçon ou fille, doit se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche s'effectue le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou lors de tous examens et concours.

Pour toutes questions

vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National

88, rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : **05 55 12 69 92**

email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

ou consulter le site internet :

www.defense.gouv.fr

(rubrique JDC)



Recensement de la population Populations légales - les chiffres pour 2020

Le 31 décembre 2019, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié les chiffres des populations légales.

Neuvic compte au 1^{er} janvier 2020, 3655 habitants

L'Insee a pour mission de calculer et de publier les chiffres de population légale. Ces chiffres officiels, publiés dans un décret, servent de base pour l'application de nombreuses dispositions pour déterminer, par exemple, certaines contributions de l'État à destination des communes mais aussi pour l'organisation des élections.



L'adressage

Pendant longtemps les villages comme Neuvic n'avaient des rues et avenues numérotées que dans le centre bourg et toute la campagne avec des noms de lieux-dits pour ses hameaux qui comptaient juste quelques foyers.

Ainsi, lorsque l'on va de la Veyssière au But, on avait autrefois des noms qui jalonnaient le parcours. La Grande Veyssière, la Petite Veyssière, les Jeandilloux, les Léonardoux, la Potance, le Breuil et enfin le But. Aujourd'hui, toute cette route est bâtie de part et d'autre, et c'est un problème pour les facteurs et les factrices pour bien identifier chaque foyer.

La commune a confié à la Poste ce que l'on appelle l'adressage qui identifiera chaque maison par un numéro.



A l'avenir, chacun aura
son numéro de rue

Procédure de démantèlement

Deux bâtiments délabrés offrent un triste spectacle dans ce qui fut une partie importante de la zone artisanale de Neuvic.

Malgré les propositions intéressantes faites au propriétaire (M. Meynier), celui-ci n'y a jamais donné suite préférant laisser l'établissement se faire vandaliser et squatter.

Quelle image pour notre cité !



Fort heureusement, la loi prévoit aujourd'hui de contraindre les propriétaires aussi désinvoltes de faire déconstruire à leurs frais les friches industrielles et commerciales qui enlaidissent la vue.

La procédure est enclenchée...

UFC QUE CHOISIR



UFC QUE CHOISIR vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation : assurances, banques, logement, automobile, loisirs, la téléphonie et Internet etc.

En privilégiant les relations et la solidarité entre les personnes, notre association, s'attache à représenter les consommateurs dans les différentes instances départementales.

Les points d'accueil proches de chez vous :

- Bergerac, Montignac, Ribérac, Rouffignac, Sarlat, Périgueux.

Pour plus d'informations, sur les jours et horaires des permanences n'hésitez pas à vous adresser au siège :

1 square Jean Jaurès - 24000 PERIGUEUX

tél : 05 53 09 68 24 - 06 22 93 22 98

courriel : ufcquechoisirdordogne@orange.fr

site : ufcquechoisir-dordogne.org

Maison des Associations : 14 pl. J. Ferry - 24100 Bergerac
CIAS : Rue Stép. Hessel - 24200 Sarlat La Canéda

Fraude à la carte bancaire

Vous êtes victime d'une fraude à la carte bancaire ? Grâce à Perceval, vous pouvez désormais signaler le détournement de vos données bancaires directement en ligne.

Perceval, qu'est-ce que c'est ?

Afin de lutter contre la fraude bancaire, le centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) de la gendarmerie nationale a mis en place un nouveau dispositif permettant aux victimes d'escroqueries à la carte bancaire de signaler en ligne la fraude dont elles ont été victimes : Perceval ou "Plateforme électronique de recueil de coordonnées bancaires et de leurs conditions d'emploi rapportées par les victimes d'achats frauduleux en ligne".

Perceval permet de faciliter :

vos démarches en cas de vol des données de votre carte bancaire : vous n'avez pas à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat pour signaler la fraude dont vous avez été victime ;

- le remboursement des sommes dérobées ;
- la lutte contre les auteurs de ces infractions bancaires (collecte, analyse et recoupement du renseignement criminel à l'échelle nationale).

La dématérialisation des démarches citoyennes

Perceval vient notamment compléter les télé-services de sécurité du ministère de l'Intérieur tels que le dispositif de pré-plainte en ligne, la plateforme de signalement des contenus illicites sur internet Pharos et bientôt Thésée, la plateforme de la police nationale pour lutter contre les cyber-escroqueries.

Dans quelles conditions utiliser Perceval ?

Pour signaler sur Perceval l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être toujours en possession de votre carte bancaire ;
- les coordonnées de votre carte bancaire ont été utilisées pour faire un achat en ligne ;
- ne pas être à l'origine des somme dépensées ;
- avoir fait opposition sur votre carte bancaire auprès de votre banque.



Comment accéder à Perceval ?

Vous pouvez accéder à Perceval sur le site de service-public.fr via l'onglet "fraude à la carte bancaire" grâce au système d'identification France Connect.

Vous devez remplir un questionnaire portant sur le paiement frauduleux et ses circonstances, indiquer le numéro de la carte bancaire concernée, le nom de votre banque, la date, le libellé et le montant des dépenses constatées, etc.

Après vérification de votre identité, vous recevez un document avec un code-barres. Il vous permettra d'être remboursé plus facilement et plus rapidement par votre établissement bancaire des sommes qui ont été débitées frauduleusement. Vous devez le conserver si vous décidez d'engager des poursuites judiciaires.

Perceval est accessible 24/24h et 7/7 via votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Déclaration de catastrophe naturelle sécheresse 2019

A la suite de la période de fortes chaleurs une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée en préfecture début janvier.

Les personnes ayant subi à Neuvic des dommages consécutifs à la sécheresse sont priées de bien vouloir se signaler à la mairie, avec un courrier expliquant la nature des dommages.

Nous vous rappelons que cette déclaration doit également être accompagnée d'une déclaration à votre assureur.



Les déchets

La collecte des déchets évolue rapidement partout en France. Le système qui consistait à avoir un chauffeur de camion benne et deux ripeurs à l'arrière de ce camion est peu à peu remplacé par des camions de collecte avec un bras articulé qui va récupérer les colonnes semi-enterrées, les déposer dans le camion et les reposer ensuite. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait beaucoup d'études pour comprendre l'économie réalisée, un salaire plus charges au lieu de trois.

En ce qui concerne le remplacement des conteneurs devant chaque porte de maison, là encore de façon à réduire l'empreinte carbone, il y a ce que l'on appelle des points d'apport volontaire constitué de colonnes enterrées ou semi-enterrées, où les gens peuvent venir n'importe quel jour déposer leurs déchets, les sacs jaunes dans les conteneurs à sacs jaunes, les sacs noirs dans les conteneurs à sacs noirs. Et bien sûr les bornes à verre quand le lieu en est équipé.

Par ailleurs, la fiscalité des déchets va également évoluer : autrefois la taxe d'enlèvement des ordures ménagères était calculée sur la base du foncier de votre maison. Il est constaté qu'il y a des maisons de grande taille avec des personnes âgées aux revenus modestes qui produisent très peu de déchets et qui paient très cher. Le système futur sera plus juste, puisque c'est la quantité de déchets mis dans le sac noir qui fera que l'on paiera plus ou moins de redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

De nombreuses réunions par secteurs seront prévues dans les mois qui viennent.



• **Déchets ménagers** (sacs noirs) **Déchets recyclables** (sacs jaunes) - tri sélectif :

Les sacs sont à déposer dans les conteneurs appropriés répartis sur le territoire.

La distribution annuelle de sacs jaunes sera organisée début avril. Vous serez informé de la date exacte par tract dans votre boîte aux lettres. Le secrétariat de la mairie assure les distributions ponctuelles, toute l'année.

• **Déchets verts, Ferrailles et Encombrants :**

Vous devez les déposer en déchèterie, accessible gratuitement pour tous les particuliers.

• **Collecte du verre**

Apport sur les lieux d'implantation des bornes de collecte.



• **Compostage**

Il est possible de se procurer un ou plusieurs composteurs auprès de la communauté de commune M. Quentin AUTEF, au 05 53 03 70 30.

Déchèterie intercommunale

23 route du Grand Mur à Planèze

tél : 06 34 10 58 08 - M. Philippe GAY

Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre - 9h-12h - 14h30-18h

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars - 9h-12h - 14h-17h30

Démantèlement à la déchèterie de Neuvic

Les produits pouvant faire l'objet d'un démantèlement (canapés, fauteuils, mobilier, menuiserie...) sont déposés sur une zone spécifique afin que soit dissocié le métal, le verre, le bois... et mis dans les bennes correspondantes.

Le démantèlement permet de réduire le tonnage qui est enfoui. Il est effectué une fois par semaine par une équipe de l'association "Ricochets" regroupée avec deux autres associations d'insertion au sein d'un collectif nommé "Coridor".

Distribution gratuite de compost à la déchèterie

Les habitants de la commune de Neuvic et de la communauté de communes Isle, Vern, Salembre auront la possibilité de venir récupérer gratuitement du compost à la déchèterie de Neuvic, aux heures d'ouverture de la déchèterie (se munir d'un justificatif de domicile). La date sera publiée sur le site de la mairie de Neuvic www.mairieneuvic.fr

Cette distribution, organisée par le SMD3 (Syndicat départemental des déchets de la Dordogne), est destinée à récompenser et encourager l'apport des déchets verts sur les déchèteries. En effet, le compost proposé est obtenu à partir de la dégradation des déchets végétaux collectés en déchèteries.

Pour faciliter la remise du compost, les visiteurs doivent se munir de contenants adaptés (sacs, seaux, bacs...), de pelles et si possible venir avec une remorque légère.

Pour tout renseignement, contacter la CCIVS (communauté de communes) au 05 53 04 73 39, la déchèterie au 05 53 80 31 27 et 06 34 10 58 08, ou le SMD3 au 05 53 45 58 90.

Récupération des pneus en déchèterie

Première semaine de mars (la période exacte sera publiée sur le site de la mairie de Neuvic www.mairie-neuvic.fr) opération récupération des pneus usagés des particuliers dans les deux déchèteries de la communauté de communes, Neuvic et Saint-Astier, aux horaires habituels d'ouverture au public.

Cette collecte est réservée aux particuliers du territoire de la communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS) (se munir d'un justificatif de domicile) ; en

dehors de ces dates, les pneus sont refusés en déchèterie.

A quelles conditions sont ils acceptés ?

Pneus acceptés : pneus déjantés de véhicules automobiles ou deux roues (motos, scooters) de particuliers, sans terre ou métaux, non souillés, sans humidité.

Pneus refusés : pneus de professionnels, de poids lourds, de génie civil, d'ensilage. L'agent se réserve le droit de refuser un produit non conforme.

Pour toute question relative aux déchets : <http://www.smd3.fr/>



TRIONS

les emballages ménagers vides !

LET'S RECYCLE *recyclable waste completely emptied!*

EMBALLAGES PLASTIQUES

bouteilles et flacons

PLASTIC PACKAGINGS

Bottles



barquettes, pots, films et tubes

Plastic film, pots, boxes and tubes

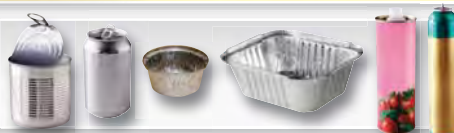


NOUVEAU

EMBALLAGES ACIER / ALUMINIUM

boîtes, barquettes, bidons et aérosols

STEEL / ALUMINIUM
food cans, small boats, cans and aerosols



PAPIER / CARTON

tous papiers et emballages cartonnés

PAPER / CARDBOARD
papers to be deposited in the containers



Besoin de sacs jaunes ?
Rapprochez-vous de votre mairie
ou de votre syndicat de collecte.

Need for yellow bags?
You bring closer to your town hall
or your trade union of collection.



La Rampinsolle
24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
Tél. 05 53 45 58 90
contact@smd3.fr
www.smd3.fr

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de l'Isle en Périgord

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de l'Isle en Périgord est actuellement en cours d'élaboration.

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le SCoT est le document de planification qui fixe les règles d'aménagement à une échelle large, pour les 15 ans à venir : développement économique, urbanisation, mobilités, transition énergétique, protection de l'environnement, numérique.

L'"échelle large" signifie que le SCoT définit les grands principes d'aménagement mais ne les traduit pas localement à la parcelle.

Lorsqu'il sera achevé (approuvé), les communes et communautés de communes devront s'y référer pour préciser les règles d'urbanisme à la parcelle de leur PLU ou PLUi.

Dans le présent dossier, les élus ont été appelés, de février à novembre 2018, à définir les priorités de développement à porter dans le Projet d'Aménagement et de Développement (PADD) du SCoT.

Ces priorités ont été construites autour de quatre grands thèmes :

- L'économie et les mobilités ;
- L'armature territoriale ;
- La qualité urbaine et paysagère ;
- La transition écologique et énergétique.

La rédaction complète et finale du SCoT par les bureaux d'études s'est achevée à l'automne 2019.

L'enquête publique sur ce document devrait se dérouler au printemps 2020 pour une période minimale d'un mois.

A l'issue de l'enquête publique, une version définitive du SCoT sera produite, soumise à délibération du Comité Syndical, et enfin présentée à l'approbation de Monsieur le Préfet de la Dordogne.

Retrouvez toutes les informations détaillées à propos de ce dossier sur le site internet du Pays de l'Isle : www.pays-isle-perigord.com

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

La Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) a poursuivi l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Une première mouture du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présentée en réunions publiques sur quatre secteurs du territoire à la fin de l'année 2017 : le 7 novembre à Grignols, le 8 novembre à Saint-Astier, le 15 novembre à Chantérac et le 16 novembre à Neuvic-sur-l'Isle.

Rappelons que le PADD est le projet politique de la Communauté de Communes définissant les orientations en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de protection et de préservation des espaces, d'équipements.

En fin d'année 2017 et début d'année 2018, un débat sur le PADD a été organisé en conseil municipal dans plusieurs communes du territoire de la CCIVS.

Toutefois, les élus ont décidé de rejeter cette version du PADD et de ne pas le soumettre au débat du Conseil Communautaire. Ils ont demandé au bureau d'études de revoir sa méthodologie afin de mieux prendre en compte les projets des communes et les orientations à venir du Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration.



Rappel des règles d'urbanisme

Obligation de recourir à une autorisation pour tous travaux

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.



Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

Dans le périmètre de protection du château, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.



Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édictée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Pour en savoir plus :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de la mairie :

Élagage des arbres et des haies

Le respect des distances pour planter des arbres ou des haies, et par la suite leur entretien régulier, visent à sécuriser les routes et les usagers qui les empruntent, les réseaux aériens électriques et téléphoniques.

La chute d'arbres peut avoir des effets sur le fonctionnement de ces infrastructures comme une coupure d'électricité/téléphone ou l'interruption d'une voie de circulation.

Il est également primordial d'éviter les risques de chutes d'arbres sur les véhicules et personnes circulant sur les voies publiques et de ménager une visibilité suffisante pour usagers de la route notamment aux abords des carrefours.

Propriétaires et locataires, pensez à entretenir et à élaguer les abords de vos propriétés avec votre voisinage et également côté des voies communales. Il en est de même pour vos terrains et bois longeant les chemins ruraux.

Vos haies et vos arbres ne doivent jamais empiéter sur le domaine public.

A défaut, les opérations d'élagage peuvent être effectuées d'office par la commune aux frais du propriétaire.

Réglementation des plantations d'arbres en bord de voirie ou chemin

Voies communales

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies

De par ses pouvoirs de police générale, le maire en application des articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales peut imposer à ses administrés de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies communales. L'article R 116-2 5° du code de la voirie routière donne pouvoir au maire en l'absence d'autorisation de sanctionner les personnes qui "auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier."



Chemins ruraux

Les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure des chemins ruraux sans condition de distance. Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés, de manière à sauvegarder la commodité du passage et la conservation du chemin.

Routes départementales

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des routes départementales qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur et à une distance de 0,5 mètre pour les autres. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes départementales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Réglementation autour des terrains privés

A défaut d'application de réglementations ou d'usages locaux, ce sont les règles de droit commun qu'il faut respecter. Elles sont définies aux articles 671 à 673 du code civil.

Ainsi, il convient de respecter :

- pour les plantations jusqu'à 2 mètres de hauteur : une distance minimale de 0,50 mètre de la limite séparative de la propriété voisine
- pour les plantations supérieures à 2 mètres de hauteur : une distance minimale de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine
- Les branches et racines : pour les branches, seul le propriétaire de la plantation peut les couper et pas son voisin sur le fond duquel elles avancent. Ce dernier ne peut que lui contraindre à le faire. Pour les racines, ronces et brindilles, le propriétaire du terrain sur lequel elles avancent peut les couper lui-même.

En cas de conflit avec votre voisin

Dans un premier temps, il vous est conseillé de demander calmement à votre voisin de se mettre en conformité avec la réglementation. Après un certain délai sans exécution de sa part, adressez-lui une lettre recommandée avec accusé de réception le mettant en demeure d'agir dans un délai raisonnable.

En dernier lieu, il conviendra de saisir le tribunal d'instance ou de tenter une médiation ou une conciliation judiciaire.

Neuvic et ses beaux arbres

Le spectacle des incendies gigantesques dévastant des millions d'hectares de forêts en Australie a fait le tour du monde.

Les arbres, les forêts sont indispensables à la vie sur terre et leur destruction en Australie, au Brésil ou en d'autres points du globe, sont autant de blessures graves de la planète.

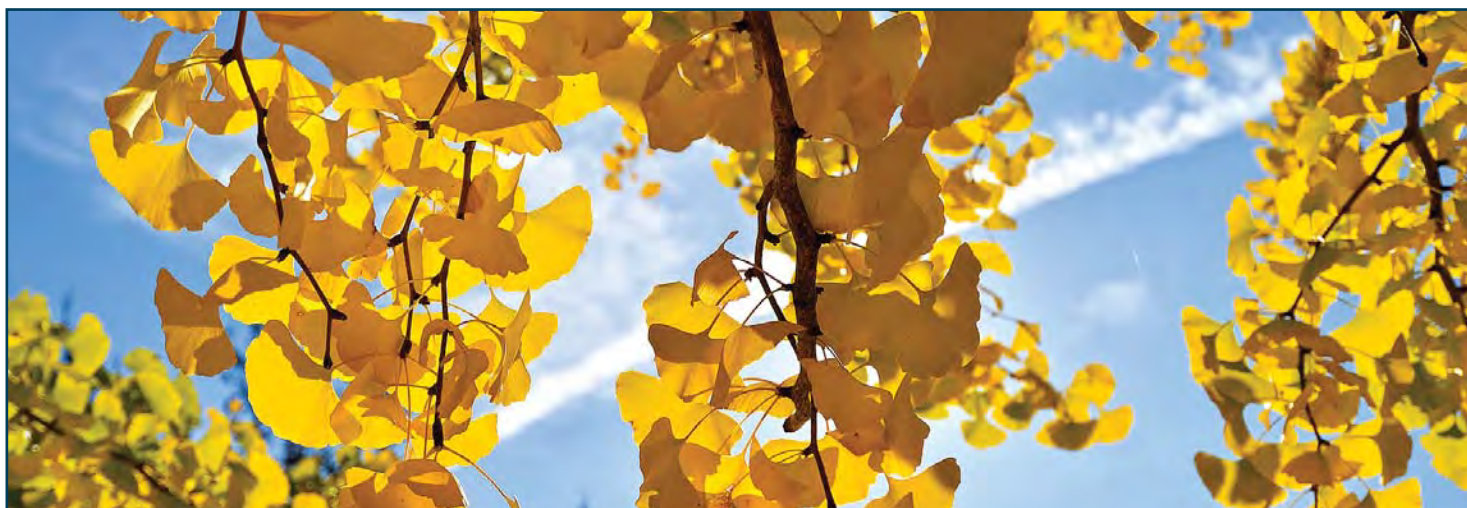


Lorsque l'on regarde notre village aux beaux jours avec une vue aérienne, il est plaisant de voir que c'est le vert qui domine, le vert tendre des près ou le vert plus sombre des forêts. C'est une richesse inestimable que d'avoir un patrimoine naturel de cette importance, "poumons" de nos campagnes, apprécié par les promeneurs et les chercheurs de champignons et bien d'autres encore.



Il y a longtemps que la commune de Neuvic a marqué son intérêt pour les arbres, elle a été partenaire du château de Neuvic à la création de l'arboretum dans le parc en 1995 et à cette occasion, il avait été planté un ginkgo biloba* dont le magnifique feuillage doré l'a fait surnommer l'arbre aux milles écus. Cet arbre qui a survécu au feu nucléaire à Hiroshima est arbre sacré au Japon.

Dans le petit journal de Neuvic de 2019, nous annonçons le classement des arbres remarquables au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), article L160-1 du code de l'urbanisme. Ainsi le cyprès chauve de la route de St Séverin, le chêne vert de la Jaubertie, le sorbier de la rue du même nom ont reçu ce classement. Des propriétaires privés nous ont fait part du désir de voir classer leurs arbres ce qui est une bonne nouvelle pour notre patrimoine naturel et l'environnement.



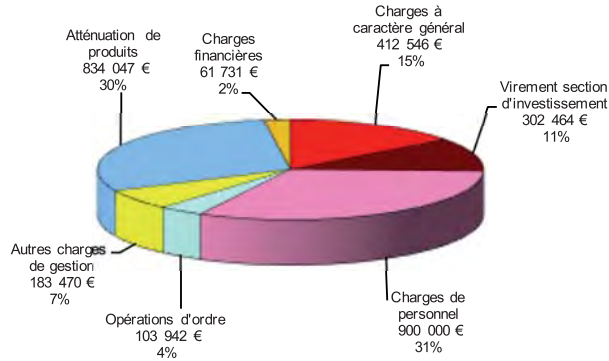
Budget de la Commune



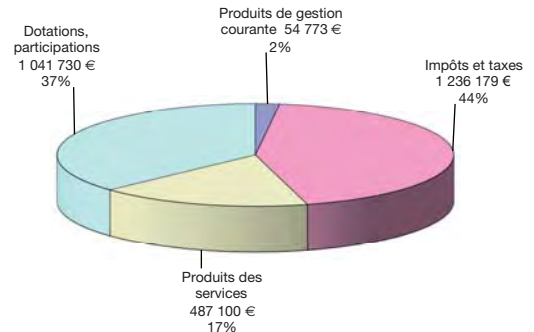
Budget principal

Section de fonctionnement

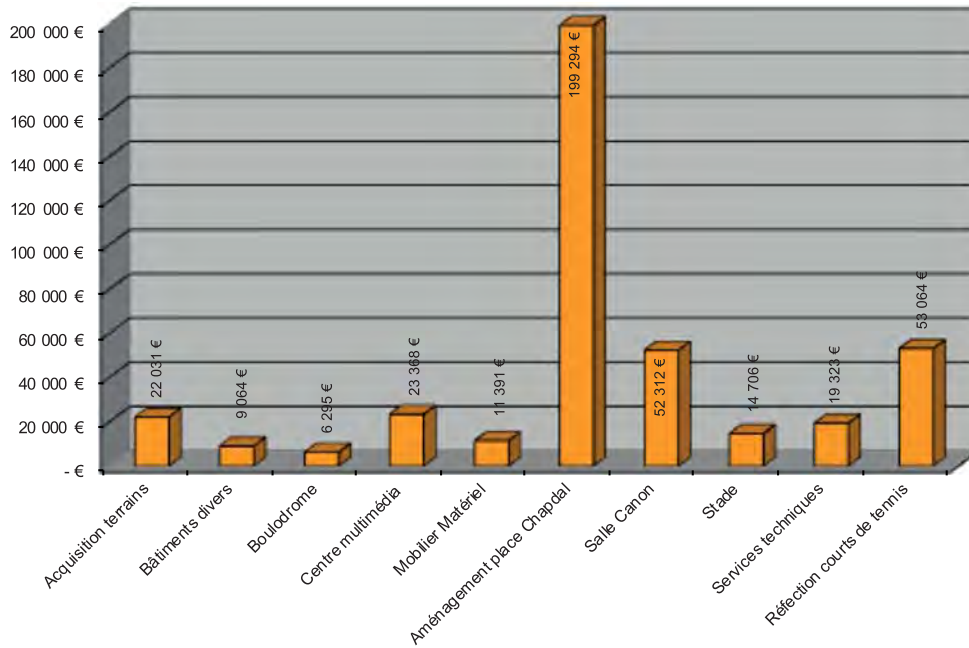
Dépenses : 2 798 200 €



Recettes : 2 798 200 €



Section d'investissement - Opérations réalisées



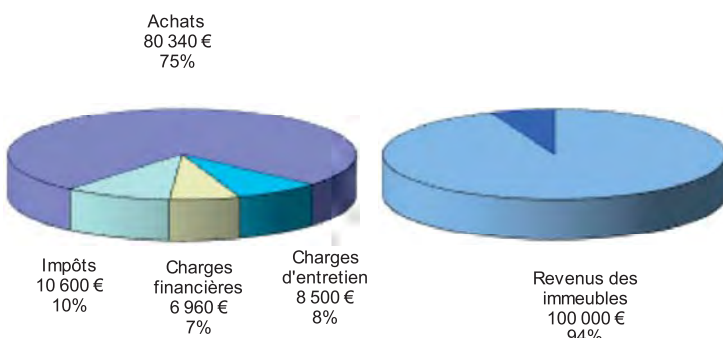
Autres réalisations	8 474 €
Basse loisirs	3 044 €
Halle	1 072 €
Eclairage public	1 216 €
Site Marbot	3 142 €

Budget de la résidence autonomie

Section de fonctionnement

Dépenses : 106 400 €

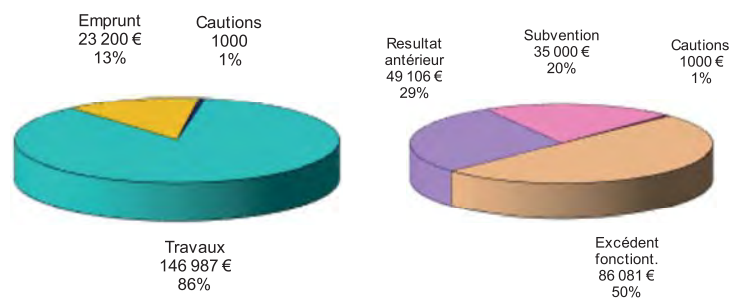
Recettes : 106 400 €



Section d'investissement

Dépenses : 171 187 €

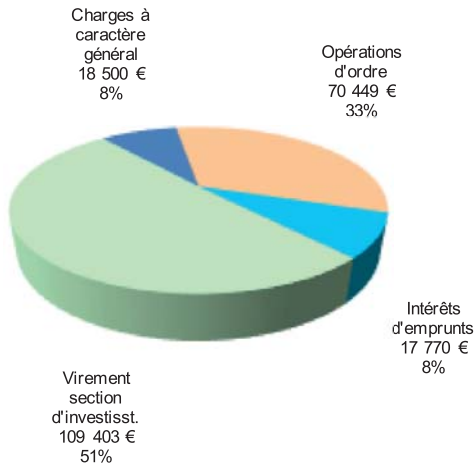
Recettes : 171 187 €



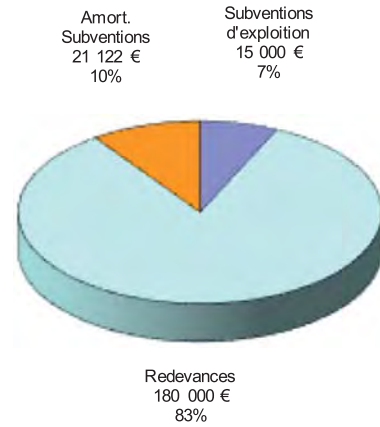
Budget du service assainissement

Section de fonctionnement

Dépenses : 216 122 €

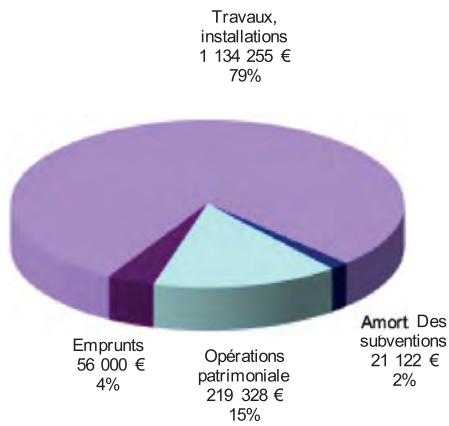


Recettes : 216 122 €

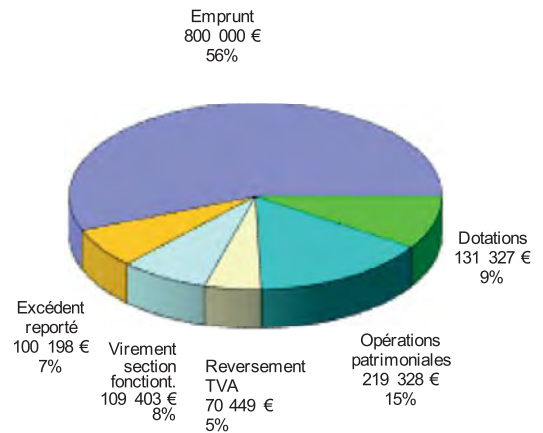


Section d'investissement

Dépenses : 1 430 705 €

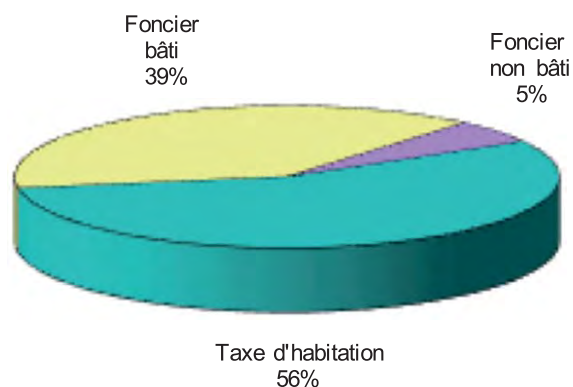


Recettes : 1 430 705 €



Produit de la fiscalité

	Bases d'imposition	Taux	Produit
Taxe d'habitation	3 245 000	18,91 %	613 630 €
Foncier bâti	2 815 000	15,20 %	427 880 €
Foncier non bâti	67 900	86,80 %	58 937 €
TOTAL	6 127 900		1 100 447 €



Les Grands travaux

Rue De Fayolle de Mellet

207 000 € ttc, financés par la communauté de communes avec une participation financière de l'Etat et du Conseil départemental.



les poids lourds prennent maintenant le rayon de giration adapté à leur gabarit (30 mètres)



Un marquage très visible, si utile par temps de brouillard. Des pistes piétonnes de part et d'autre de cette voirie totalement refaite.

Place du chapdal et avenue de Planèze

Ces travaux sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études Tech.Infra, ont été réalisés par l'entreprise COLAS, pour un montant global de 445 000 € TTC

Le projet a été financé en grande partie par la commune de Neuvic avec le concours financier de l'Etat, de l'Europe, du conseil départemental et de la communauté de communes



Des colonnes enterrées plus esthétiques pour le cœur du bourg

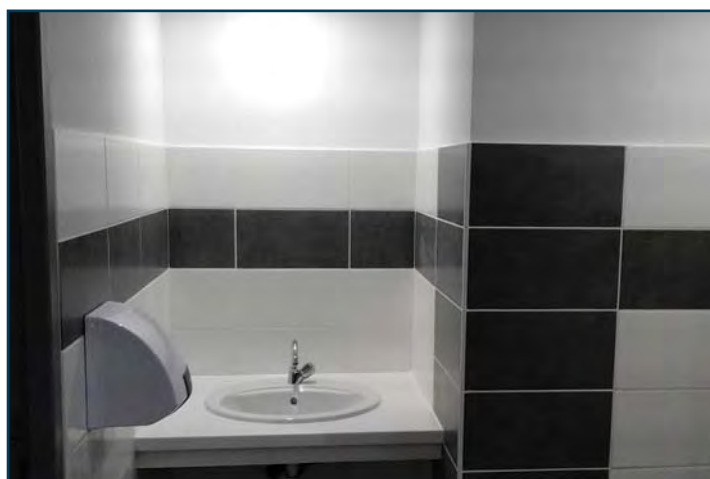


Deux arrêts minute le long de la halle, laissant un passage pour poussettes et fauteuils PMR.

Travaux en régie Réhabilitation de la salle Canon (rue Arnaud Yvan de Laporte)

La réhabilitation des salles en rez de chaussée et des sanitaires, a été totalement réalisée en régie (intervention des employés communaux) pour tous les corps de métier du bâtiment : isolation, électricité, plomberie, sanitaires.

Résultat, un vrai travail de "pro"



Poursuite des travaux d'assainissement

Extension du réseau

Comme annoncé dans un précédent bulletin municipal une extension du réseau d'assainissement vers La Gare et le hameau de La Côte a débuté mi-juillet. Cette tranche d'un montant de 700 000 € (travaux + honoraires de maîtrise d'œuvre) prolongera le réseau de collecte des eaux usées de 590 m et verra 77 nouveaux abonnés raccordés. Ces travaux devraient s'achever au second semestre 2020.



Réhabilitation du réseau

Simultanément au chantier de La Gare/La Côte un programme de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées a été mené sur les secteurs de Planèze Sud, Rue Talleyrand-Périgord et Rue de la Résistance afin de diminuer les intrusions d'eaux parasites. Le réseau étant de type séparatif il ne collecte pas les eaux pluviales. Ces chantiers sont donc primordiaux. Ils consistent aux remplacements de vieilles conduites en béton devenues perméables par des canalisations PVC, à la séparation du réseau d'eaux usées d'avec le réseau d'eaux pluviales (avaloirs d'eau de pluie branchés sur réseau d'eaux usées par exemple).



Bonnes pratiques

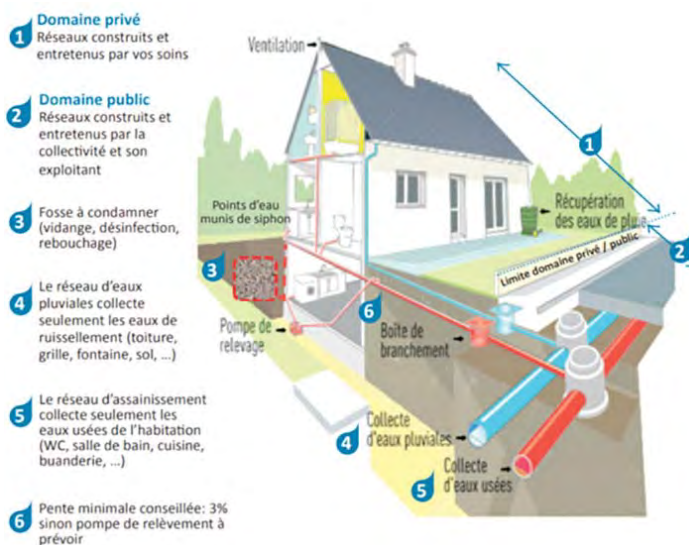
La station d'épuration collecte encore des quantités importantes d'eaux claires, son débit de référence (percentile 95) a été dépassé 9 fois. En parallèle des travaux entrepris par la collectivité les services de l'état en charge de la police de l'eau nous incitent donc à déconnecter les branchements d'eaux pluviales des particuliers au réseau d'eaux usées (Code de la santé publique - Article R1331-2).

Le bon usage veut que seules les eaux de buanderie, machine à laver, lavabos, évier soient dirigés vers le réseau d'assainissement collectif.

Les eaux de pluie collectées doivent être envoyées vers le réseau d'eaux pluviales ou à défaut dans des puits d'infiltration. La collectivité peut mandater l'exploitant du réseau (SUEZ) pour effectuer des contrôles chez les abonnés en partie privative. L'agent chargé du contrôle a la qualité d'agent du service d'assainissement au titre de l'article L.1331-11 du Code de la Santé Publique. Il a libre accès aux installations des usagers pour l'exercice de cette mission.

En cas de non-conformité, un nouveau contrôle de vérification de bonne exécution des travaux de mise en conformité est réalisé après le délai accordé par la collectivité au propriétaire pour réaliser les travaux.

Chacun comprendra aisément qu'il est inutile de nettoyer une eau propre.



Quelques chiffres du service assainissement

- 23,65 km de réseau de collecte séparatif gravitaire
- 5,69 kms de réseau de refoulement des eaux usées
- 508 regards de visite, 1182 branchements
- 8 postes de relevage
- 1 station d'épuration avec 220 124 m³ traités en 2018

La facture d'un usager consommant 120 m³ au 1^{er} janvier 2019 est la suivante :

Collectivité (abonnement + consommation)	161,69 €	50,09€ + 0.93/m ³
Délegataire (abonnement + consommation)	125,13 €	29,66€ + 0.7956/m ³
Organismes publics (Modernisation des réseaux)	30,00€ (0.25€/m ³)	
TVA (10%)	31,68€	
TOTAL TTC en €	348,50€	

Plateau sportif



L'implantation de cet équipement financé par la communauté de communes Isle Vern Salembre, est prévu près du boulodrome, au centre de la piste d'athlétisme. Le matériau utilisé pour le plateau multisport est en béton poreux. La piste d'athlétisme sera refaite en enrobé drainant. Les travaux devraient démarrer dès février 2020.



Réhabilitation DOJO

Le dojo est un bâtiment de type préfabriqué faisant partie de l'ancien collège construit dans les années 1960/1963, et n'ayant fait l'objet d'aucun travaux de rénovation : les éléments de construction sont d'origine, sauf pour ce qui concerne la partie vestiaires sanitaires objet d'une extension de bâtiment réalisée en 1998.

Les travaux portent principalement sur :

- isolation du bâtiment par l'extérieur : changement de l'ensemble des huisseries et mise en œuvre d'une isolation en toiture.
 - remplacement des châssis fenêtre oscillo-battants, en double vitrage.
 - installation d'une pompe à chaleur air/air
- Mais également sur l'amélioration de l'éclairage et la réfection totale des protections murales.

Le coût global est estimé à 71 731 €, hors taxes. Démarrage des travaux, fin de l'hiver.

Deux jardins pédagogiques dans le parc de la bibliothèque

L'idée de réaliser des jardins pédagogiques, essentiellement "potagers" est une idée dans l'air du temps qui a trouvé sa concrétisation à Neuvic.

Les élèves de l'école élémentaire et aussi ceux du collège auront leur jardin. Ceci a été possible grâce à l'implication des équipes éducatives.

Pour l'école élémentaire, il faut remercier particulièrement la directrice Mme Chateau et l'équipe enseignante ainsi que Sylvie Southgate.

Pour le collège, remerciements à M^{me} Le Hir, M^{me} Perrot, la classe ULIS et l'ITEP du château de Neuvic.



Apprendre aux élèves à préparer le sol, semer et récolter est un très beau projet car tous ces savoirs évidents au début du siècle dernier ont disparu avec l'évolution de notre société.

Cette démarche s'inscrit aussi avec l'esprit des circuits courts prônés par la communauté de communes.



Liaison douce entre la gare et les petites maisons de la Double

Dans le cadre de l'arrivée prochaine du train à cadencement, notre communauté de communes Isle, Vern, Salembre a rénové le parking de la gare de Neuvic.

Par opportunité de chantier, la CCIVS a entrepris, en partenariat avec la commune, deux autres chantiers complémentaires :

- l'enfouissement du réseau électrique du quartier de la Gare.
- la liaison douce sécurisée (accessible aux piétons, vélos et fauteuils PMR) entre la gare et les petites maisons de la Double : deux éléments essentiels dans cette dernière réalisation :
 - la passerelle permettra aux piétons, vélos et PMR handicapés de traverser le Salembre.
 - la traversée du pont de la gare sera modifiée pour permettre une sécurité maximum à tous les utilisateurs, ce qui n'est pas le cas actuellement.



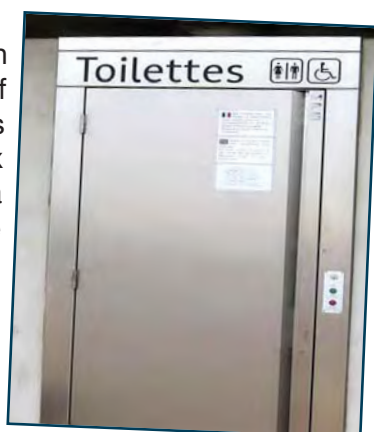
Ces travaux devraient commencer fin janvier pour se terminer fin avril 2020.

De nouveaux WC sous la halle

Les actuels WC de la halle ne sont pas adaptés aux règles d'hygiène d'aujourd'hui. De plus, ces toilettes ont souvent été vandalisées et finalement non utilisables.

Il a été proposé de réaliser comme pour le chalet d'aisance de la mairie des toilettes publiques auto-nettoyantes et anti vandalisme.

Certes, il s'agit d'un investissement significatif (plus de 20 000 €) mais c'est la façon la mieux adaptée pour répondre à un enjeu majeur d'hygiène et de propreté de nos communes.



Skate-Park

Une piste de skate à Neuvic, cette demande des adolescents du village et des environs a été officiellement demandée par le jeune Julien MOULES en fin d'année 2019.

Le skate ou planche à roulettes est très populaire chez les jeunes et il y aura bien sûr une concertation avec le public concerné pour concevoir et réaliser cette piste de skate.

Le lieu pressenti, tel qu'il a été évoqué en bureau municipal pourrait se situer sur la zone du parking de la piscine.



Le nouvel EHPAD c'est parti !

Après des années de discussions infructueuses, la maison de retraite a enfin un projet bien concret.



Le terme "maison de retraite" a été à juste titre remplacé par celui d'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Les premières discussions remontent à septembre 2015 et divers aléas ont sans cesse repoussé le lancement de ce projet de nouvel EHPAD.

Il a d'abord fallu convaincre les tutelles qu'il valait mieux faire un nouveau bâtiment plutôt que de réhabiliter l'actuel... Comment peut-on imposer aux résidents, aux personnels trois ans de travaux, avec bruit, poussière et gênes diverses pour le fonctionnement.

Bref, la création d'un EHPAD en site propre s'est finalement imposée quand la commune a indiqué aux services du département et de la région (ARS) qu'elle offrirait le terrain à l'euro symbolique.

A partir du moment où ce choix a été retenu le compte à rebours a été lancé. Un concours d'architectes a été lancé et 63 candidats ont fait leurs offres de services.



Trois cabinets d'architectes ont été retenus qui devraient présenter leurs esquisses à la fin du printemps. Un seul lauréat sera retenu et les études architecturales se poursuivront jusqu'en fin d'année 2020.

Ensuite, l'appel d'offres sera lancé avec un délai de trois mois pour remise et analyse des offres. Le montant des travaux est estimé à 6,2 millions d'euros hors taxes. Le financement se fera par emprunt à partir du budget de l'établissement et des aides du département et de la région.

En tenant compte des délais incompressibles précédant la construction, c'est seulement en 2023 que le nouvel EHPAD sera ouvert.

Projets "photovoltaïque"

Projet de toiture photovoltaïque sur le Boulodrome

La réfection de la toiture du boulodrome est nécessaire. Afin de participer au développement des énergies renouvelables, tout en créant une ressource financière, le choix a été fait d'équiper la toiture de ce bâtiment de panneaux photovoltaïques.

Avec une surface d'environ 600 m², la centrale devrait avoir une puissance installée proche des 100 kWc.

De par sa localisation et son orientation, le productible annuel de la centrale est estimé à 1 058 kWh/kWc/an.

Cette production correspond à la consommation annuelle de 53 habitants (hors chauffage) permettant ainsi d'éviter le rejet de 35 tonnes de CO₂ par an.





Projet de construction d'un bâtiment mono-pan photovoltaïque à proximité immédiate du Boulodrome

La SEM 24 Périgord Energies, filiale du Syndicat départemental d'énergies, a passé une convention avec la Chambre d'Agriculture de la Dordogne pour une durée de cinq ans.

Le but est d'aider les exploitants agricoles mais également les collectivités locales qui souhaitent investir sur un bâtiment en y associant un projet d'énergies renouvelables.

Les deux organismes ont souhaité jouer la carte locale en faisant appel à des entreprises de Dordogne et ont mis au point un type de construction qui d'un point de vue architectural s'intègre au paysage.

La SEM 24 prend en charge l'étude de faisabilité du projet, les démarches administratives et la construction du bâtiment de dimensions 36 m x 18 m.

La collectivité, pour sa part, met à disposition le foncier et ne prend en charge financièrement que le coût du raccordement au réseau et les travaux de terrassement.

Au terme d'un an de projets, 24 bâtiments de ce type, équipés de panneaux photovoltaïques ont ainsi vu le jour en Dordogne, ce qui représente une production de 20 méga watts, soit l'équivalent de 16 000 périgourds en consommation annuelle d'électricité hors chauffage.

C'est dans ces conditions que la Commune de Neuvic s'est positionnée, va bénéficier de la construction d'un bâtiment neuf de ce type d'une surface de 648 m² et contribuer ainsi à la transition énergétique.

Lotissement rue des Chênes

La commune a acquis pour la somme de 50 000 € les terrains pour la réalisation de 14 lots d'une superficie de 700 à 800 m² en moyenne. Leur viabilisation se réalisera dans les mois qui viennent.

Mais 7 lots peuvent être mis à la vente immédiatement : il s'agit des lots ayant un accès direct sur la rue des Chênes et matérialisés en bleu sur le plan ci-dessous.



Terrains à construire quartier de la Gare



La commune possède trois terrains entièrement viabilisés, d'une superficie de 1000 à 1600 m² qu'elle va mettre en vente.

L'arrivée du TER avec son cadencement donnera sans conteste de la valeur ajoutée à ces terrains

Pour toute information, s'adresser au secrétariat de la mairie, 05 53 82 81 86.

Centre multimédia

6 rue des frères Pouget

Renseignements : 05 53 80 09 88

Réservations spectacles : 05 53 80 12 34

E-mail : multimedia@mairie-neuvis.fr

La salle de spectacle

La salle de spectacle a pour vocation de proposer au public des spectacles de qualité, vivants et variés. Cette année, 17 spectacles en salle et 7 spectacles extérieurs (dont 4 avec Neuvis sur Rire) ont été programmés : théâtre amateur, spectacle musical, ciné-conférence, contes, chansons, jonglerie, solo humoristique, théâtre de rue et spectacle familial jeune public...

Harmonie Salembraise



Neuvis sur rire



comme une image



Après moi le deluge



Patates



Charles & Stone



Neuvis sur rire



ZOU



Les spectacles du dimanche après midi :

Les spectacles familiaux orientés jeune public sont des spectacles vivants et professionnels toujours programmés le premier dimanche des vacances scolaires à 16 heures.



Sous le chantier la plage



La fortune de Jeanne

Soirées 2 théâtres

Pour la deuxième année consécutive nous avons proposé un week-end théâtre amateur. Cette rencontre permet aux troupes locales de Dordogne de jouer dans une belle salle, avec de belles lumières.

Le Centre multimédia a invité 4 troupes :

les Strapantins de Saint Cyprien,
la Compagnie Utopie de Bars,
l'Atelier Rouge Théâtre de Saint-Astier
le Nouveau Théâtre de Neuvic.

Les rencontres et les échanges avec les troupes de théâtre ont été appréciés.



week-end théâtre

Cette année, en off, le Nouveau Théâtre de Neuvic et l'Atelier Rouge Théâtre de Saint-Astier ont participé à un atelier d'improvisation mené par Stéphanie Maestro (Professeur à l'Atelier Rouge théâtre).

Une troisième édition de ce week-end théâtre sera proposée en 2020.



week-end théâtre

D'autres manifestations

Le Centre multimédia participe au festival de Neuvic sur Rire. L'équipe propose une programmation de spectacles et organise la gestion matérielle et scénique de la manifestation.



De plus, ont eu lieu cette année encore, des résidences d'artistes. Ce sont des temps proposés aux compagnies pour travailler sur scène. Trois compagnies sont venues répéter ou créer leur spectacle.

Infos pratiques :

Si vous souhaitez recevoir toutes les infos des spectacles, vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information sur le site de la mairie de Neuvic. Vous pouvez aussi nous donner votre adresse postale, vous recevrez ainsi le programme papier dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez réserver vos places par téléphone, par mail ou directement à l'accueil du centre multimédia, elles seront retenues jusqu'à 15mn avant le début du spectacle.

Un spectacle familial vivant et professionnel est organisé chaque premier dimanche des vacances scolaires.

La salle informatique

La salle informatique a pour objectif de proposer une aide informatique afin que tout un chacun puisse utiliser l'outil informatique et Internet pour accéder aux services publics numériques.

Les novices ont la possibilité de s'initier aux premiers savoirs informatiques avec l'atelier "débutant". Les adhérents peuvent également se perfectionner en participant aux différents ateliers thématiques, tels que : le traitement de texte, le tableur, l'internet, la retouche photo, les diaporamas, le montage vidéo, ...

La notion de service public a pris également tout son sens quand au mois de mai, M. BLANC (directeur de la trésorerie de Ribérac) est venu accompagner les plus hésitants, dans leur déclaration de revenus en ligne.

Une centaine de personnes fréquente annuellement la salle informatique.

Nouveau projet

Un partenariat a été mis en place avec la maison des jeunes (MDJ) de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre autour d'un projet intergénérationnel initié par Olivier DEFFARGES (animateur centre multimédia) et Sandra SYLVESTRE (directrice de la MDJ) autour du Smartphone.

Les adolescents sont venus initier les aînés dans l'utilisation de leur Smartphone. Ils ont pu ensemble apprivoiser cet outil, parfois capricieux, afin d'en exploiter au mieux son utilisation.

Les appels, les SMS et les différentes applications installées, n'ont désormais plus de secrets pour les séniors !

A la fin de cet atelier, les séniors ont préparé un goûter pour les remercier de ce moment de partage.

Dans le cadre du concours photo 2019, nous avons également visité le moulin de la Veyssière, célèbre pour son huile de noix et de noisettes, afin de réaliser quelques clichés avec un petit groupe d'abonnés. Les prises de vues ont ensuite été exploitées lors de l'atelier diaporama.



Programme des animations pour 2020

Dates	Animations
13 au 31 janvier	TABLEUR initiation débutant - Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
3 au 21 février	ENVIRONNEMENT WINDOWS initiation débutant - Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
24 février au 6 mars	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
9 au 27 mars	RETOUCHE PHOTO initiation débutant - Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
30 mars au 17 avril	INTERNET et MESSAGERIE ELECTRONIQUE initiation débutant - Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
20 au 30 avril	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
4 au 7 mai	TELE-DECLARATION D'IMPÔTS
11 au 29 mai	TRAITEMENT DE TEXTE - MON SMARTPHONE & MOI Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
2 au 19 juin	DIAPORAMAS ANIMES initiation débutant - Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
22 juin au 3 juillet	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
Juillet / août	Point Internet Suivant les horaires d'ouvertures communiqués ultérieurement

Image & zoom

“Un objet du quotidien”

La bibliothèque municipale Jeanne d'Arc et le centre multimédia de Neuvic ont organisé la quatrième édition du concours photo amateur intitulé “Un objet du quotidien”.

Cette année encore de très belles photos ont été primées.

**Concours photo 2019
Image & zoom
«Les objets du quotidien»**



Le jury du concours photo a décidé de lancer un nouveau défi aux photographes amateurs : réaliser des photos du quotidien, tout un programme... Des ateliers et des animations seront aussi proposés pour accompagner ce concours.



Exposition de la roulotte à images et spectacle de conte avec “les trucs en scope”



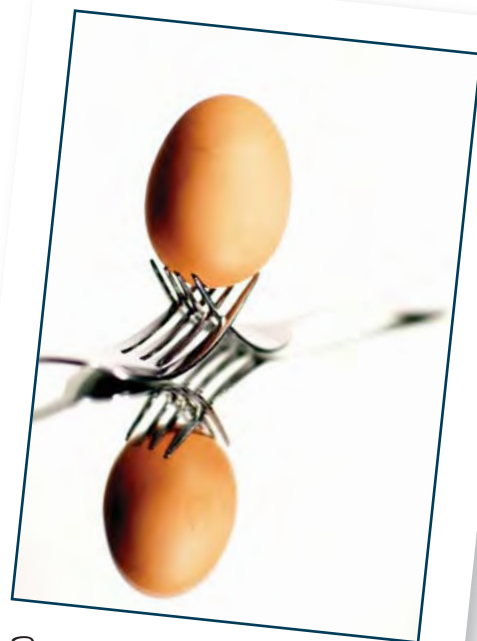
Vernissage exposition “Artisans immortels” à la bibliothèque et lancement du concours photo 2019



Du blé au pain avec Gaëtan Bourdon, conférence et fabrication de pain



Balade photo et création de diaporama



Prix du Jury catégorie adulte :
Christophe Alix “A table”



Prix du Jury catégorie enfant :
Maddie NAOLI “le thé du matin”

Concours photo 2020 : Image & zoom “Le rouge”

Le prochain thème du concours photo est “Le Rouge”. Le rouge est la couleur de la passion, de l'amour mais aussi du sang, de l'interdit, du danger... Dans un registre plus simple, nous retrouvons aussi le rouge dans les fleurs, le soleil, les fruits, les légumes... Que de possibilités pour faire de beaux clichés !

Bibliothèque Municipale Jeanne d'Arc

25 av. Général De Gaulle
 Tél. : 05 53 81 66 27
 bibliotheque24@mairie-neuvis.fr
 Catalogue départemental : biblio.dordogne.fr

Horaires d'ouverture au public

Mardi	10h-12h	16h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi - Vendredi		16h-18h
Samedi	9h-12h	

Les groupes sont accueillis sur rendez-vous.

Pour emprunter des documents, il vous faut :

- Remplir un formulaire d'inscription
- Présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile
 - Régler la cotisation de 7 € par an et par famille (chèque ou espèces).
 - Présenter un justificatif d'exonération du tarif de l'inscription (étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux).

Modalités de prêt :

	Livres	Périodiques	Audio	Vidéo
Maximum par personne	5	3	3	2
Maximum par famille	15	5	5	5
dont	7BD maxi			2 Fictions
Nouveautés (2 documents par famille)	14 jours	14 jours	7 jours	7 jours
Durée maximale de prêt	28 jours	28 jours	14 jours	14 jours

Il est possible de consulter le catalogue départemental sur le site : biblio.dordogne.fr

L'inscription à la bibliothèque vous permet également d'accéder à la Médiathèque numérique de Dordogne, vous pouvez la découvrir sur place et y accéder depuis chez vous par la suite.

Lors des ciné-conférences proposées par le centre multimédia, la bibliothèque propose un fonds documentaire sur le thème abordé. Une fois la conférence passée, vous pouvez l'emprunter.

La bibliothèque intervient régulièrement au sein de la crèche et de la maison de retraite, elle reçoit les classes de l'école maternelle et élémentaire, les classes spécialisées, ainsi que les centres de loisirs de la communauté de communes ; un accueil régulier est également réservé aux élèves de sixième du collège.

Une fois par mois des livres adaptés aux bébés sont proposés lors d'un accueil réservé aux tout-petits et à leurs accompagnants : les séances de "Bébés lecteurs".

Elles sont ouvertes à tous : parents, grands-parents, assistantes maternelles, ... et il est possible de venir pour dix minutes, une demi-heure ou plus selon l'envie, partager des moments autour du livre.



Cette année la séance organisée au mois de novembre coïncidait avec la venue de l'exposition d'Anne Letuffe autour de son livre "le tout-petit". Dans le cadre de cette animation en réseau avec les bibliothèques de Saint-Astier et de Saint-Léon sur l'Isle, une initiation au yoga pour les tout-petits, ainsi qu'une séance de massage pour bébés ont été proposées pour la plus grande joie des petits.



Une rencontre entre les résidents de l'EHPAD (Maison de retraite) et les enfants qui fréquentent le Réseau des Assistantes Maternelles a lieu régulièrement.

La bibliothèque a proposé des livres pour créer un lien entre ces deux générations.



En avril, l'ouverture du concours photos (Images et Zoom sur le thème : un objet du quotidien) a été réalisée en même temps que le vernissage d'une exposition de photos prises par Denis Nidos et prêtée par la bibliothèque départementale sur les artisans immortels.



La fin d'année a vu l'aboutissement du travail des élèves de 6^{ème} avec une lecture de contes et d'albums de Noël aux classes de CP et CE ainsi qu'aux résidents de l'EHPAD. Tous les participants ont apprécié ces rencontres.



Les Pitchouns

Comme chaque année, l'approche des fêtes annonce la fin de l'année calendaire et le passage du père Noël pour nos pitchouns. Le moment est venu de faire un petit bilan sur l'année écoulée.

En début d'année, nous avons bénéficié d'un spectacle "les apartés" par le biais du coteac avec la compagnie "les cailloux sauvages". Dans cette troupe, il y a des personnes malentendantes. Ce fut un très beau moment d'échange et de partage aussi bien avec les enfants qu'avec l'équipe.

L'année a été rythmée par les différentes saisons dont certaines activités découlent, comme pour la semaine du goût ou les différentes fêtes (chandeleur, carnaval, ...). L'été est toujours un moment agréable durant lequel les enfants partent souvent goûter dans le parc du château avant de faire des batailles d'eau.



Cette année, nous avons bénéficié d'interventions extérieures pour du baby danse et de l'éveil corporel (animé par ufolep).

Comme tous les ans, Cathy notre bibliothécaire communale intervient tous les mardis pour le bonheur des enfants.

Chaque année, il est difficile de voir partir nos plus grands mais nous avons le bonheur d'accueillir nos plus petits.

La crèche affiche complet tous les ans, donc n'hésitez pas à nous contacter rapidement au :

05 53 81 51 07 ou lespitchouns@ccivs.fr

Les Castors Juniors



EXTRA & PERISCOLAIRE
Rue du Jumelage
Tél. : 05 53 81 56 09
Mail : alshprimaireneuvic@ccivs.fr

Les termes de “fusion” ou de “regroupement” permettent depuis la Rentrée Scolaire 2019/2020 de disposer d’un lieu unique et fonctionnel, avec des espaces adaptés aux plus jeunes (Le Pôle Frimousses) comme aux plus grands (Le Pôle Juniors), d’où cette nouvelle dénomination de l’Accueil “Les Castors”.

Un concept qui vise aussi, à simplifier la vie des familles avec des enfants d’âges différents tout au long de l’année sur le même site.

L’Accueil Extra & Périscolaire a une capacité d’accueil de 20 enfants âgés de 3 à 6 ans et de 36 enfants âgés de 6 à 12 ans, venant de la Communauté de Communes Isle, Vern, Salembre.

Sous la responsabilité de la Directrice, l’Accueil Extra & Périscolaire est assuré par une équipe qualifiée.

L’Accueil de Loisirs est fermé tous les ans, pour le pont de l’Ascension, deux semaines au mois d’août (1^{ère} quinzaine sous réserve) et une semaine entre Noël et le jour de l’An.

- Tarifs selon le quotient familial.
- Règlement par prélèvement automatique ou au Trésor Public par chèque, chèque CESU, espèces, CB.

Renseignements et inscriptions durant les heures d’ouverture de l’Accueil de Loisirs

Projets éducatif et pédagogique

Ils sont mis à disposition à l’entrée de l’Accueil de Loisirs et peuvent être consultés sur place par les familles et remis sur demande aux familles qui le souhaitent.

Fonctionnement

Accueil des jours d’école : (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- Pour les moins de 6 ans
Le matin 6h50-8h45 - Le soir 16h35-18h30
- Pour les plus de 6 ans
Le matin 6h50-8h35 - Le soir 16h30-18h30
- Accueil du mercredi et des vacances
La journée de 06h50-18h30

Les animations sur l’année 2019 :

1^{er} Semestre

Pour commencer l’année civile, poème du nouvel an, bonhomme de neige lumineux, gâteau des Rois... sont venus illuminer “Les Vacances de Noël”.



Dans le cadre d’un projet de solidarité et de citoyenneté, du 09/01 au 13/02/2019, les enfants ont pu faire différents ateliers (Recherche documentaire, quizz, création d’affiches d’information...) qui ont permis un travail de **sensibilisation sur les dangers domestiques**, de connaissances et d’initiation à la pratique des premiers secours avec l’intervention de M. MONDOUX Michel (Pompier volontaire) et de M. DEBIAIS Hervé (Formateur Secouriste).



Conception de M. Carnaval et de sa sentence pendant “Les Vacances de Février”. Il fut jugé et brûlé le mercredi 06 Mars, lors de la manifestation carnavalesque organisée par le Comité des Fêtes de Neuvic. Un spectacle et un goûter offerts par l’association sont venus clôturer ce moment de partage.



Sortie à Trélissac au **SNOW BOWL PALACE** où “Spare” et “Strik” étaient au rendez-vous !



Tchoukball & Hockey au Gymnase de Neuvic, animés par Michel MONDOUX Animateur Sportif Territorial.



Pour poursuivre une démarche de citoyenneté du 06/03 au 10/04/2019, les enfants ont découvert une "éducation" ludique centrée sur la **Sécurité Routière** à travers différentes activités. Pour étayer ce projet, un agent de la Brigade de Neuvic et un autre de la Brigade de St-Astier sont venus mettre en œuvre une action de prévention au sein de la structure.



Dans le cadre des Parcours CLEA "Matières et Territoire en chantier", un intervenant M. THEPAULT Joël sculpteur a proposé aux enfants un atelier nature pendant "**Les Vacances de Printemps**" dans le parc de la Bibliothèque de Neuvic. Les enfants ont dû mêler imagination et création pour réaliser 2 arts éphémères à partir d'éléments naturels avec du bois comme matière principale.



Un stage sportif a été organisé, par le Conseil Départemental au Gymnase du Roc à St-Astier et encadré par des éducateurs sportifs. Activités proposées : Tir à l'Arc, Rugby, Hockey et Capoeira.



Du 15/05 au 03/07/2019, **découverte, rencontre, échange, détente** ont été au rendez-vous... dont une matinée Inter-Centres à St Léon pour un spectacle en commun "La poule et l'épouvantail" autour de l'éco-citoyenneté & Un après-midi "Centres de Loisirs" au Stade des Parrauds à Montrem, dans le cadre du Festival de la Vallée pour une découverte de l'exposition des différentes œuvres autoportantes réalisées sur chaque Accueil (Neuvic ; Montrem; St Léon ; Chantérac et Gimel) pendant les vacances d'Hiver et de Printemps.



Le temps a passé, les années ont défilé et les jours de travail se sont écoulés et les voilà, au pays des retraités heureux !

Monique VEYSSIERE (à gauche) qui avait la fonction de Directrice à l'Accueil de Loisirs La Maison de la Petite Enfance et Maryse PARADE (à droite) qui était Animatrice à l'Accueil de Loisirs Les Castors Juniors à Neuvic. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur nouvelle vie !



2^{ème} Semestre

Pour "**Les vacances Estivales**", les aventures ont continué pour les Castors Juniors... Les enfants ont pu participer à différentes activités avec, pour chaque semaine, un thème qui a servi de fil conducteur aux activités et sorties proposées.



En juillet, une sortie commune avec l'ALSH de Chantérac à WALIBI a permis aux enfants de vivre des sensations fortes et de passer une journée exceptionnelle entre copains !

Une sortie à vélo sur la voie verte pour se rendre à Sourzac afin de participer à une Chasse au Trésor où, Karine JAMIER de l'Office du Tourisme de Neuvic, nous attendait pour un petit briefing avant la course aux énigmes ! Tout au long de ce parcours, les enfants ont pu découvrir, en s'amusant, l'histoire et l'architecture de ce patrimoine local.



En août, une animation ROLLER itinérante, dispensée par un moniteur diplômé d'état est venue agrémenter les vacances autour d'une activité basée sur la découverte des fondamentaux de cette discipline et les jeux.



Journée sur le site de la **Jemaye** pour une matinée sportive (VTT ; Biathlon ; Course d'orientation) organisée par le Conseil Départemental et un après-midi détente avec une séance "Baignade" !



Journée découverte sur le site le Régourdou à Montignac pour redécouvrir l'histoire aux temps préhistoriques, mais aussi ateliers créatifs comme l'art pariétal sur paroi...



Pour un **partage d'activités**, de repas... une journée Inter-Centres au Gymnase de Neuvic pour les enfants âgés de 8 ans et plus autour du "Jeu" a été organisée par les adolescents de la Maison des jeunes de St-Astier.



Des temps de rencontre et d'échange avec les familles ont été organisés autour d'un buffet préparé par les enfants avec une exposition de leurs réalisations, une rétrospective en image de la vie au Centre, une chorégraphie... sont venues clôturer chaque mois estival.



Du 04/09 au 16/10/2019, les mercredis périscolaires ont été consacrés à l'éducation des techniques du **"Stop Motion"** pour réaliser un court métrage (image par image) inspiré de l'histoire "Les trois petits cochons".



A cet effet, petits et grands ont dû confectionner un décor avec des accessoires et s'appropriier l'histoire pour le bon déroulement des mises en scène et prises de vues au Centre Multimédia. Cette activité a été encadrée par Olivier DEFFARGES et Emeric COLLINET porteurs du projet.

Pour **“Les Vacances de Toussaint”**, l’incontournable défilé d’Halloween, déguisés, grimés, les enfants sont allés voir les commerçants de Neuvic qui ont joué le jeu alors qu’ils leur lançaient cet ultimatum déroutant : “Des bonbons ou un sort ??” Merci à tous, pour votre participation grandissante chaque année !



Du 06/11 au 18/12, **“Ho ! Ho ! Ho ! En route pour le pôle nord !”** était le thème de cette dernière période de l’année où les enfants ont pu créer, imaginer, vivre et exprimer des émotions et formuler des choix autour de la magie de Noël ... (Calendrier de l’Avent ; Lettre au Père Noël ; Boule à neige etc.)

Le Mercredi 18 décembre, une sortie au Restaurant “Flunch” à Marsac, une séance au Cinéma à St-Astier pour la projection d’un film d’animation et l’Arbre de Noël à l’Accueil de Loisirs sont venus clôturer ce cycle festif !



Tout au long de l’année des passerelles ont été organisées avec la Bibliothèque et au Centre Multimédia dans un but éducatif et ludique ainsi qu’avec les enfants de l’I.M.E (Institut Médico Educatif) et leur éducatrice pour poursuivre un projet sur l’intégration et la tolérance.



Pour cette année 2020, d’autres projets sont à l’étude et chaque évènement comme (Carnaval ; Le Festival de la Vallée ; Pâques ...) est prétexte à une animation particulière.

Toute l’équipe d’animation et moi-même vous présentent nos meilleurs vœux pour cette nouvelle



Pour la rentrée de 2019, les effectifs de l’école maternelle sont constants.

Les élèves sont répartis ainsi :

- Une classe de 22 MS. Enseignantes : M^{me} Taverny et M^{me} Lamarque les lundis ATSEM : M^{me} Herpoël
- Une classe de 24 PS-GS. Enseignante : M^{me} Presle. ATSEM : M^{me} Buisson.
- Une classe de 25 PS-GS. Enseignante : M^{me} Raignier. ATSEM : M^{me} Marlier. AVS-CUI : M^{mes} et Lort.
- Une classe de 23 PS-MS. Enseignante : M^{me} Letellier (actuellement remplacée par M^{me} Laporte). ATSEM : M^{me} Lacour.

Après les vacances d’hiver, commenceront les préinscriptions des enfants nés en 2017 (PS) Merci de vous rapprocher de la Mairie pour obtenir un certificat d’inscription puis de contacter la directrice au :

05 53 81 50 99 ou

par mail : ce.0240283c@ac-bordeaux.fr
pour demander un rendez-vous (tous les lundis).

Une intégration sera proposée courant-juin aux enfants fréquentant la crèche de Neuvic et une visite avec tous les futurs élèves est programmée le lundi 29 juin 2020.

Cette année, nous avons choisi de fédérer toutes les classes autour d’un même projet : les 5 sens. Dans ce cadre, toute l’école est inscrite aux classes chantantes.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2020 !

L’équipe enseignante

Association TD aide aux devoirs

Comme chaque année, les bénévoles de TD aux devoirs, en relation avec les enseignants, accueillent des enfants de l'élémentaire.

L'année dernière nous avons ainsi pu accueillir 6 élèves, et nous pourrions en accueillir davantage si nous étions plus nombreux.

L'aide a lieu dans les locaux de l'école après la classe 2 jours par semaine.

L'association est à la recherche de bénévoles. Si vous disposez d'un peu de temps nous serons heureux de vous recevoir parmi nous.

06 83 77 88 69

(Dominique)

06 75 67 20 29

(Myriam)



sortie à l'accrobranche

Ecole Élémentaire

Pour la rentrée de 2019, les effectifs de l'école élémentaire sont stables avec 184 élèves. L'équipe enseignante reste la même, à l'exception du remplacement de M^{me} Droal par M^{me} Le Corguillé ainsi que de M. Moze par M^{me} Duménieu.

Les élèves sont répartis ainsi :

- 1 classe de CP à 26 élèves.
- 1 classe de CP-CE1 à 24 élèves.
- 1 classe de CE1-CE2 à 26 élèves.
- 1 classe de CE2 à 27 élèves.
- 1 classe de CE2-CM1 à 25 élèves.
- 1 classe de CM1-CM2 à 27 élèves.
- 1 classe de CM1-CM2 à 29 élèves.



le centre multimédia décoré par les productions d'élèves dans le cadre du projet émotions



Pour cette année 2019-2020, toutes les classes de l'école seront fédérées autour de deux projets :

- la mise en place d'un jardin collaboratif, en association avec les services municipaux.
- Un PACD (Projet d'Action Culturelle Départemental) classes chantantes qui aboutira à plusieurs concerts au centre multimédia en juin 2020.



Pique-nique lors du festival de La Vallée.

Les inscriptions en CP pour la rentrée de 2020 auront lieu :

- les lundis 6 avril, 4, 11 et 25 mai, 15 et 22 juin 2019, de 9h00 à 17h00.
- les vendredis 15, 22 et 29 mai, 5 et 19 juin de 9h00 à 16h00.

Merci de prendre rendez-vous avec la directrice, au **05 53 81 50 76** ou par mail : ce.0240913m@ac-bordeaux.fr

Collège Henri Breton

Pour l'année scolaire 2019-2020 le collège Henri Breton accueille 316 élèves répartis dans 11 classes et une classe Ulis. Quelques nouveaux adultes arrivants viennent compléter l'équipe éducative forte de 23 professeurs et 12 personnels (direction, gestion, administration, vie scolaire, entretien et cuisine).

Bénéficiant d'un horaire hebdomadaire de 26 heures et d'une pause méridienne d'une heure et demie, les élèves peuvent participer à des projets collectifs dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des ateliers proposés lors de la pause méridienne.

De par les concertations prévues tout au long de l'année, les thèmes abordés sont nombreux et variés.

Par la mise en place de l'aide personnalisée, des parcours avenir, citoyen et culturel, dispositifs encadrés par des équipes pluridisciplinaires. Chaque jeune pourra construire un projet personnel, réfléchi et réaliste, dans de bonnes conditions.

Les associations essentielles au collège maintiennent leurs actions :

- le Foyer Socio Educatif qui participe financièrement aux divers projets du collège et anime la vie extra scolaire des élèves organise cette année encore la fête du collège, la boum et le vide grenier.

- l'Association Sportive "Les Frelons" qui permet à tous les élèves volontaires de pratiquer divers sports le mercredi après-midi et de participer à des compétitions, encadrés par les professeurs d'EPS du collège.

Les parents participent aussi à la vie du collège par leur représentation dans les instances à l'issue des élections (conseil d'administration, CESC, commissions éducatives, conseils de classe) et leur implication dans la vie du collège est un outil précieux dans la réalisation de nos missions et objectifs au sein de l'éducation nationale.

- Le partenariat collège-famille, les temps d'échange et l'importance de la communication entre ces deux institutions sont facilités par l'Espace Numérique de Travail qui permet un suivi quotidien de l'élève par tous (parents, enseignants, adultes référents,...).

Une cérémonie républicaine de remise de diplômes a eu lieu le vendredi 18 octobre en présence des différents représentants des communes où sont logés nos élèves. Il est à noter que pour la session 2019, 92.8 % de nos élèves ont obtenu le Brevet (dont 77% avec mention qu'il soit général ou professionnel) et tous nos élèves de 3^e, ainsi que les délégués ont été formés au PSC1, 1^{er} diplôme de secourisme.

Les projets sont encore nombreux cette année, avec tout particulièrement la semaine d'intégration des sixièmes, les projets lectures, le lien avec la bibliothèque municipale de Neuvic. Un séjour culturel en Angleterre et un séjour de cohésion (course d'orientation et sciences) à Hagetmau, les actions en lien avec la banque alimentaire ou les restos du cœur, le jardin partagé en partenariat avec l'ITEP de Neuvic et le parcours chanson.

La liste est encore longue !!! Il se passe beaucoup de choses au collège de Neuvic-sur-l'Isle qui a encore brillé en 2019 par ses réussites : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} ex-aequo au challenge Tri-Lanta de Dordogne, 1^{er} au concours robotique, 2^{ème} au rallye citoyen et 4^{ème} au championnat de France de course d'orientation. La multitude des projets est répartie sur l'ensemble des niveaux afin que tous bénéficient d'un apport culturel et citoyen.



PERSONNELS DU COLLEGE SUR LA PHOTO DE RENTREE 2019/2020



M^{ME} VERNAUZOU Sophie - enseignante
M^{ME} BARON Marie - enseignante
M BOUVET Stéphane - secrétaire
M^{ME} RIGOUX Carole - Assistante d'éducation
M^{ME} LE HIR Cécile - principale
M^{ME} LEMOULAND Ingrid - conseillère principale d'éducation
M^{ME} BOUYER Marie-Claude - infirmière
M PETYT Stéphane - enseignant
M^{ME} DARCEMONT Françoise - enseignante
M^{ME} REMAUD Marie - enseignante
M^{ME} DANTEC Hélène - enseignante
M^{ME} MARTY Laurence - enseignante
M^{ME} LAROUMAGNE Hélène - enseignante
M^{ME} REY Stéphanie
 accompagnant élève en situation handicap
M CASSONNET Dimitri - agent
M^{ME} FERRE Christine - enseignante
M^{ME} PERROT Julie - enseignante
M NAUDET Fabien - agent

M^{ME} DESORTIAUX Annabelle - PSY En
M VALETTE Laurent - agent
M^{ME} GIROUX Corinne - agent
M^{ME} AGUIREBENGOA Chantal - Gestionnaire
M^{ME} BERTRANDIAS Isabelle - enseignante
M PETYT Stéphane - enseignant
M MANCIET Jacques - enseignant
M LACOMBE Daniel - enseignant
M THOMAS Armand - agent
M^{ME} Marinne CONSTANT - Assistante d'éducation
M CONSTANT Thierry - cuisinier
M CONSTANT Benjamin - agent
M DEBIAIS Hervé - enseignant
M CASTETS Lionel - enseignant
M LEMOULAND Guy-Eric - enseignant
M^{ME} DURAND Bénédicte - enseignante
M CHAGNON Stéphane - enseignant
M^{ME} PENE Isabelle - documentaliste
M^{ME} COUPINOT Vanessa - Assistante d'éducation

Les personnels en **bleu** sont nouveaux

Maison de retraite

Le Bonheur est dans le jardin

Événements marquants de l'année 2019

- De nouveaux ateliers proposés par l'association CENT
- Shooting photo et exposition "le grand âge en lumière"
- Intervention d'un enseignant d'activité physique adapté



L'atelier jardinage :

Chacun retrouve ses manches pour planter herbes aromatiques et plants de tomates cerise. Echanges et partage d'expériences sont au rendez-vous autour de cette table de jardinage spécialement conçue par les agents techniques et pouvant accueillir jusqu'à six résidents en fauteuil.

Évènements à venir :

Un projet de direction commune avec le centre hospitalier de Vauclaire dont la directrice M^{me} Célérier assure actuellement l'intérim de l'Ehpad se concrétisera en 2020.

Le projet de construction d'un nouvel établissement de 75 lits (10 lits supplémentaires par rapport à l'existant) sur le terrain face à la RPA a été validé par les autorités de tutelles.

Le jury de construction d'architectes se réunira en Mars 2020 pour le 2^{ème} tour.

L'Atelier couture pour se souvenir



L'atelier couture :

Un moment convivial où les savoirs-faire de chacun s'expriment au travers de créations originales (lingettes bio démaquillantes, pochettes aux formes et couleurs acidulées...).

Retrouvez toutes ces créations lors des marchés de Noël et autres manifestations.

La vie de la maison



Moment privilégié de bien être, l'atelier main soyeuse remporte un franc succès.

Le goût retrouvé de l'élégance illumine les visages.

En toile de fond l'exposition photos "le grand âge en lumière".

26 avenue Général de Gaulle

B.P. 23 - 24 190 NEUVIC SUR L'ISLE

Téléphone : 05 53 81 50 59

Fax : 05 53 81 75 50

E-Mail : mr.neuvic@wanadoo.fr

Paroisse

Neuvic appartient, avec 17 autres communes, à la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul des rives de l'Isle...

Le service pastoral est assuré par le P. Jean-Paul HERVOUËT (curé modérateur) et le P. Gilbert NKURAYIJA (curé), chanoines réguliers de Saint-Augustin (Congrégation de Saint-Victor). Ils sont aidés par le P. Jean-Claude DAGUT et des laïcs au sein de différentes équipes : Equipe d'Animation Pastorale, Conseil Economique, Equipe d'Accompagnement des familles en deuil, Equipes de catéchèse, Equipes de préparation au mariage et au baptême, Equipes d'aumôneries dans les EHPAD et au Centre de Détention de Neuvic, Equipes d'animation liturgique, ...



Sur la paroisse, une messe dominicale anticipée est célébrée le samedi à 18h (horaire d'hiver de Toussaint à Pâques) ou 18h30 (horaire d'été) ; le dimanche une messe à 9h et deux messes à 10h30 (en principe Neuvic et Saint-Astier. Le mardi messe à Neuvic à 10h et une à l'EHPAD le 2^e vendredi du mois à 10h30.

Une feuille mensuelle des **Annonces paroissiales** est à disposition de tous au début de chaque mois, dans les églises ; elle est apposée dans le panneau d'affichage près de chaque église et peut être envoyée sous forme numérique à ceux qui donnent leur adresse mail, soit à la Maison paroissiale, soit par courriel (voir ci-dessous).

Pour tout renseignement (mariage, baptême, communion, confirmation, catéchèse, groupes de prière ou de lecture biblique, vie de la paroisse, ...) ou pour une demande d'entretien avec un prêtre, s'adresser à "La Maison Paroissiale 18 place du 14 Juillet 24110 Saint-Astier". Un accueil y est assuré du mardi au samedi de 10h à 12h.

Vous pouvez aussi

- téléphoner au **05 53 54 11 66** (Maison paroissiale) ou **05 53 04 96 94** (Service communication)
- adresser un message par mail à : paroissecathopierrepaul24@gmail.com
- consulter la page facebook (accessible à tous même ceux qui n'ont pas de compte personnel facebook) www.facebook.com/paroissepierrepaulrivesdelisle.catho24



Une collectivité ou une association voulant organiser une manifestation culturelle dans l'église doit, dès que possible, et en fournissant le programme, en faire la demande écrite (courrier ou courriel) au curé modérateur pour accord. La Paroisse adressera ensuite à l'organisateur une convention à compléter. A charge pour le dit organisateur d'en informer la Mairie.

CAMPING***

Bonjour à tous. Cette année Jean-Marie vous accueillera au camping de Neuvic avec son plus beau sourire, il remplace Julie partie pour de nouveaux horizons. Vous trouverez toujours au camping notre snack avec ses glaces, de nouveaux mobiles home pour un meilleur confort, cette année nous avons élaguer de nombreux arbres afin que le camping soit baigné de soleil, vous pourrez toujours accéder a la piscine mais les règles changent, deux entrées vous seront offertes par personne et par séjour puis un tarif privilégié vous sera proposé, toujours la possibilité de pêcher le long du camping pour le bonheur des grands et des petits, nous ferons toujours nos soirées auberge espagnole, repas et musique estivale, animations touristique du dimanche et plein d'autres nouveautés pour faire vivre notre belle région.

www.campingneuvicdordogne.com



Office de Tourisme

Communautaire de Saint-Astier - Neuvic

Accueil de Neuvic :
2 place de la Mairie
24190 NEUVIC



Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER
Conseiller en séjour : Jean-Emmanuel TESTUT
tél : 05 53 81 52 11
tourisme.neuvic@ccivs.fr
www.tourisme-isleperigord.com
www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier
www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord
http://office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com/

L'accueil hors les murs

Parce que seul 1 touriste sur 10 franchit les portes d'un Office de Tourisme, la solution d'aller au-devant de ceux-ci s'impose naturellement.

• Accueil gourmand devant le camping

Depuis 2008, l'Office de Tourisme propose un accueil gourmand en présence de producteurs locaux chaque dimanche matin de mi-juillet à mi-août. En 2018, près de 400 touristes ont pu déguster de savoureux produits du Périgord et bénéficier de conseils pour apprécier au mieux leur séjour.



- Accueil sur "jardin en fête" dans le parc du château de Neuvic
- Accueil sur le marché des potiers à Beauronne

Animation du territoire

- Jeu de piste sur Neuvic avec Sam le p'tit détective

Jeu de piste proposé aux enfants de 6 à 12 ans, disponible toute l'année dans votre Office de Tourisme, 1€ le livret jeu.



Plus de 800 personnes ont participé à la chasse au trésor proposée durant l'été par l'Office de Tourisme. Opération reconduite en 2020 avec de nouvelles énigmes à résoudre !

- Eté actif sur toutes les communes de la CCIVS

Tout l'été, des animations sportives et des loisirs de pleine nature ont été proposés à des tarifs réduits par la CCIVS et le Conseil Départemental en partenariat avec l'Office de Tourisme : tir à l'arc, plongée subaquatique, cluedo géant, motocross, arc touch, équitation, pêche, rando....

Opération reconduite en 2020 !



Promotion du territoire

- Les éditions :
 - Agenda mensuel des festivités :



Vous faites partie d'une association et souhaitez promouvoir votre animation ? Communiquez vos informations à votre Office de Tourisme avant le 15 du mois qui précède votre animation pour figurer dans

l'agenda mensuel et sur la base de données régionale qui alimente de nombreux sites Internet : Vallée de l'Isle, Comité Départemental du Tourisme, e-territoire, mapado, tousvoisins, ici&là...

- Vos affiches seront également publiées sur la page Facebook de l'Office de Tourisme !

Nouveauté ! L'agenda d'été est désormais fait à l'échelle de la Vallée de l'Isle en 7000 exemplaires.



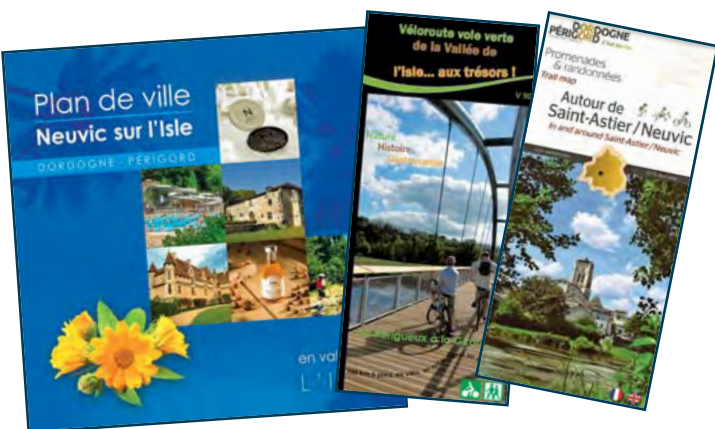
- **Guide vacances de la Vallée de l'Isle :** sites à visiter, activités de loisirs, restaurants, activités enfants, visites gourmandes ...

- **Guide se loger en Vallée de l'Isle :** locations saisonnières, chambres d'hôtes, campings, hôtels, hébergements de groupes...



- **Guide été :** des suggestions de découverte au jour le jour pour ne rien rater !

- **Plan de ville de Neuvic** grâce à la participation des commerçants et artisans de Neuvic

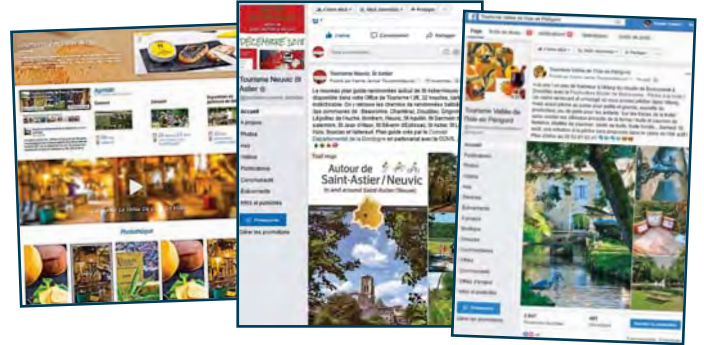


- **Plan guide randonnées** à l'échelle de la CCIVS : 32 boucles de randonnées, 3€, carte indéchirable.

- **Carte de la vélo route voie verte de la Vallée de l'Isle**, gratuite, disponible dans votre Office de Tourisme.

Internet :

- Le site web de la Vallée de l'Isle www.tourisme-isleperigord.com
- Les pages Facebook [tourisme.neuvic.stastier](https://www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier) et [tourismevalleedelisleenperigord](https://www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord)
- Le blog de l'Office de Tourisme
- Un site web proposé gîte partenaire de l'OT, des partenariats avec de grands sites de locations saisonnières pour accroître la fréquentation touristique sur notre territoire.



Mais aussi : promotion de la Vallée de l'Isle lors du salon de l'Agriculture à Paris (février 2020) de la fête du vin à Bordeaux (juin 2020), publications sur des sites web partenaires, participation Dordogne en famille...



Coordination des acteurs locaux

Eductour (journée de découverte) proposée chaque année aux prestataires touristiques afin qu'ils deviennent des ambassadeurs du territoire, formation des hébergeurs lors de la création de leur site web, accompagnement numérique des prestataires, démarche pour obtention de la marque "Accueil Vélo" en 2020.

L'Office de Tourisme vous accueille toute l'année :

Septembre à juin :

mardi, mercredi, vendredi : 9h30-12h / 14h-17h
samedi : 9h30-12h30.

Juillet et août : lundi & samedi : 9h30-12h30.

Mardi, mercredi, vendredi : 9h30-17h30.

Jeudi : 13h30-17h30

Dimanche de mi-juillet à mi-août : 11h-13h
accueil gourmand devant le camping

1520 - 2020 : les 500 ans du château

5 siècles déjà, comme le temps passe vite à l'ombre de l'emblématique monument de notre village...

La Fondation de l'Isle, propriétaire de ces augustes lieux, prépare d'ores et déjà les festivités pour le vendredi 5 juin 2020

n'attendez pas pour noter cette date dans vos agendas tout neufs !

Edifié au XVI^e siècle sous la Renaissance, le château a connu plusieurs modifications durant le Siècle des Lumières. Ce sont ces périodes qui ont guidé la programmation de l'anniversaire, à partir de 19 heures :

- Chœurs et chansons populaires des 17^e et 18^e siècles avec L'Oreille en Coin, chorale dirigée par Fabienne Planchet et accompagnée par les musiciens de Tiralira
- "Bal Trad" assuré par les musiciens et les maîtres de danse du groupe Tiralira
- Projection d'un film dans la cour du château (avec repli dans le Centre MultiMédia en cas de pluie).

Le dîner sera préparé par le restaurant de l'Entreprise d'Insertion.

Nous remercions la mairie et l'Office de Tourisme de Neuvic qui nous apportent leur concours afin de fêter dignement ce monument historique.

Et nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée des préparatifs...

D'aiguillon et de miel

La bande dessinée du château a paru fin juin 2019 ! Elle relate les faits marquants de son histoire : le dessinateur Shoota a utilisé le noir et blanc pour les meurtres au 17^e siècle et l'aquarelle couleur pour les aventures de la Marquise au 20^e siècle.



En vente au prix de 14€ au Mag Presse de Neuvic et au château bien sûr :

tél. 06 79 34 74 42 ou par courriel
communication@fondationdelisle.fr

Monsieur MARCHAND quitte la présidence de l'association RE-VIVRE, et a souhaité lancer un appel à la réflexion sur le DON

Madame, Monsieur,

Pendant 15 ans, j'ai essayé de sensibiliser les gens à l'importance du don d'organes, en vain.

J'ai eu des contacts très satisfaisants avec l'école de police de Périgueux, le château de Hautefort et certains collèges, mais pas d'audience auprès des particuliers. Les familles, heureusement non concernées ne voient pas l'importance du don.

Donner les organes d'un être cher qui vient de partir, c'est un drame que j'ai vécu, mais 6 personnes revivent, 2 ont retrouvé la vue grâce à ce seul don ! Pour elles, c'est la fin de la douleur, l'angoisse de partir. 28000 personnes sont dans l'attente d'un don....

Je remercie Lucienne CANTARELLI pour son aide dévouée pendant ces années.

Je vous souhaite une longue vie, bonnes et heureuses années 2020 et suivantes, BONNE SANTE.

Je regrette de n'avoir pas réussi à convaincre de l'importance du don, pensez-y dès à présent. On ne dispose que de 4 heures pour faire un don et SAUVER plusieurs personnes ...ne soyez pas de ceux qui disent "Ah ! si j'avais su"

Nous sommes disponibles pour ces échanges
Contact : 05 53 80 69 92



Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre



Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



pôle emploi

Espace Solidarité Emploi

Z.A de théorat - 24190 NEUVIC

Tél. 05 53 80 86 86

Courriel : cias@ccivs.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-12h30 - 14h-17h30

Vendredi : 9h-12h30 - 14h-16h30

Mercredi : Fermeture hebdomadaire

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Isle Vern Salembre est un service de proximité pour les habitants des communes de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre.

Accueillir - Orienter - Accompagner
Conseiller - Ouverture de droits - CV - Retraite
Démarches administratives
Traitement impayés loyers, EDF
Actualisation Pôle Emploi - Portage des repas - etc...

Le Service Portage de repas

Il favorise le maintien à domicile des personnes retraitées, handicapées. Il s'adresse également aux personnes qui sont dans l'incapacité momentanée de préparer leur repas.

Les agents du service de portage livrent des repas complets et équilibrés pour tous les jours de la semaine à domicile sur le territoire de la CCIVS. (L'ANAGE assure aussi ce service)

Catherine CICLOT - tel : 05 53 53 18 45



Le Service Social

Les travailleurs sociaux du Centre Intercommunal d'Action Sociale accueillent, écoutent, et accompagnent tous les publics. Ils apportent des conseils et recherchent des solutions adaptées à la situation de chacun.

Le Service Social a également pour mission d'aider les habitants dans toutes les démarches administratives et d'accès aux droits : (dossiers CAF, Pole Emploi, retraite, logement,...)

Un accompagnement peut être proposé pour les personnes en difficultés financières (aides financières, expulsion, impayés...)

Ingrid PASCAUD - tel : 05 53 03 45 82



Le Service Emploi

Un accompagnement individuel à la recherche d'emploi peut être proposé : aide à la réalisation de CV et lettres de motivation, inscription et actualisation à Pôle Emploi...

Des outils sont mis à disposition : ordinateurs, accès à internet, téléphone...

Le CIAS apporte des réponses à toutes les questions liées à l'emploi.

Des ateliers collectifs sont également animés : visites d'entreprises, simulations aux entretiens d'embauche...

RDV - tel : 05 53 80 86 86

Le CIAS vous informe

La CMU-C et l'ACS fusionnent et deviennent

La Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

• **Qu'est-ce que c'est ?**

La Complémentaire Santé Solidaire, est entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2019, elle résulte d'une fusion entre la CMU-C et l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). C'est un dispositif qui permet aux personnes ayant des revenus modestes d'avoir accès à une très large gamme de soins sans reste à charge.

• Pourquoi ?

Un dispositif simplifié qui est mis en place pour lutter contre le non-recours aux droits et aux soins.

Le dispositif ACS était complexe, près de 25% des bénéficiaires qui recevaient leur chèque d'ACS ne l'utilisaient pas.

Avec la Complémentaire Santé Solidaire (comme auparavant avec la CMU-C et l'ACS), les bénéficiaires ne font pas l'avance des frais de santé, les médecins et la plupart des autres professionnels de santé ne doivent pas pratiquer de dépassement d'honoraires. En cas d'hospitalisation, le forfait hospitalier est pris en charge sans limitation de durée. Les bénéficiaires sont toujours exonérés de la participation forfaitaire et de la franchise médicale.

Le choix de l'organisme gérant la protection complémentaire est facilité et se fait dès la demande.

• Pour qui ?

La Complémentaire Santé Solidaire concerne des personnes ayant des revenus modestes.

La Complémentaire Santé Solidaire est :

- **Sans participation financière** pour les personnes qui ont des revenus inférieurs aux anciens plafonds de la CMU-C.

- **Avec participation financière** pour les personnes qui sont à la fois supérieurs aux anciens plafonds de la CMU-C et inférieurs aux anciens plafonds de l'ACS.

Plafond de ressources mensuelles

Nombre de personnes dans le foyer	CSS sans participation financière	CSS avec participation financière
	Plafond de ressources mensuelles*	Plafond de ressources mensuelles*
1	746	1 007
2	1 119	1 510
3	1 343	1 813
4	1 566	2 115
5	1 865	2 517
Par personne en +	+ 298,37	+ 402,79

*avant application du forfait logement.

La CSS avec participation financière fixe le tarif d'adhésion à une mutuelle en fonction de l'âge.

Age au 1 ^{er} janvier de l'année d'attribution de la CSS	Montant mensuel de la participation financière à la charge du bénéficiaire
Moins de 29 ans	8 €
De 30 à 49 ans	14 €
De 50 à 59 ans	21 €
De 60 à 69 ans	25 €
70 ans et plus	30 €

• Comment ?

La demande se fait en remplissant un formulaire et en y joignant des pièces justificatives. Elle peut être faite en ligne, dans une caisse d'assurance maladie ou en renvoyant le formulaire à votre caisse d'assurance maladie.

• Bon à savoir ?

Vous pensez être éligible à la Complémentaire Santé Solidaire ?

- Estimez vos droits sur les simulateurs en ligne sur www.ameli.fr et www.mesdroitssociaux.gouv.fr

- Pour tout renseignement, composez le **0 800 971 391** (numéro gratuit).

- Prenez contact avec **Ingrid PASCAUD** au Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCIIVS au **05 53 03 45 82**

NOTRE PRIORITE :

ACCOMPAGNER A DOMICILE LES PERSONNES AFIN QU'ELLES PUISSENT VIVRE CHEZ ELLES DANS DE BONNES CONDITIONS

Nous devons anticiper les conséquences du vieillissement de la population et inscrire cette période de vie dans un parcours répondant le plus possible aux attentes des personnes en matière de logement, de transports, de vie sociale et citoyenne, d'accompagnement.

Des mesures concrètes permettent aux personnes de préserver au mieux leur autonomie et à leurs proches aidants de recevoir un soutien adapté à leur situation :

L'allocation personnalisée d'autonomie

Cette prestation sert à financer le maintien à domicile des personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie. Elle est versée par le Conseil Départemental. La demande peut être saisie sur le site du C. D. ou envoyée par papier. Après le dépôt du dossier, une équipe médico-sociale du C. D. va évaluer au domicile le niveau de perte d'autonomie et déterminer l'ensemble des besoins.

En fonction du groupe iso-ressources, la personne est éligible à l'APA et l'équipe va faire une proposition de plan d'aide adapté à la situation :

- heures d'aide à domicile,
- portage de repas,
- aides techniques,
- travaux adaptation du logement, etc.

L'évaluation prend en compte aussi la situation et les besoins propres des proches aidants. Ces derniers peuvent bénéficier DU DROIT AU REPIT.

C'est s'accorder un temps de repos pour ne pas arriver à la rupture

La personne aidée peut être hébergée temporairement en établissement et pourra bénéficier d'un financement. Elle peut aussi obtenir des heures APA supplémentaires.

De même, en cas d'HOSPITALISATION DU PROCHE AIDANT, qui ne peut être remplacé et dont la présence ou l'aide est indispensable à la vie à domicile ; une aide ponctuelle pourra être versée pour assurer son remplacement.

L'APA N'EST PAS RECUPERABLE SUR LA SUCCESSION, LES DONATIONS OU LES LEGS.

UNE FOIS VERSEE ET UTILISEE POUR SON OBJET, ELLE NE SERA PAS REMBOURSEE PAR L'HERITIER OU LE BENEFICIAIRE DE LA SUCCESSION.

Transport accompagné et adapté

Les personnes qui souhaitent sortir, seuls ou accompagnés, pour se rendre chez des amis, le médecin, pour faire des courses peuvent le faire en commandant un des trois véhicules de l'association. Des aides financières peuvent être demandées. Ce service se développe. C'est une manière aussi de rompre l'isolement, et le mal être que peuvent éprouver les individus dans cette situation.

Atelier prévention

Des ateliers animés par l'ASEPT, entre autre, sont organisés dans la salle de la résidence autonomie sur le thème de la NUTRITION ; sur LE SOUFFLE PAR LE MOUVEMENT.

Laurence anime un atelier VITALITE début 2020.

La parole aux aidants

Un groupe va s'ouvrir à partir du 24 janvier à 14h dans la salle de la résidence autonomie. Vous pouvez vous y inscrire si vous êtes aidant naturel pour SOUTENIR LE QUOTIDIEN D'UN AIDANT par diverses méthodes dont l'ART THERAPIE.

Cet atelier est subventionné par la CARSAT et la MSA.

Accueil de jour

Pendant la séance réservée aux aidants, il sera possible d'accueillir l'aidé à l'accueil de jour. Il est ouvert à toute personne qui veut créer du lien social, de la convivialité. Il permet aussi à l'aidant de s'accorder du temps afin d'éviter l'épuisement.

Portage des repas

Ce service permet à une quarantaine de personnes d'avoir une nourriture adaptée et équilibrée tous les jours de l'année.

Nous souhaitons que le tarif soit harmonisé sur le secteur de l'intercommunalité.

Ce sujet sera traité dans les prochains mois.

TOUTES LES FACTURES PAYEES A LA STRUCTURE PERMETTENT D'OBTENIR UN CREDIT D'IMPOT DE 50 % POUR L'ANNEE ECOULEE ET POUR 2020.

Ce dispositif est valable aussi pour les gens qui ne paient pas l'impôt sur le revenu.

Le personnel continue à se former et son dévouement est reconnu par nos utilisateurs.

Nous voulons les remercier de leur confiance.

Les membres bénévoles du Conseil d'Administration assurent une gestion rigoureuse de la structure.

C'est une lourde tâche.

SI VOTRE CŒUR EST REMPLI DE DESIRS ET DE REVE QUI COLORENT LA VIE ; QUE CETTE NOUVELE ANNEE ACCOMPLISSE VOS PLUS BEAUX SOUHAITS ET SE REMPLISSE DES COULEURS DU BONHEUR.



Amicale des donneurs de sang bénévoles de Neuvic

Pour nous une collecte réussie, c'est une collecte qui à la fois satisfait la demande des hôpitaux et respecte le donneur et son geste bénévole.



6 collectes en 2019 : 570 donneurs soit une moyenne de 95 donneurs par collecte.
Félicitations et merci à eux.

LE SANG pour QUOI ?

Plus de la moitié des produits sanguins est utilisée par les services de cancérologie et d'hématologie.

LE SANG pour QUI ?

Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang, par transfusion ou avec des médicaments dérivés du sang. La transfusion sanguine, en particulier, indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies telle que la leucémie ou la drépanocytose. Et n'oublions pas les accidentés, les accouchements etc.

POUR DONNER VOTRE SANG ce n'est pas difficile :

- Être en bonne santé
- Avoir 18 ans et jusqu'à la veille de ses 71 ans
- Surtout ne pas être à jeun
- Répondre avec sincérité au questionnaire médical précédant le don.

Chaque don est précieux, nous vous attendons sur nos 6 collectes en 2020. Elles se déroulent toujours au club house du rugby de Planeze de 15h à 19h et pour 2020 les :

Mardi 28 janvier
Mardi 24 mars
Mardi 26 mai

Mardi 28 juillet
Mardi 29 septembre
Mardi 8 décembre



dans les coulisses

REJOIGNEZ NOUS

- Recruter de nouveaux donneurs pour augmenter le nombre de dons et remplacer tous ceux qui ne peuvent plus donner soit à cause de la limite d'âge (la veille de ses 71 ans), soit à cause de maladie, mutation professionnelle, déménagement...
- Fidéliser les donneurs occasionnels par la qualité de notre accueil (par exemple offrir la soupe de notre cuisinier ODET dont la réputation n'est plus à faire...
- Innover et développer les actions de promotion pour le don de sang

Nos DATES IMPORTANTES

Vendredi 07 février

Assemblée générale à 18h30 au boulodrome de Neuvic

Samedi 08 février

Repas des donneurs au MONETA à DOUZILLAC
inscription auprès du Président

Dimanche 04 octobre

LOTO à la salle des lotos à PLANEZE à 14h30

Notre page FACEBOOK : Don du Sang Neuvic 24.

N'hésitez pas à vous y abonner pour accéder à nos actualités et au calendrier des collectes.

Remerciements aux donneurs, à tous nos membres et à tous ceux qui nous aident.

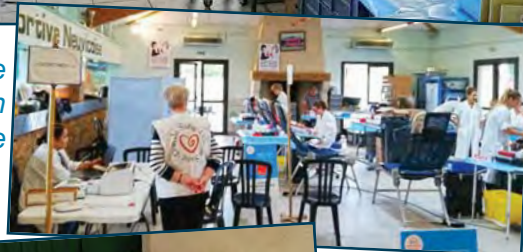
CONTACT :

Le Président : JP PONDVILLE - 06 16 83 38 38

des donneurs heureux



une nouvelle disposition de salle



aux fourneaux

L'association Ricochets est une association d'insertion socioprofessionnelle qui emploie chaque année une soixantaine de salariés en insertion dans le but de réinsérer des demandeurs d'emploi bénéficiaires de minima sociaux et de faciliter leur retour à l'emploi.

Pour ce faire l'association porte deux services d'insertion.

Le service Environnement

Ce service s'adresse aux collectivités territoriales, entreprises et associations. Il permet l'entretien des espaces verts, l'aménagement paysager, l'entretien, l'ouverture et le balisage de sentiers de randonnées.

De plus en plus, les collectivités territoriales font confiance à Ricochets pour compléter le travail des employés communaux et notamment l'été pendant les congés estivaux.



Cette année encore nous avons travaillé pour la CCIVS, les communes de Montrem, Neuvic et Douzillac, le château de Neuvic, le centre de détention de Neuvic et Interspray.

Une équipe de démantèlement poursuit le travail commencé sur les déchèteries de Neuvic, Saint Astier et Ribérac afin de mieux valoriser les bennes tout venant et réduire l'enfouissement en déchets ultimes. Ce travail a permis de valoriser plus de 100 tonnes en 2019.

Depuis 2019, Ricochets a mis en place des équipes de valoristes sur les déchetteries de Neuvic, Saint-Astier, Mussidan, Ménesplet et Ribérac, dans le but d'améliorer la valorisation des déchets. Par leurs actions de sensibilisation des usagers et de contrôle des gestes de tri et grâce à la collaboration avec les agents du SMD3, moins de déchets se retrouvent enfouis et les usagers sont mieux accompagnés en déchetteries.



les bobinettes

Ricochets, avec la Bobine, agit sur le territoire pour la préservation de notre environnement, en donnant une seconde vie aux textiles usagés. La Bobine propose à Neuvic une boutique de prêt-à-porter de seconde main, un service de repassage et un atelier de création textile.



L'année 2019 a été marquée par le développement de la commercialisation de nos créations "les bobinettes". Nous avons participé au salon du Made in France à Paris où notre gamme "Zéro Déchet" a rencontré un large succès (carrés démaquillants, essuie-tout, couvre-plats...).



Vous pourrez trouver toutes nos créations sur notre site et dans notre boutique qui a poursuivi son relooking... La façade comme l'intérieur ont été refaits et désormais vêtements et accessoires les bobinettes côtoient des créations exposées par des artistes locaux.

Vous êtes les bienvenus à la boutique !

Horaires d'accueil :

Mardi 14h30-17h
Mercredi 10h-12h30 - 13h30-17h30
Vendredi 10h-12h30 - 13h30-17h
Samedi 10h-12h

Et retrouvez-nous sur :

Facebook - @bobinettesupcycling
www.les-bobinettes.fr
www.ricochets-asso.fr

Association Ricochets
ZA de Théorat - 24190 NEUVIC
05 53 81 63 06
contact@ricochets-asso.fr

La pause que GEM

La participation aux marchés avec la vente de créations (confiture, crêpes, objets, ...) est un plus pour financer nos sorties.



Le Groupe d'entraide Mutuelle (GEM) est un lieu d'accueil où chacun peut profiter de moments conviviaux. C'est une maison où on est libre de venir partager un moment, un café, de rester une heure ou une journée pour profiter de l'ambiance chaleureuse. Les nouveaux adhérents sont intégrés gentiment et à leur rythme.

Dans nos locaux, nos activités sont ouvertes à différents domaines :

- Cuisine : "J'aime cuisiner au GEM car je ne peux pas le faire ailleurs" ; "J'aime les repas qu'on partage ensemble parce que je suis tout seul depuis 1998".
- Cinéma : "Pour moi c'est la seule occasion d'y aller car je n'y vais pas seule".
- Yoga : "J'adore le moment où on reprend conscience de son corps, on prend soin de soi, ce qu'on n'a jamais le temps de faire".
- Théâtre : "Le théâtre j'adore ça, cela me donne de la vivacité et je prends la vie du bon côté des choses. J'extériorise mes sentiments, je me sens plus vivante, j'interviens même pour aider mes camarades. Tout ceci me fait plaisir" ; "Le GEM m'a fait découvrir le théâtre".

En 2019, nous avons organisé de nombreuses sorties :

Fête de la Musique, Mimos, séjour au Pays Basque, le Plateau d'Argentine, le labyrinthe de Maïs, France Bleu Périgord, ...

Le GEM est financé par l'Agence Régionale de Santé, géré par Croix Marine et parrainé par la ligue de l'enseignement.

Le but de l'association est la lutte contre l'isolement social, et éventuellement l'aide à des personnes en situation de fragilité psychique et/ ou physique. "C'est un soutien dans la vie de tous les jours. A la maison c'est difficile et ça peut permettre de s'échapper de son quotidien. En attendant de trouver un travail"

"Jadis il y avait les Gemmeurs, ils récoltaient la résine moi j'ai rencontré le GEM on y cultive la fraternité.

Dans notre société sauvage cette oasis de sages redonne sens à la vie et offre de nouveaux amis

En toute liberté

En toute simplicité

En toute sincérité

Ici nous vivons la liberté d'être nous-même.

Merci à tous et en particulier à nos animateurs !"

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous nous ferons une joie de vous faire visiter notre GEM.

La Pause que GEM

20 rue Jean Guinier - 24190 NEUVIC

09 50 47 79 63 - 07 68 47 33 20



Les Restos du Cœur

La 35^{ème} campagne des Restos du Cœur a débuté le 29 novembre dernier.

L'Equipe des bénévoles de Neuvic composée de 15 personnes s'est à nouveau mobilisée pour accueillir, inscrire et aider les plus démunis dans leur local situé dans le bâtiment de l'Espace Solidarité Emploi, dans la zone de Théorat à Neuvic.

Ils fournissent une aide alimentaire chaque vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, sous conditions de ressources, qui équivaut à 6 repas complets par semaine pour une personne. Une aide particulière est assurée aux bébés.

Cette aide provient de différentes sources :

- De certains commerçants de Neuvic (les 2 boulangeries Barreca, Lominé et Intermarché) et du boulanger de St Léon.
- De la collecte nationale qui a lieu en mars + une locale en septembre/octobre.
- De l'Association Nationale des Restos du Cœur via ses structures départementales et de l'Europe.

Un vestiaire modeste, que chacun peut alimenter, est gracieusement mis à la disposition des bénéficiaires.



Parallèlement à cette aide, les Restos du Cœur au niveau national ont, parmi leurs objectifs, celui de développer l'Aide à la Personne, dans une pluralité de domaines comme les soins, la santé, le conseil, la culture, les loisirs.

En plus des bénévoles, l'action des Restos est possible grâce à la mairie de Neuvic qui nous prête le local et participe au transport des denrées en provenance de Périgueux, transport partagé aussi par les mairies de Razac, Saint-Léon, Douzillac et Sourzac. Nous les en remercions vivement.

Un grand merci également aux élèves du Collège Henri Bretin qui, l'année dernière encore, ont couru pour les Restos du Cœur.

Nous contacter : 05 53 80 59 07

Secours Catholique



Les bénévoles du Secours Catholique vous accueillent les jeudis et vendredis après-midi de 13h30 à 16h30 à la zone artisanale de Théorat à Neuvic

- Odile, souriante et compétente
- Nicole, efficace et présente
- Huguette, discrète et active
- Martine, à l'écoute et dynamique
- Arlette, instigatrice de la friperie il y a 17 ans et qui s'est employée à la dynamiser tout en recevant, écoutant, conseillant et aidant les bénéficiaires avec bienveillance et efficacité.

Venez les rencontrer si vous voulez :

- passer un moment convivial
- faire vivre la boutique solidaire en apportant des vêtements, chaussures, accessoires, linge de maison, objets, jouets dont vous désirez vous débarrasser (uniquement aux jours et heures d'ouverture)
- soutenir leur action en vous procurant dans cette même boutique des articles de seconde vie
- ou si vous avez besoin d'une aide personnelle spécifique...

En outre si vous avez envie de partager des moments de détente, nous vous invitons à participer à nos ateliers rencontre dont le seul objectif est de se retrouver ensemble autour d'une activité simple et sympathique : balade, visite, jeux, cuisine, activités manuelles...

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le 06 73 12 51 74

Qui que vous soyez vous serez les bienvenus. Nous vous attendons !

Et que l'année 2020 vous soit douce et légère !

L'équipe



ADMA

Association pour le Développement de la Médiation Animale

L'Association pour le Développement de la Médiation Animale dite ADMA a un objectif socio-éducatif.

Elle a pour but de développer les relations entre l'Homme et l'animal à travers la médiation animale et de faire bénéficier à un maximum de personnes du bien-être qu'apporte la présence d'un animal, tant sur le plan physiologique, que comportemental, psychologique, relationnel et social.

ADMA favorise les publics fragilisés mais son action s'adresse à tous.

ADMA accueille sur son site ou se déplace chaque jour dans un établissement médico-social (Handicap, grand âge) de Dordogne ou bien encore à la crèche, à l'école, au centre de loisirs, en centre de détention, en partenariat avec des services œuvrant pour l'enfance en danger. De la petite enfance au grand âge, la relation à l'AUTRE, médiatisée par l'Animal est au centre de nos préoccupations.



Une large place est également donnée à l'accueil sur site de jeunes enfants ou plus grands avec ou sans leurs parents afin de bénéficier d'un accompagnement socio-éducatif visant à renforcer la confiance en soi.

Les actions réalisées auprès et avec les animaux permettent d'aborder de nombreuses situations de la vie courante et de sa complexité, de façon adaptée. Ainsi elles permettent de réaliser une forme de guidance parentale en s'occupant en famille des animaux.

Mais vous pouvez aussi être accueillis à l'Espace de Médiation Animale, accessible à tous et quel que soit le temps, où vous rencontrerez la troupe animalière en diversité d'espèces : de nombreuses races de cochons d'Inde, de lapins mais aussi des tortues suivant la saison... et la chienne Jaïka ... et parfois Plumo, le chat ! Vous les observerez, les alimenterez, les chouchouterez, les porterez, les caresserez, découvrirez et respecterez leurs sensibilités et leurs différences comportementales tout en réalisant une initiation et une sensibilisation :



- à une prise en charge respectueuse des animaux domestiques qui favorise une relation homme /animal de bonne qualité suivant les besoins des 2 protagonistes
- aux conditions favorisant l'accueil et le maintien de l'animal domestique dans le milieu familial.
- à la rencontre Homme/Animal, adaptée à tous publics, ayant ou non des besoins particuliers.
- à la promotion et au maintien du lien social par le biais de l'animal domestique notamment au domicile de la personne âgée ou handicapée.



Témoignages :

“Je suis une personne qui a pour objectif depuis plusieurs années de lier mes deux passions : l'être humain et l'animal.

J'habite en Dordogne depuis un an et demi et j'ai pu rencontrer l'ADMA très rapidement. Je suis maintenant une adhérente. L'intervenante en Médiation Animale de l'association, éducatrice spécialisée, a accepté de m'accueillir très gentiment avec elle lors de séances de Médiation Animale auprès de personnes âgées ou d'enfants handicapés. J'ai pu voir le bienfait qu'apportent les animaux, lapines, cochons d'Inde, chiens à toutes ces personnes dans le besoin. Chaque personne est liée à ces animaux et à Marie-Laure et leur sourire lors des séances de l'ADMA en dit long. Bravo”.

Florence, adhérente d'ADMA



“Je m’appelle Laurine, j’ai 12 ans, je suis voisine et bénévole de l’association ADMA depuis quelques années :

Ça m’apporte de la joie, de la sérénité, de la confiance en moi ; ça aide beaucoup de personnes à se canaliser. On fait des soins aux animaux comme : les peser, les manipuler. On les nourrit, on change leur cage.

On prend le temps pour chaque animal de bien regarder pour savoir si son poids a baissé ou au contraire bien augmenté. On fait de temps en temps de la reproduction de cochons d’Inde. S’ils ne vont pas bien on leur donne de la vitamine C. On a 24 cochons d’Inde et 6 lapins.

Mon animal préféré est un cochon d’Inde péruvien tricolore, elle s’appelle Ratatouille”.

Laurine, membre actif d’ADMA



Pour tout renseignement :
contacter ADMA,
tél : 07 85 07 82 23
mail : adma24@orange.fr

La présidente d’ADMA, M^{me} Agnès JACAMON

Thalia c'est une équipe de professionnelles :

- Françoise Calvel, comédienne, metteur en scène, professeur de théâtre, auteur, et aussi Patiente Experte, Animatrice Yoga du Rire.
- Anna-Géraldine Ortega, chanteuse, auteur, interprète, et aussi Thérapeute
- Pascale Moine-Frémy, photographe, auteur et aussi animatrice Yoga du Rire
- Jo Guerreiro, peintre, plasticienne, et aussi professeur Beaux-Arts
- Rachel Brau, auteur, animatrice d’atelier d’écriture, et aussi professeur de lettres, Biographe de fin de vie
- Isabelle Loisy, comédienne, chanteuse, auteur
- Marina Audibert : Danseuse et enseignante de Wutao
- Ambre Ludwizak : Photographe conceptuel

Trois projets de création artistique pour 2020/2021 :

- “Anna et Le Roi”, spectacle musical avec son album “D’une rive à l’autre...”

Nous serons en résidence de création du spectacle musical du 10 au 15 février 2020 au Centre Multimédia de Neuvic. Une répétition publique aura lieu le vendredi 14 février à 15h00.

- “Filiation... ou l’Art d’être une Famille” : Exposition Photos Vivantes. Actuellement en séances de prises de vue sur la Dordogne, et dans toute la France.
- “Un beau jour d’octobre... rose” : Une comédie théâtrale sur les accidents de la vie. La pièce sera montée courant mars/avril 2020.

Notre site internet est :

<http://www.thalia-icietmaintenant.com>

Vous pouvez contacter pour d’autres renseignements
Françoise Calvel, Co-Fondatrice de
Thalia, Ici et Maintenant
thaliacalvel@gmail.com - 06 50 35 58 44

Thalia, Ici et Maintenant

Thalia, Ici et Maintenant est un collectif de professionnelles dans les domaines du spectacle vivant, des arts graphiques, de la photographie, de l’écriture, du chant, de la musique et de la danse. Nous utilisons la pratique artistique au service de l’estime de soi et du bien-être, sous forme d’ateliers, de créations artistiques ou d’événementiels.

Les fondatrices de Thalia, Ici et Maintenant sont animées par des années de passions et d’expériences professionnelles denses et un expérientiel à partager.



La Neuvicoise

Cette année 2019 fut celle de nombreuses nouveautés. Alors que, les années précédentes, nous organisons une course en juin et une en octobre, nous avons décidé de nous consacrer exclusivement à la course d'octobre, dite "la Neuvic'Rose", qui s'inscrit dans le cadre d'Octobre Rose au profit de la lutte contre le Cancer du sein.

Le succès de cette manifestation nous a permis une fois de plus de soutenir La Ligue contre Le Cancer du sein mais aussi, et c'est une première, l'association Tribu Cancer Nouvelle Aquitaine basée à Douzillac. A La Ligue nous avons remis un chèque de 2.650 € dont 350 € émanant d'une campagne menée durant une semaine par l'Extra, et à Tribu Cancer Nouvelle Aquitaine un chèque de 700 €.

Ces soutiens très importants ont été rendus possibles grâce aux nombreux inscrits (603 contre 418 en 2018), à la générosité des dons des artisans, travailleurs indépendants et professions libérales, qui renforcent ainsi notre socle de partenaires que sont le Crédit Agricole, les pharmacies neuvicoises et Ivantout. Dans le domaine de la promotion il faut saluer la très forte implication des commerçants pour la décoration de leurs boutiques sans oublier MC Découpe, la Bobine, les Ateliers Neuvicois, le Comité des Fêtes et la Commune de Neuvic pour la décoration des entrées de bourg et du centre bourg.

L'édition 2019 a conduit les concurrents vers la Jaubertie, le Maine et Guillassou, empruntant ainsi un superbe parcours les ramenant à la halle pour partager un ravitaillement offert par les bouchers, boulangers et restaurateurs locaux.



Pour l'organisation d'une telle épreuve nous avons été aidés par 40 bénévoles mais, nous aimerions que ce nombre soit porté à 50. Pour ce faire, nous formulons le vœu que les Neuvicois apportent leur concours à cette manifestation qui, même si elle s'inscrit dans le cadre de la prévention contre le cancer du sein, bénéficie à La Ligue qui œuvre toute l'année contre TOUS les cancers !

Nous vous donnons rendez-vous en Octobre 2020 pour la 4^{ème} édition de la Neuvic'Rose ! L'assemblée générale du 16 novembre a clôturé cette année. Le conseil d'administration a élu un nouveau bureau composé d'Antoine BARSBY, président, Emile COHEN, secrétaire et Michel PEREZ, trésorier et décidé de transférer le siège de l'association à la mairie de Neuvic.

Tel : 06 83 27 79 70

e-mail : laneuvicoise@gmail.com

Site internet : www.laneuvicoise.wordpress.com



Comité des Fêtes de Neuvic



Président : Franck DUPREUILH
tél : 06 72 89 90 94
comitedesfetes.neuvic24@gmail.com
www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24

Rétrospective de l'année 2019

CARNAVAL, mercredi 6 mars 2019 :



D'étranges créatures, certaines terrifiantes, d'autres merveilleuses, se sont retrouvées sous la halle de Neuvic le 6 mars dernier. C'était le rendez-vous annuel des enfants de Neuvic avec Pétassou. Ce dernier a conduit la joyeuse troupe à travers les rues du bourg jusqu'au lieu de la sentence. Une fois celle-ci prononcée par les enfants, Pétassou s'est embrasé en un grand feu de joie.



Puis, les quelques, cent quatre-vingts enfants ont été accueillis au gymnase où les attendaient les Frères Peuneu dont le numéro 1+1 = 3, Duo absurde a provoqué force rires et applaudissements. L'après-midi s'est terminé sur un généreux goûter préparé et servi par les bénévoles du Comité des fêtes.

Notre site relate ce bel après-midi ; on y retrouve Pétassou, les Frères Peuneu, et surtout les enfants, tous magnifiquement costumés.

www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24

VIDE-GRENIER, BROCANTE, dimanche 9 juin 2019 :

Après une pluie matinale passagère, le soleil s'est généreusement imposé, contribuant cette année encore au succès de cette journée. Plus de 120 exposants avaient installé leurs stands dès 7 heures du matin sur les emplacements qui leur avaient été attribués.

Les rues du bourg, rendues piétonnes pour l'occasion, ont été investies par les chineurs tout au long de la journée. Les commerçants neuvicois proposaient une restauration sur place ou à emporter. Les flâneurs pouvaient également se désaltérer à la buvette du Comité des fêtes installée place de la mairie.

En fin de journée, et à titre de remerciement, les bénévoles encore vaillants ont été invités par le Comité des fêtes à la randonnée "Crépusculaire" de Douzillac.



NEUVIC SUR RIRE,
samedi 22 juin 2019 :

Succès confirmé pour
Neuvic sur Rire !



Pour la troisième année consécutivement, le Comité des fêtes et le centre multimédia se sont efforcés de proposer une soirée populaire, familiale et désormais... très attendue !

A partir de 18 heures et tout au long de la soirée, quatre spectacles de rue ont été présentés en divers lieux du centre-bourg. Au programme : humour et prouesses acrobatiques, sketches comiques, coaching déjanté, chansons à la fois drôles et émouvantes. Tous ces spectacles étaient gratuits, le Comité des fêtes de Neuvic assumant le coût des prestations, du déplacement et de l'hébergement des artistes.



La restauration était assurée par les commerçants du bourg et la buvette du Comité des fêtes proposait diverses boissons. De très nombreuses tables avaient été disposées dans les rues pour l'occasion.

Le Comité des fêtes tient à remercier le Crédit Agricole et le Conseil départemental pour le soutien qu'ils ont apporté à cette manifestation.



NEUVIC GOURMAND,
une première à l'occasion du 14 juillet !

C'est un 14 juillet inédit qu'ont vécu les Neuvicois. Sur une idée de Karine Jamier, un marché à la fois "gourmand" et artisanal, s'est installé dès 19 heures dans le centre-bourg.



Les commerces de bouche et le Tabac-Presses-Librairie sont restés ouverts jusqu'en fin de soirée.

Tables et bancs avaient été disposés autour de l'église permettant à un public familial de se restaurer confortablement tout en profitant des prestations musicales de l'orchestre Céline et Jérémie et de la banda Los Campañeros.



Autres nouveautés : les jeux de bois à l'ancienne Boule et Billes et la démonstration de danse American Tribal Style par l'association Sohalia Tribale-Nagaasham-Ka.

La soirée s'est conclue par le feu d'artifice toujours très applaudi, suivi du bal traditionnel sous la halle de Neuvic.

SALON D'ANTIQUITES MILITAIRES, dimanche 4 août 2019 :

La 35^{ème} édition du Salon d'antiquités militaires a elle aussi été marquée par plusieurs nouveautés. Près de 80 exposants, venus de la France entière, ont investi le boulo-drome de Neuvic pour vendre ou échanger armes, insignes, décorations, vêtements militaires et autres objets de collection.



Le Military Vehicle Conservation Group Dordogne a recréé l'ambiance d'un camp militaire de la seconde guerre mondiale avec ses tentes, véhicules, tenues d'époque et son char Sherman qui trônait à l'entrée du parc du boulo-drome.

Le MVCG s'était annoncé la veille dans les rues du bourg par un défilé de jeeps et motos de la dernière guerre.

Pour la première fois, l'association de Terrasson Les passeurs de mémoire a déployé son musée itinérant vivant et à aménager au boulo-drome un camp de la Résistance ainsi qu'un hôpital de campagne, suscitant curiosité et intérêt chez les visiteurs.

Dans son souci d'innovation, le Comité des fêtes avait fait appel à l'Equipe des trois trèfles qui a présenté deux spectacles de fauconnerie au cours de la journée.



La restauration était assurée par les bénévoles du Comité des fêtes, qui proposaient grillades, sandwiches et boissons. Les producteurs de la Vallée de l'Isle, la maison Lominé et la boucherie de Neuvic étaient également présents avec leurs spécialités gourmandes.

Malgré une chaleur écrasante, cette journée a remporté un franc succès puisque nous avons comptabilisé près de 1800 entrées.

A l'initiative du Président, un dîner, préparé par le boucher-traiteur de Neuvic, a été offert sur place aux infatigables bénévoles.



LE COMITE DES FETES DE NEUVIC N'AGIT PAS SEUL ...

Il est largement soutenu et encouragé par :

- la mairie de Neuvic qui met ses services techniques à disposition
- le Centre multimédia qui effectue recherches et propositions en matière de spectacles
- les commerçants neuvicois qui acceptent de s'impliquer
- et bien sûr LES BENEVOLES, dont l'indéfectible contribution rend possible toutes ces actions. Appel est lancé ici à tous ceux qui souhaiteraient venir grossir nos rangs ! Nos coordonnées figurent en tête d'article.



CALENDRIER 2020

- Carnaval, mercredi 11 mars
- Vide-grenier, brocante, dimanche 31 mai
- Neuvic sur Rire, samedi 27 juin
- Fête de la gastronomie, mardi 14 juillet
- Bourse aux armes, dimanche 2 août

Nouveau Théâtre de Neuvic

Tous les mardis de 20 h à 22h30, l'Atelier Théâtral de Neuvic réunit une quinzaine de participants à la salle Canon.

Ouverts à tous, ces ateliers proposent des exercices de travail du geste, de la voix, des techniques de scène et de l'improvisation, pour entraîner la mémoire, développer la confiance en soi et préparer des spectacles.



Venez nous y rejoindre pour prendre plaisir à chanter ou y exercer vos talents de musicien.

Présidente : Nicole Denis 05 53 81 52 04
Chef de Chœur : Patrice GOUYSSE

Les Ateliers Neuvicois

Association qui rassemble des personnes désireuses de réaliser et d'échanger sur tous types et styles de loisirs créatifs, quelles que soient leurs compétences.



Nous utilisons en priorité des matières que nous recyclons (tissu, laine, bois, verre, métal...).

Nous participons à la vie de la commune par nos réalisations (Octobre Rose, Téléthon...).

Nos réalisations sont exposées le 30 novembre à la Salle Canon lors de notre expo-vente annuelle.



Nous nous retrouvons tous les mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h00 - Salle Canon rue A. Yvan Delaporte 24190 NEUVIC

Toute personne intéressée sera la bienvenue pour nous rencontrer sur place. Cotisation annuelle 15€

Pour plus d'informations contacter :
Eliane ALLEMAND au 06 78 47 55 00



En 2019, le NTN s'est produit à Neuvic au centre multimédia le 1^{er} juin et le 22 novembre, à Saint-Aquilin Rue des Cailloux le 22 juin, à Montpon salle du Colibri le 25 juin et à Ménesplet le 29 juin.

Pour plus de renseignements :
Michèle PELTINGEAS : 06 11 67 29 36

Chorale Amitié Musicale

Animée par notre chef de chœur Patrice Gouysse, la chorale de Neuvic offre un répertoire varié ; elle est composée de 3 voix de femmes.

Nous avons proposé en octobre un concert dans l'église de Neuvic, accompagné de musiciens et de la chorale de Champcevinel, autour du thème "Paris-Québec", grâce à la participation des auteurs-compositeurs et musiciens Steeve et Sylvie Normandin.

Nous participons à l'animation du marché de Noël de Neuvic, sous forme de "chorale ambulante" autour de la place du marché.

Nos répétitions ont toujours lieu le jeudi soir de 19h30 à 21h30, salle Canon, rue A. Delaporte.

Les passionnés de "Trains Miniatures" poursuivent leur activité :

Accueil des visiteurs et de touristes.

Stages d'éducation modélisme

Expositions et animations dans les communes voisines et plus.

Animations de fêtes locales...etc.



C'est dans un local rénové où nous sommes installés depuis 2018, que nous maintenons.....les permanences de travail et d'accueil
27 route du Grand Mur. NEUVIC

Les travaux sont achevés et nous remercions la municipalité car dès notre ré-installation, le "RESEAU" retrouvera toute sa splendeur et son activité principale.

Le Club est ouvert à tous : petits et grands

ACCUEIL : le vendredi de 14h. à 18h.

et le dimanche matin à partir de 10h.

section autos

Les locaux rénovés en 2018 ont permis à la section "slot" de Neuvic (voitures au 1/24^e ou 1/32^e à moteur électrique roulant sur circuit guidé par un rail et pilotées par poignée) de fonctionner dans des conditions optimales. En effet, une piste "Ninco" avec système "Davic" de changement de rails a été installée à côté de la très belle piste "Carrera", elle aussi équipée du fabuleux système "Davic".



Le NCPC a ainsi pu organiser la seconde manche du championnat du grand Sud-Ouest, mais aussi et surtout le retour des "24 heures de Neuvic" remporté par l'équipe neuvicoise devant de prestigieux adversaires venus de toute la France mais aussi de Belgique.

Pour 2020, le NCPC "Slot" renouvellera sa participation au championnat de France, à celui du grand Sud-Ouest, et reconduira évidemment ses "24 heures de Neuvic".

Les entraînements se déroulent en journée tous les 3^e samedis du mois. L'entrée est libre pour découvrir cette activité et pourquoi pas, adhérer au club



Association des Propriétaires et Chasseurs de Neuvic



Suite à notre assemblée générale du 24 août 2019, nous constatons peu de changement dans notre association.

Le rapport moral du président, le rapport financier et le renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration ont été approuvés à l'unanimité.

La fermeture du lièvre a été fixée le 08 décembre 2019.

La réserve de Mauriac a changé, maintenant elle va de la route de Mauriac à Magnou, pour éviter la chasse parmi les animaux présents sur la zone.

Cette année encore, les maladies ont décimé la population de lapins aux regrets de nombreux chasseurs.

Souhaitons que les migrations de palombes et bécasses restent convenables pour satisfaire certains d'entre nous.

Nous constatons que les sangliers ont envahi certains secteurs du territoire en causant des dégâts dans les maïs et truffiers, et les pelouses. Il nous reste à faire le maximum pour réguler cette population.

Certains de nos membres continuent à participer à la surveillance sanitaire de la faune sauvage dans le cadre du réseau SYLVATUB (tuberculose bovine). Cette surveillance s'effectue sur sangliers, renards, blaireaux.

RAPPEL : la sécurité!!!! Avant chaque départ de chasse, le directeur de battue rappelle aux participants les différentes règles de sécurité : l'angle des 30° permettant le tir, le maniement des armes, port d'une casquette ainsi que du gilet orange, identification du gibier avant le tir, aucun tir en direction des habitations, des routes, à travers des haies..... Ces règles s'appliquent également aux chasseurs de petits gibiers.

Nous rappelons que l'espace nature est ouvert à tous, surtout n'ayez aucune crainte d'un chasseur. Il aime autant la nature que vous et est soumis à des règles de sécurité. Soyons respectueux les uns envers les autres.

Si pour les chasseurs, le port de vêtements visibles est obligatoire, nous conseillons aussi à nos amis promeneurs, joggeurs, cyclistes et chercheurs de champignons, au moment de la saison de chasse, de porter également des vêtements clairs et visibles afin d'être identifiés de loin.

M^{me} RIGAUD Nathalie ainsi que M. DUGENET Daniel sont les gardes-chasse particuliers de l'association des propriétaires et chasseurs de Neuvic. Leurs fonctions sont celles prévues par les statuts et le règlement intérieur de l'association. Ils doivent également assurer la surveillance du territoire et relever les infractions commises tant par les adhérents que par les chasseurs sans droit. Ils peuvent en outre assurer des missions techniques telles que la destruction des nuisibles.

Chaque année, nous organisons un repas à la cabane de chasse. Instant de convivialité et d'échange qui est ouvert à tous dans la disponibilité des places.

Bonne saison à tous.

Pour tout renseignement contacter :
M. Alain BEAUDEAU : 06 71 59 57 04

Les Cro-Magnon de NEUVIC



En septembre 2019, le club de mëlky "Les Cro-Magnon de NEUVIC" a vu le jour.

Cette association a pour but de réunir le maximum de personnes pour pratiquer le mëlky.

Ce jeu est intergénérationnel et rassemble les jeunes et les moins jeunes.

Nous sommes un groupe dynamique qui ne demande qu'à vous accueillir.

Venez rejoindre le 1^{er} club de mëlky en Dordogne.

Les Cro-Magnon de Neuvic

Pour tout renseignement contacter :
M. Bruno JACQUEMENT au 06 07 68 14 50



Comité de jumelage Neuic-Testbourne-Parishes

Vendredi 15 novembre avait lieu l'assemblée générale du comité en présence de la majorité des membres neuvicais ainsi que de Monsieur ROUSSEL, Maire. Cette réunion était malheureusement la dernière après 40 ans d'existence et la décision de nos amis anglais de dissoudre leur Comité au 31 décembre, en raison de l'âge "avancé" de certains membres, de nombreux décès et du manque de nouveaux bénévoles.

Madame DELAMARCHE rappelle les festivités qui se sont déroulées au mois de mai dernier :



- pose d'une plaque commémorant ce 40^{ème} anniversaire dans le parc du centre multimédia,
- remise de la médaille de la ville à M et M^{me} GUICHARD côté français et M^{me} WILMORE côté anglais pour leur dévouement sans limite pendant toutes ces années,
- commémoration du 8 Mai regroupant Français et Anglais autour de Monsieur le Maire au Monument aux morts de Neuic,
- visite de la grotte de Maxenge



- repas de gala dans la salle du centre multimédia réunissant 75 personnes.

Madame NICOT, Présidente, indique que depuis 1979, 6 présidents se sont dévoués pour la bonne marche de ce Comité puis retrace toutes les sorties qu'ils ont eu le plaisir d'organiser pendant les 20 échanges que nos amis anglais ont effectués près de nous et tous ceux que nous avons découverts à leur côté en Angleterre.

Monsieur le Maire félicite tous les membres pour leur dynamisme et leur volonté depuis 40 ans de faire vivre ce Comité et de faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour trouver de nouvelles animations durant les séjours. Monsieur ROUSSEL partage notre tristesse de voir ce beau jumelage s'arrêter, et rappelle que toutes les bonnes choses ont une fin.

Le Comité de jumelage neuvicais a décidé de prolonger jusqu'au 31 mars 2020 le fonctionnement de l'association pour effectuer les démarches nécessaires à sa dissolution.



Association des Anciens Combattants de Neuvic

Compte rendu des activités de l'année 2019

Samedi 26 janvier 2019 Assemblée Générale :

Après la minute de silence en mémoire des camarades disparus, la lecture du compte rendu de l'année écoulée, s'en suit le rapport financier approuvé à l'unanimité.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité et se réjouit de 4 nouveaux membres.

Dimanche 28 avril : Congrès annuel départemental à Périgueux en présence de la section de Neuvic

08 mai : Cérémonie commémorative en présence des membres d'associations d'anciens Combattants, Déportés résistants et d'une large participation des Neuvicois soucieux de célébrer la fête de la Victoire.

Après le dépôt de gerbes, les allocutions ont été prononcées par M. le Maire François ROUSSEL et M. Paul EYMERY, suivies par une minute de silence. La sonnerie aux morts et une vibrante Marseillaise ont clôturé la cérémonie.

18 juin : Rassemblement au Monument aux Morts de Théorat pour une lecture de l'appel du Général de Gaulle en présence des porte-drapeaux, des anciens combattants résistants et des Neuvicois venus nombreux.

14 juillet Commémoration de la Fête Nationale place Eugène Le Roy. Après le salut au drapeau, dépôt de gerbe et une minute de silence. La cérémonie se termina par l'Hymne National interprété par la banda Neuvicoise.

21 août : Cérémonie à la stèle des fusillés de la résistance à Théorat en présence de personnalités civiles et militaires et de nombreux Anciens Combattants, Résistants. Après la cérémonie des couleurs, le dépôt de gerbes et les allocutions, le chant des partisans et la Marseillaise clôturèrent la manifestation.

Nous souhaitons apporter un témoignage d'affection, de reconnaissance et d'estime à
Monsieur Paul EYMERY
qui nous a quittés le 28 août.

C'est un serviteur du monde combattant qui disparaît, un homme de valeur et d'engagement.



11 Novembre : Un cortège formé des Porte-drapeaux, d'Anciens Combattants, des personnalités Civiles et Militaires et d'un grand nombre de Neuvicois s'est rendu au Monument aux Morts.

Salut aux drapeaux en hommage aux morts de la Grande Guerre, dépôt de gerbes, et lecture des messages de l'UFAC et du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Minute de silence, Sonnerie aux Morts et Hymne nationale ont clôturé cet hommage.

Le traditionnel banquet des Anciens combattants s'est déroulé à la salle du boulodrome.

05 décembre : Cérémonie au Mémorial AFN de Coursac en présence de M. Le Préfet et des autorités civiles et militaires

Fin décembre : Visite des camarades malades, hospitalisés. L'association se fait un devoir de leur offrir un cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Pour tout renseignement contacter :
M. Claude DURIEUX - 05 53 82 18 10

Page 80

Eloge funèbre prononcé par François ROUSSEL lors des obsèques de Monsieur Paul EYMERY en l'église de Neuvic, le 30 août 2019

Le Trait d'Union

un lien convivial entre actifs et retraités.

Toutes les semaines, nous vous proposons :

Le lundi soir, la section tarot de 20h30 à 0h30 vous offre une bonne façon de s'entraîner avec une quinzaine de mordus.

Le mardi après-midi les cours de gym rassemblent entre 20 et 30 adhérents pour s'étirer en douceur et entretenir son corps.

Le mardi soir, la section Langues offre des cours d'anglais répartis sur 3 niveaux (débutants, moyens, confirmés). Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Marie Claude Simon, Présidente et responsable de la section au **06 83 82 44 57** ou au **05 53 81 59 39**.

Les marcheurs se retrouvent tous les mercredis à 13h45 à cette saison. Trois circuits, entre 3km et 13 km pour les cracks sont proposés et permettent ainsi de découvrir notre canton et ses environs.

Le jeudi, détente et convivialité de 14h à 17h avec les jeux de société : belote, tarot, scrabble, triomino, etc...

C'est également le jour où nous donnons tous les renseignements utiles, recevons les inscriptions, envoyons les invitations pour les sorties, les voyages, les animations ponctuelles.

Le samedi de 14h à 17h30, le scrabble en duplicate permet de s'exercer à ce joli sport cérébral sans aucun esprit de compétition.

Et les autres jours, les membres du conseil d'administration vous concoctent des voyages, de nouvelles sorties à la journée, prévoient un barbecue, un vide-greniers et un joyeux repas dansant pour clôturer l'année.

En 2019, nous avons découvert Limoges en Mars, le splendide Zoo de Beauval mi-mai et du 9 au 14 septembre le sud Finistère. Nous avons même fait la fête avec la Compagnie Trabucco à Périgueux le 17 avril dernier.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la présidente :

Marie Claude Simon :

tél : **05 53 81 59 39**

06 83 82 44 57

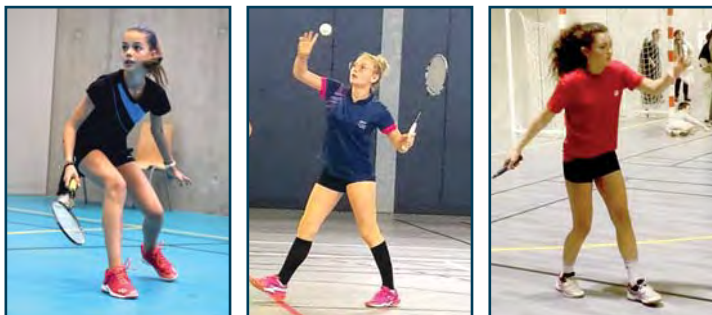
ou les bénévoles au club,
salle Canon le jeudi de 14h à 16h.

Alors, à très bientôt.



Neuvis CBNM

Le Club de Badminton de Neuvis/Mussidan comptait sur la saison 2018/2019, 98 licenciés (50 hommes et 48 femmes). Le nombre de jeunes était de 45. L'école de badminton, toujours très performante, était encadrée l'année passée par Nicolas Caminel, Catherine Houchou et Sébastien Galland. Le CBNM a été un des clubs qui a envoyé le plus de jeunes compétiteurs sur les rencontres départementales. Les résultats des jeunes ont été encore très encourageants sur la saison passée : de nombreux tournois remportés et des résultats prestigieux notamment pour Emilie Houchou qui s'est offert un quart de finale en simple et en double dames aux championnats de France Jeunes, ainsi qu'une victoire aux internationaux de France en octobre dernier, sans compter de nombreuses sélections sur des tournois nationaux et internationaux. Des excellents résultats également pour Kelly Troubadis, qui, en ce début de saison, a remporté 2 tournois de double dame en senior. On notera également les bons résultats de Youna De Araujo, qui pour sa première saison, a déjà été sélectionnée dans l'équipe jeune départementale suite à ses belles victoires sur les différents tournois jeunes départementaux.



Les adultes n'ont pas été en reste puisque les joueurs ont apporté au club, différents titres régionaux et départementaux :

- Laura Gasnier championne de Nouvelle Aquitaine en double dames
- Jérôme Boissonnat et Franck Berlon vice-champions de Dordogne en double hommes
- Jérôme Boissonnat et Laetitia Blastre vice-champions de Dordogne en double mixte
- Déborah Braye et Laetitia Blastre vice-championnes de Dordogne en double dames



L'équipe 1 d'interclubs a remporté le championnat départemental et s'est hissé au niveau régional.

En ce début de saison, nous en sommes déjà à 84 licenciés toutes catégories confondues. Tous les créneaux de l'année dernière ont été maintenus.

• Au gymnase de Neuvis :

- Lundi et jeudi de 20h à 22h : jeu libre pour tous
- Mardi de 17h15 à 18h30 : entraînement minibads et poussins avec Cédric Thomasson.
- Mardi de 18h30 à 20h : entraînement minimes avec Catherine Houchou.
- Mardi de 20h à 21h30 : entraînement compétiteurs avec Sébastien Galland.
- Jeudi de 18h30 à 20h : entraînement benjamins avec Jérôme Boissonnat, Laura Gasnier, Florence Galland et Sébastien Galland.

• Au gymnase de Mussidan :

- Mardi de 19h30 à 21h30 : Jeu libre tout public.

Il reste quelques places pour les personnes intéressées et nous vous invitons à venir tester ce sport ouvert à tous. Nous mettons à votre disposition une raquette et des volants pour 2 séances d'essai. Vous pouvez contacter Sébastien : 06 68 31 30 48 ou Florence : 06 68 50 81 00

Pour finir, notre tournoi annuel qui a eu lieu les 26 et 27 octobre au gymnase de Mussidan a connu encore cette année un grand succès avec 175 inscrits !

Nous remercions l'ensemble des commerçants de Neuvis et Mussidan, qui, à cette occasion nous ont soutenus en nous offrant de nombreux lots. 200 euros ont été reversés pour la lutte contre le cancer du sein à l'occasion d'octobre rose.



Tennis Club Neuvisois

Une très bonne année sportive et même pour les finances.

Ecole de tennis

22 jeunes participent aux entraînements hebdomadaires ils sont dirigés par Sylvain notre nouveau prof. Les moins de 11 ans participent à des plateaux dans les clubs voisins, les plus grands eux, font des tournois comme les adultes.

Effectif

Nous avons enregistré une hausse des licences, le club compte 63 adhérents dont 22 jeunes.

Championnat du Périgord

4 équipes ont été engagées. L'équipe Dames, après la montée en 2^{ème} division termine 5^{ème} de leur poule, elles descendent en 3^{ème} division. L'équipe 1 Hommes, termine 2^{ème} de leur poule en 3^{ème} division. Les équipes 2 et 3 hommes se maintiennent en 4^{ème} série.

Coupe de Guyenne

L'équipe Dames termine 5^{ème} de la poule en 3^{ème} division, l'effectif a augmenté ce qui est très bien pour elles.. Elles défendent bien notre club. L'équipe 1 Hommes, a fait une très bonne saison et termine 2^{ème} en 3^{ème} division. L'équipe 2 termine 6^{ème} de leur poule et descend en 5^{ème} division. L'équipe 3, par manque d'effectif, a dû déclarer un forfait général, ce qui a coûté 150 € d'amende au club.

Tournoi interne

21 participants, 9 dames et 12 hommes. Attention les dames arrivent en force. Chez les dames, c'est Stéphanie Georges 30/1 qui bat Hélène Laroumagne 30/1 en finale, après un premier set très serré 7/5 6/1. Dans le tableau hommes c'est David classé 15/3 qui l'emporte sur Philippe classé 15/3. Les matchs se jouent par poule, cela permet de faire plus de matchs.

Cette épreuve est conviviale et elle permet à tous les membres du club de s'affronter. Bien entendu, à l'issue de ces finales, le pot de l'amitié a été partagé. Le tournoi sera reconduit en 2020 de février à mai.

Tournoi d'été

La participation explose, plus dix dames et quinze hommes. Un très bon tournoi, malgré une baisse de participation chez les jeunes, ce qui est regrettable : 173 inscrits, 211 matchs. Un super travail a été réalisé par Hélène, pour la programmation et la convocation des joueuses et joueurs pour tous ces matchs, merci à elle.

Pour ce tournoi nous avons une équipe rodée, bien que deux d'entre elle soient nouvelles, mais une équipe soudée, chaque membre sait ce qu'il doit faire dans le respect de tous.

Je ne vais pas vous donner les noms des vainqueurs de ce tournoi, car nous avons reçu 10 joueuses et joueurs Espagnols, qui ont tout gagné (même à la bourriche). Très bon niveau de jeu malgré les fortes chaleurs.

C'était notre 33^{ème} tournoi officiel et ce fut une belle réussite, le pot de l'amitié a clôturé cette compétition. Nous regrettons que les Neuvisois ne viennent assister à ce beau tournoi pendant 15 jours.

Le traditionnel repas préparé par Gérard fût une réussite.

Vie du club

Nos courts ont fait peau neuve après 36 ans de bons et loyaux services. Les travaux réalisés par la société Tennis Aquitaine ont été financés par la mairie (26 000€) la fédération française de tennis (9600€) et par le conseil Département (10 000€). Nous remercions la municipalité pour ces travaux qui étaient nécessaires pour que nous puissions pratiquer notre sport.

Le pot de l'amitié a été offert par le club aux élus présents et aux présidents d'autres associations Neuvisoises.

Après plusieurs actes de vandalisme, nous avons mis les courts et les locaux sous vidéo surveillance (coût pour le club 800€). Deux plaintes ont été déposées pour vandalisme et vols.

Nous avons changé le mobilier du club house (coût pour le club 900€).

Laurent joueur du club a obtenu son diplôme d'éducateur fédéral pour entraîner jeunes et adultes. Félicitations à Laurent.

Le TC Neuvic vous souhaite une très bonne année 2020



Réception de courts rénovés par la municipalité et présidents d'associations.



Tournoi 2019 : Caroline, Martine, Hélène, Maria, Marie et Jean-Michel.

SC Neuvic Basket

Durant la saison 2018 - 2019, six équipes se sont illustrées dans les différents gymnases du département ainsi que dans ceux de la Corrèze car pour la première fois, les championnats de jeunes ont été organisés sur les deux départements, faute d'équipe.

Tout d'abord nos deux équipes de minis, garçons et filles, ont dignement représenté le club lors de nombreux plateaux. Encadrés par Célia Ley, Nathalie Ley et Alexandre Guillot, nos jeunes pousses de 8 et 9 ans ont fait de beaux progrès et ont obtenu de très bons résultats.



Nos poussins ont également bien représenté Neuvic tout au long de l'année, avec un groupe qui se forge et qui laisse entrevoir de bons résultats pour les années à venir.

La plus grande satisfaction vient cette année encore de l'équipe Minimes Filles qui termine à la troisième place manquant de peu la finale inter-départementale sur la dernière journée du championnat.

Enfin, une équipe sénior Filles ainsi qu'une équipe loisir ont représenté les couleurs neuvicoises aux quatre coins du département.



Mais, on retiendra surtout que la saison dernière aura été l'année de la reconnaissance des bénévoles. C'est ainsi que l'action de Céline Prioret a été récompensée par la médaille de la Jeunesse et des Sports des bénévoles.

Et nous sommes particulièrement heureux et fiers que l'engagement sportif de Simone et Pierre Matignon ait été mis en avant par la mairie. Monsieur Roussel leur a remis la médaille d'honneur de la ville pour l'ensemble de leur action, et en particulier pour leur engagement dans notre club de basket.



C'est grâce à l'engagement de tous que l'ensemble des saisons se déroule dans cette ambiance "familiale" très chaleureuse qui nous est chère et qui se termine par de superbes sorties pour nos jeunes et moins jeunes.

Cette nouvelle saison, l'équipe séniors filles n'a pu repartir faute de combattantes, trop de bébés (félicitations aux mamans) et trop de blessées. Nous espérons pouvoir repartir l'année prochaine.

Côté jeunes, l'école de basket est toujours aussi active et nous saluons l'arrivée de deux nouveaux entraîneurs, Carole Lombalot-ElYaqtine et Laurent Plaize-Paitrault. Deux équipes supplémentaires ont été engagées cette année, le club est ainsi représenté en U7, U9, U11, U13M (en entente avec Saint front de Pradoux) et U18F. Enfin, notre équipe loisirs est plus que jamais active et accueille les volontaires, hommes et femmes tous les vendredis soir au gymnase.



Union Sportive Neuvicoise de Canoë-Kayak

L'Equipe des compétiteurs

L'Equipe neuvicoise de descente gagne encore des galons en 2019, avec une 8^e place au classement des clubs français en nationale 1. Entraîneurs et sportifs travaillent pour se faire une place parmi les meilleurs. Quatre jeunes conservent leur statut en liste espoir du Ministère des sports. Par ailleurs, deux jeunes sont au Pôle régional d'Angoulême et deux autres au Centre d'Entraînement soutenu par le Conseil Départemental.

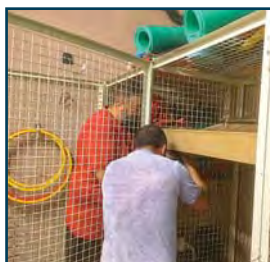


Manoël et Tanguy ROUSSIN ont été sélectionnés pour la première fois en juin dernier dans le Collectif sénior de l'Equipe de France de Descente. A tout juste 18 ans, ils étaient les plus jeunes de leur catégorie à défendre les couleurs de la France sur la Manche Coupe du Monde de la Vézère réunissant 17 nations.

Aux Championnats de France de Barcelonnette en juillet, Tom RAMON ouvre la voie aux neuvicois en course classique avec une médaille de bronze en kayak monoplace et une médaille d'argent en canoë biplace, avec sa coéquipière Juline AMBLARD. Les deux cadets récidivent en sprint en obtenant ensuite une 3^{ème} place en kayak par équipe avec leur comparse Erwan DORIGNY. Les canoës biplaces de Clara GAUBERT, Clément MOZAS, Frédéric MARY, Jérôme MULLER, Manoël ROUSSIN et Tanguy ROUSSIN obtiennent aussi des médailles de bronze par équipe. Enfin, Manoël et Tanguy ROUSSIN sont 3^{ème} en Mass-start chez les séniors.



Côté activités, notre traditionnelle brocante se déroulera en 2020 le premier dimanche des vacances de printemps au boulodrome. Le club participe également au marché de Noël et devrait organiser durant les vacances de février sa quatrième boum qui a toujours autant de succès chez les jeunes de 6 à 12 ans.



N'hésitez pas à venir découvrir notre actualité sur notre site internet :

www.scneuvicbasket.com

et notre page Facebook :

[Facebook.com/SCNeuvicBasket](https://www.facebook.com/SCNeuvicBasket)

Et si vous ne savez pas quoi faire un samedi après-midi, faites un tour au gymnase : ambiance assurée



A la Coupe de France de St Pierre de Bœuf en novembre, le biplace de Frédéric MARY et Jérôme MULLER décroche la médaille d'or en vétéran.

Les biplaces de Clara GAUBERT et Clément MOZAS ainsi que Manoël et Tanguy ROUSSIN sont respectivement

3^e en mixte et 2^e chez les hommes séniors. En individuel, Juline AMBLARD est 2^e et Tom RAMON 2^e en cadet.



Une animation pour le Territoire

Le 10 février 2019, le club a organisé la 8^e édition de son "Cross-Kayak", épreuve réservée aux licenciés combinant un cross dans la forêt de la Double et une épreuve canoë ou kayak sur l'Isle entre Planèze et Mauriac.

Comme chaque été, le club a ouvert ses portes aux pratiquants occasionnels. Bénévoles et éducateurs sportifs ont proposé des animations pour tous : encadrement de groupes et stages pour les jeunes, descente aux flambeaux et parcours d'interprétation nature.

Le fruit de ces efforts a permis de financer une bonne partie de nos déplacements et de notre matériel sportif.

En 2019, le club a travaillé avec la Commune de Neuvic, la Communauté de Communes Isle Vern Salembre et le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle pour proposer, dès 2020, une nouvelle cale de mise à l'eau accessible à tous les publics.

Le club est accessible à tous, toute l'année, pratiquants réguliers, occasionnels et sport adapté.

Il a obtenu le label "Valides-Handicapés : pour une pratique sportive partagée" en septembre 2018, et entend continuer à permettre au plus grand nombre la pratique du canoë et du kayak. Les recrues motivées peuvent se présenter tout au long de l'année.

Horaires principaux :

Mardi : 18h à 20h, **Mercredi** : 14h à 17h,
Vendredi : 18h à 20h, **Samedi** : 10h à 17h,
Le dimanche : 10h à 12h,
et durant les vacances scolaires
 (sorties, stages et compétitions)
Tous les jours en Juillet et Août.

Renseignements :

www.canoeneuvic.com
 06 74 36 28 77
canoeneuvic@yahoo.fr
Suivez-nous sur facebook !

Ecole de pagaie

Nos éducateurs sportifs ont proposé tout au long de l'année des séances adaptées aux différentes sections, inspirées de la progression fédérale "pagaie couleurs". Durant les vacances, des stages sportifs en Dordogne, Corrèze, Vienne, Auvergne, Loire, Ariège, Alpes de Haute Provence ont donné aux pratiquants l'opportunité de naviguer sur les plus belles rivières.

Ces stages ont été complétés par des sorties loisirs : Natation à l'Aquacap, cross et VTT dans la forêt de la Double, ski de fond en Auvergne, sorties familiales sur la Dordogne, la Dronne et l'Isle.

La saison sportive a été rythmée par le Challenge Jeunes, qui a permis aux clubs du département de se rencontrer lors d'épreuves sportives ludiques. Le club a organisé le 21 septembre la Journée de Cohésion de la rentrée pour tous les jeunes licenciés des clubs du département.



Au printemps, le Comité départemental a sélectionné les meilleurs éléments en benjamin et minime pour la Finale Régionale du Challenge Jeunes. Matteo M., Mathias LABRUE,

Dagan MANSAT et Mathurin RELANDEAU ont fait partie de la sélection.

USAN

Union Saint-Astier / Neuvic

A l'heure où nous imprimons, les équipiers Séniors de notre entente réalisent un parcours des plus encourageant pour leur première saison à l'étage supérieur en division Honneur Nouvelle Aquitaine.

En effet, à mi-parcours les équipes 1 et 2 pointent à la seconde place de leurs poules respectives regroupant une dizaine d'équipes au total. Gageons que la suite du championnat reste dans la même lignée où une place qualificative aux phases finales nationales dans les quatre premiers, solderait les ambitions des Présidents Rotrou et du staff reconduit pour l'occasion.

La stabilité de notre club à ce niveau de compétition aux portes de la Fédérale reste la priorité majeure, afin d'offrir à nos supporters toujours plus nombreux, l'assurance de dimanches après-midi placés sous le signe d'un rugby offensif et spectaculaire, pratiqué avec les valeurs inhérentes à un combat loyal et respectueux face à nos adversaires, où l'esprit familial défendu se rajoute à celui plus compétitif de la rigueur pour l'obtention de résultats ambitieux mais lucides...

Mais les Présidents, malgré la nécessité d'une vitrine alléchante, demeurent conscients que la formation et l'encadrement de notre école de rugby reste l'avenir de tout club qui se respecte. Aussi, et c'est la nouveauté cette saison, un Pôle Jeunes regroupant les Cadets/Juniors a vu le jour sur nos magnifiques installations du stade de Planèze à Neuvic. Désormais le regroupement de notre entente avec le club voisin et ami de Ribérac (CAR/USAN) dans cette catégorie, dispose d'un lieu unique dédié aux entraînements chaque mercredi et vendredi soir, précédant leurs rencontres de championnat régional les samedi après-midi disputées sur les différents terrains de chaque commune.

Les autres tranches d'âge, grâce à cette mixité favorisant un plus grand nombre d'adhérents, viendront alimenter c'est le but, le réservoir nécessaire et incontournable à la bonne marche des deux clubs cités en amont. Si l'émancipation et la construction de l'individu passent certes par l'éducation parentale avant tout, le sport en général et le rugby en particulier grâce aux valeurs qu'il génère, permettra à ceux qui désirent nous rejoindre, de trouver un juste complément aux règles fondamentales qui forment la dite éducation de notre



jeunesse. N'hésitez donc pas chers parents à nous confier vos enfants qui se verront encadrés par des éducateurs diplômés, désireux de leur enseigner la pratique de ce merveilleux sport qu'est le Rugby !

Pour clore la présentation assurant la bonne santé de l'USAN rugby, nous tenons tout particulièrement à remercier pour la confiance qu'il nous accorde notre Maire François Roussel depuis toutes ces années, afin de mener à bien l'avenir du Rugby dans notre cité Neuvicoise. Un petit clin d'œil aux services techniques de la ville et à leurs responsables pour la qualité de maintenance et d'entretien des installations mises à notre disposition.

Enfin nous n'omettrons pas de souhaiter une excellente année sportive et culturelle à chaque association du village ainsi que tous nos vœux de bonheur aux Neuvicoises et Neuvicois !
Vive le sport, vive l'USAN !

Les Présidents,
Gilles et Charly Rotrou

Club de Foot Neuvis - Saint-Léon

Fin de saison 2018/2019

Ecole de foot

• U7 - Jonathan Hebert précise que cette année il n'avait qu'une dizaine d'enfants les mercredis et les jours de plateau, mais que tout s'est bien passé. Il passera éducateur U9 l'année prochaine



• U9 - Eddy Freville fait le bilan : 19 licenciés, très belle progression des enfants. Présence des 19 tout le long de l'année Il passera en U10 l'année prochaine.

• U11 - Nicolas et Sébastien Bontemps ont repris la suite de Kinou, 3 équipes avec 30 licenciés. Belle présence aux entraînements. Bons résultats pour deux des équipes.



• U13 - Fabien Naudet est content de ses 3 équipes et espère que l'équipe 1 atteindra l'année prochaine la



compétition Ligue. Kenny Frantz éducateur de l'équipe 3 est heureux d'avoir passé cette année sportive avec ses jeunes pousses. Il continue l'année prochaine. Merci à tous les autres éducateurs, Cédric Peytureau, Manu Cornut, Greg Lacoste et Geoffroy Mornas.

• U15 - L'équipe a bien débuté en se qualifiant pour l'inter district grâce à une belle 2^{ème} place derrière Montpon mais devant Monbazillac, Tocane et Prigonrieux.



En futsal, les U15 sont également sortis premier de leur poule et ont passé le cap d'une demi finale à trois avec ardeur et succès à Mareuil contre Belle et Dronne et Limens JSA. L'équipe s'est inclinée ensuite en finale contre Pays de Montaigne après une rencontre magnifique car les deux équipes méritaient chacune le titre.

En championnat inter district, le début a été compliqué, nous n'avions que des déplacements en Lot et Garonne difficiles à gérer. L'équipe s'est reprise en milieu de championnat mais a perdu trop de matchs avec des petits écarts. Finalement l'équipe a terminé 10^{ème} sur 12 mais le niveau était sans doute trop élevé pour elle Le club remercie sincèrement les dirigeants et les joueurs qui se sont impliqués cette saison.

• U18 - L'équipe a évolué dans un premier temps en Brassage pour terminer 3^{ème} avec 3 victoires 1 nul et 2 défaites et a donc accédé à la première division. Fin janvier elle est éliminée en 1/2 finale de la coupe de la Dordogne futsal. Cette défaite contre Champcevinel l'empêche de défendre son titre mais pour arriver en demi finale elle est sortie première d'une poule très relevée.

Elle termine ensuite 2^{ème} en championnat première division de sa poule derrière la Jeunesse du Périgord Centre



et devant Ribérac, Excideuil et Nontron St Pardoux et une nouvelle fois elle ne peut défendre son titre de la saison dernière. Une belle saison quand même avec un groupe pas toujours facile à gérer mais heureusement la qualité des éducateurs a permis d'obtenir des résultats intéressants. C'est difficile de faire trois belles saisons de suite et la qualité des joueurs doit nous laisser espérer de bonnes saisons à venir.

Séniors

- SENIORS C : Malgré les désistements de quelques joueurs, cette équipe a réussi à finir l'année sportive : merci à tous ceux qui se sont battus jusqu'au bout.

- SENIORS B : Termine au milieu de tableau. Avait les moyens de mieux faire.



- Equipe A : Descend en D2. Abandon de notre entraîneur en cours de saison, nous laissant le club un peu désemparé. Fabien Naudet accepte de le remplacer jusqu'à la fin de saison. Un grand merci à Fred Lescoutra pour son aide auprès de l'équipe A.



- Equipe Futsal : Superbe montée de l'équipe 1 en R2, belle saison en entente avec Mussidan. Une année difficile les attend avec de longs déplacements.



Un grand merci également à notre jeune arbitre Kevin Berger.

Nouvel entraîneur : David ROUSSEILLE nous revient et c'est un plaisir pour tout le monde. Fabrice Lauriot s'occupera de la B.

Comité directeur

Nouveau comité directeur : Jean Philippe REMY, Dominique LANXADE, Michel DUPUY, Sandra BERGER, Philippe DA COSTA GUEDES, Vincent REMY, Muriel TOBIE, Philippe DUMONT, Julie NAUDET, Eddy FREVILLE, Christian LARDE, Fabrice LAURIOT

Nouveau bureau

Président : Jean-Philippe REMY
Vice-président : Philippe DA COSTA GUEDES
Secrétaire : Julie NAUDET
Secrétaire adjoint : Vincent REMY
Trésorière : Muriel TOBIE
Trésorière adjointe : Sandra BERGER

Début de saison 2018/2019

Ce début de saison nous aura amené une quinzaine de nouveaux petits licenciés en U7 qui progressent gentiment et dans la bonne humeur.

Nos U9 commencent à être redoutés sur tous les plateaux.

Nos U11 devraient nous faire une très belle année.

Les U13 débutent cette saison en fanfare en se qualifiant pour le niveau Nouvelle Aquitaine où ils représenteront la Dordogne avec le FC Trélissac. L'équipe 2 évoluera en 1^{ère} division de district et l'équipe 3 en 2^{ème} division.

Les U15 et U18 commencent très bien leur saison, à suivre...

Nos seniors repartent avec 2 équipes, l'équipe 1 joue pour l'instant le premier rôle suite à sa reprise en main par David ROUSSEILLE.

L'équipe 2 devrait se reprendre rapidement en janvier avec l'arrivée de quelques joueurs.

Judo Club de Neuvic

Le Judo Club de Neuvic commence une nouvelle saison à plus de 50 licenciés.

L'activité du club est répartie en 2 sections :

Le Taïso est une activité destinée aux adultes, dans une ambiance très conviviale, des exercices variés, dynamiques, adaptés aux capacités physiques de chaque pratiquant. De l'endurance au gainage en passant par le cardio et le renforcement musculaire, les bienfaits de la pratique régulière du Taïso sont multiples et assurent aux licenciés une pratique sportive, facilement conciliable avec la vie active. Les séances se terminent par de la relaxation et des assouplissements.

Le Judo, enseigné avec authenticité permet aux enfants, adolescents et adultes de se construire à travers les valeurs de notre art martial qui procure un véritable équilibre physique et intellectuel. Cette section est ouverte aux pratiquants de tous niveaux dès l'âge de 4 ans. Les débutants adultes sont également les bienvenus dans une approche pédagogique s'adaptant au niveau de chacun.

Le JUJITSU, nouvellement enseigné cette année le samedi matin à partir de 10h30 et réservé plutôt à un public ados/adultes.

M. Jérôme CARRE, nouvel entraîneur cette année, diplômé d'état, éducateur sportif (Brevet d'état 1^{er} degré), ceinture noire 3^{ème} dan, dispense la totalité des cours de Judo/Jujitsu et Taïso. La politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié constituent le code moral du Judo.



A noter : notre tournoi annuel se déroulera **dimanche 9 février 2020** au gymnase de Neuvic.

Cet événement accueille chaque année les combattants de la Vallée de l'Isle et de ses environs, des catégories mini-poussins à benjamins.

A cette compétition s'ajoute le Trophée SAKURA pour la catégorie "poussin" organisé par le Comité Départemental que nous accueillons pour la troisième année consécutive.

Pour tous renseignements, l'équipe enseignante et encadrante se tient à votre disposition au dojo tous les mercredis aux heures des cours.

Nous sommes également joignables par mail :
judo.neuvic@gmail.com

Vous pouvez nous suivre sur notre compte Facebook : Toutes les informations concernant les activités du Club y sont publiées.

NOUVEAUX Horaires :

Cours de judo

Mardi : de 19h30 à 21h

- 17h15 - 18h00 : Enfants de 4 à 6 ans
- 18h00 - 19h00 : Enfants jusqu'à 11 ans

Possibilité de récupérer les enfants au Centre de Loisirs

Judi

- 18h30 - 19h45 : Ados à partir de 12ans - Adultes
- 19h45 - 21h15 : Cours de Taïso (renforcement musculaire-gainage-cardio)

Samedi

- 9h45 - 10h30 : Cours de judo 4 à 12 ans
- 10h30 - 12h00 : Cours de judo/Jujitsu à partir de 13ans

Membres du bureau :

Présidente : Sandra MERCIER

Vice-présidente : Jennifer BOINE

Secrétaire : Sophie GOURAND-PHILIPPE

Trésorière : Marie PEREIRA

Trésorier adjoint : Julien SOCHA

Président d'honneur : Bruno LABRIOT.

Bénévole : Christiane PARINET

Aïkido Club Dordogne

ART MARTIAL
JAPONNAIS
ANCESTRALE

DOJO
NEUVIC sur l'ISLE

Auto défense
Réponse
Proportionnée

AIKIDO CLUB BORDOGNE

Adultes et adolescents
mardi 19h à 21h
vendredi 19h à 21h
Dimanche 10h30 à 12h

Tel 06 42 15 02 02

Notre club existe maintenant depuis plus de 10 ANS, et nous prenons toujours autant de plaisir à nous retrouver dans la bonne humeur. Cependant l'aïkido reste un ART MARTIAL et même si notre pratique se fait dans le respect de l'intégrité physique il n'en reste pas moins un art GUERRIER.

Nous sommes dans une étude martiale, aussi est-il impossible de mettre en pratique les techniques avec puissance et vitesse sur les techniques à mains nues, heureusement les armes en bois que nous utilisons permettent de libérer la puissance et comme la notion de coupe est exactement la même, l'entraînement aux armes est complémentaire.

En AIKIDO, pas de compétition, pas d'opposition pour un classement et surtout pas de règle !!

Les techniques en AIKIDO sont adaptables à des multiples situations. Connaissez vous une discipline qui pratique les frappes, les immobilisations, les projections, l'utilisation des armes, les chutes, bref tout ce qui est à la portée de celui ou celle qui veut se protéger ou protéger les siens ou bien même se pencher sur une étude afin de comprendre la complexité de cet art.

Dans la pratique martiale, pas d'interdit contrairement au sport de combat, une règle rester en vie, le sort de celui qui agresse est au choix de l'aïkiodoka, c'est-à-dire qu'il pourra décider de fuir après avoir fait une technique ou bien immobiliser l'adversaire voire le projeter, avec en option une rigueur plus ou moins forte en fonction de la menace.



L'aïkido propose des techniques qui peuvent immobiliser une personne de façon douloureuse sans toucher à son intégrité physique.

La pratique de la self défense passe presque toujours par des frappes (gorge, yeux ou partie génitale) avant d'immobiliser mais comment faire sur une personne bien plus faible que soi ? l'aïkido propose des solutions multiples et SANS FRAPPES si nécessaire.

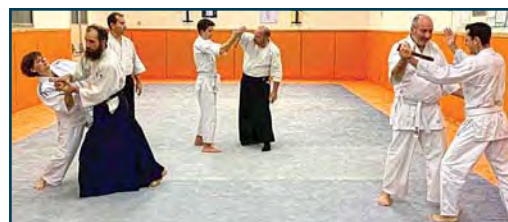
Pour les connaisseurs, la méthode dans notre dojo permet de mettre en pratique la méthode (linéaire) de maître SAITO en y incorporant la rotation ; cette méthode sort de l'ordinaire c'est pour cela que je dispense un enseignement à 1 SEUL niveau, les principes en vigueur ne correspondent pas à l'enseignement traditionnel. Pas de kata, pas de passage de grade, une pratique basée sur le RIAI en mode libre.

Nous enchaînons les techniques de façon aléatoire mais toujours avec un lien entre les techniques mains nues et armes, et toujours dans l'optique d'une attaque de plusieurs opposants. Le désarmement fait aussi partie de notre pratique.

En aïkido, pas de contre, pas d'opposition, pas d'évitement, en aïkido c'est entrer (irimi) Que les détracteurs se rassurent, nous ne nous sommes toujours pas perdus bien au contraire, l'essentiel étant l'efficacité et elle est plus que présente.

Les forces de l'ordre, les infirmiers, les enseignants, les pompiers et tous les gens susceptibles d'être agressés peuvent espérer trouver une réponse à leurs problèmes dans cet art martial, ou au moins être capables de se sortir d'une situation physiquement contraignante.

La maîtrise de l'aïkido demande du temps et de l'investissement personnel mais quel épanouissement de voir que cet art martial reste un pont ouvert sur le respect de l'autre (ou pas), la voie de l'harmonie.



La Boule Neuvicoise

Au revoir Popaul

Paul Eymery, notre Président d'honneur, nous a quitté le 29 août dernier. Nous ne pourrions jamais oublier qu'il fût l'un des membres fondateurs de notre association.



Sans lui, nous n'aurions peut-être pas les installations dont nous disposons aujourd'hui.

Mais nous ne pourrions pas oublier aussi, sa joie, sa bonne humeur, son adresse et son esprit d'équipe, ses parties de belote, ses discours sans la moindre fausse note et surtout son petit accordéon.

Prochainement, nous baptiserons notre espace de jeu "BOULODROME PAUL EYMERY". Une plaque sera posée à sa mémoire à l'entrée du boulodrome.

Championnat de Dordogne par équipes de club!

Après son accession en deuxième division l'an passé, la Boule Neuvicoise espérait le maintien dans cette division.

Les résultats (4 victoires, 1 match nul en poule et 1/4 de finale, hélas perdu), les propulsent tout de même en 1^{ère} division pour la saison 2020. Bravo Madame et Messieurs.

L'équipe "vétérans" termine en milieu de tableau. Encore des progrès à faire !



1^{ère} journée à Campagnac les Quercy



Campagnac les Quercy



1/4 de finale à Montpon

La Boule Neuvicoise centre de formation

De janvier à mars notre club propose des stages pour les jeunes, les arbitres, les éducateurs ainsi qu'une formation au graphique informatisé pour les présidents de club du district de Ribérac.



Les jeunes et leurs éducateurs



Examen D'éducateur



Stage de formation des arbitres

Assemblée générale

Elle s'est tenue dans la salle du club dimanche 1^{er} décembre 2019 et n'a apporté que peu de changement dans le renouvellement du bureau.

Président d'honneur :

François Roussel Maire de Neuvic

Président actif : Jacques Large

Vice-Président : Jean-Claude Coudert, Elysée Maillot

Trésoriers : Stéphane Augustin, Patrick Mançon

Secrétaires : Laurent Troubadis, Philippe Buffe

Vérificateurs aux comptes : Didier Rebillout, Philippe Soubiale

Les concours et championnats 2020

Jeudi 16 avril : 14h30 triplète vétérans

Samedi 20 juin : 14h30 doublette challenge Christian PRIOSET

Samedi 16 et dimanche 17 mai : championnat de Dordogne triplète promotion qualificatif pour le championnat de France qui aura lieu cette année à Bergerac les 11 et 12 juillet.

Dimanche 5 septembre : 14h30 triplète mixte challenge H et G BAUNAT

Nous manquons cruellement de jeunes joueurs entre 6 et 30 ans. De l'initiation pétanque, pour les plus jeunes, pourrait avoir lieu le samedi matin de 10h à 11h30 sous la responsabilité d'un éducateur. Pour les moins jeunes, rendez-vous sur les terrains tous les jours, à partir de 14h.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter M. Jacques LARGE au **06 86 50 02 39**.



Belote aussi pour les féminines

Moto club de Neuvic "Family Riders"



Le moto club "Family Riders" créé il y a moins de deux ans, poursuit ses activités, sorties, et manifestations.

Il a pour but de réunir tous les passionnés de moto autour de différentes balades et manifestations.

Le Président, Philippe PETIT, tous les membres du bureau, ainsi que les adhérents du moto club, prennent plaisir chaque saison à penser, organiser et mettre en œuvre toutes les sorties, toujours dans un esprit jovial et familial.

Cette saison, le moto club compte environ 30 adhérents et a organisé diverses balades/événements :

- Circuit autour de Domme et ses alentours
- Balade en direction de La Roque Gageac avec activité Gabarres
- Sortie canoë à Beynac et Cazenac
- Organisation de baptêmes motos lors de la fête nautique de Combranche et Epeluche
- Week-end à Avèze en Auvergne
- Lac de Casteljaloux
- Organisation d'un repas traditionnel sur Neuvic

La saison sera clôturée par un repas de fin d'année en présence de tous les membres.

La saison reprendra en avril 2020 avec de nouvelles sorties, activités, événements (activités proposées par tous les membres du club).



Contacts :

Président : Philippe PETIT : 06 85 55 85 69
Secrétaire : Jennyfer PETIT : 06 68 63 70 21

Mail : familyriders24@gmail.com
Facebook : [@familyridersneuvic](https://www.facebook.com/familyridersneuvic)

Les membres du bureau restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Club de gym volontaire



La reprise a eu lieu début septembre, avec cette année, une nouveauté : la mise en place de cours de pilâtes, en plus des cours de gym, sur les créneaux suivants :

- Lundi et mercredi, gym de 18h30 à 19h30
- Mardi, pilâtes de 18h30 à 19h30
- Vendredi, 2 cours de pilâtes dont un de 17h15 à 18h15 et l'autre de 18h30 à 19h30

La demande ayant été importante, nous nous sommes vus dans l'obligation de clôturer les adhésions fin novembre.

Toutefois, si des personnes sont intéressées pour la saison suivante, il leur est possible de se faire connaître pour une inscription sur liste d'attente.



Cette année, les cours sont assurés par Susan HINDE, dans une ambiance bienveillante et dynamique.

Des moments festifs et conviviaux ont été proposés tout au long de la saison dernière :

- participation au téléthon
- pot avant Noël
- galette des rois
- balade pique nique à la Jemaye
- repas au restaurant avant de clôturer l'année.

Vos contacts pour les adhésions :

La présidente : **Martine Merceron Sarlat** - tél : 06 35 50 57 36
La secrétaire : **Florence Hacot** - tél : 06 14 57 59 06

Les membres du bureau restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Ensemble, osons l'avenir

Chers Neuvicoises, Neuvicois,

Ce bulletin municipal est le dernier de cette mandature. L'année 2020 sera déterminante pour l'avenir de notre commune puisqu'en mars, vous choisirez une nouvelle équipe municipale.

Nous avons eu plaisir à travailler pendant six ans, au mieux des intérêts communaux, des intérêts de chacun, de vos intérêts.

Dans le respect de notre programme pour un avenir solidaire, durable et de dynamique économique, nous avons soutenu les actions destinées à réduire notre empreinte carbone (remplacement des luminaires énergivores par des ampoules LED, mise en place d'éclairages alimentés par du photo voltaïque sur le parking de la gare) et à préserver notre environnement comme la Charte "Zéro herbicide". Nous avons voté la baisse des taux sur le foncier non bâti et le maintien des autres taux d'imposition communaux. De même, nous avons apporté tout notre soutien aux associations qui sont le poumon de notre village.

Nous avons aussi approuvé les actions proposées dans le cadre du plan 500 Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) porté par le Pays de l'Isle : elles vont permettre la création d'une liaison douce pour faciliter les déplacements à pied ou à vélo en toute sécurité, entre les établissements scolaires et la résidence Chênevière et la rénovation énergétique de la salle de Planèze.

Certains de nos projets vont être réalisés par la communauté de communes. Nous sommes heureux de la construction d'un terrain multisports (City-stade ou parc d'activités ludiques) en 2020 grâce auquel tous les enfants pourront découvrir et partager les valeurs liées à la pratique sportive pendant les temps scolaires, périscolaires et de loisirs (ALSH). Ce terrain est situé rue de La Poutaque à proximité du collège, entre le boulodrome et le gymnase.

Nous soutenons aussi la réalisation d'une liaison douce éclairée afin de faciliter et de sécuriser les déplacements sans empreinte carbone entre le centre-ville et la gare.



Nous avons la volonté, dans notre programme, de construire une nouvelle maison de retraite. Nos aînés seront satisfaits d'apprendre la validation de ce projet qui augmentera la capacité d'accueil à 75 lits dans un environnement plus chaleureux et encore mieux adapté.

Enfin, si vous souhaitez mieux connaître la situation communale, nous vous invitons à lire le rapport de la chambre régionale des comptes sur la période 2012-2018. (www.ccomptes.fr/fr/crc-nouvelle-aquitaine). Il est indiqué que la dette ne diminuera de manière significative qu'à partir de 2023 sans nouvel emprunt. La commune s'est lancée dans la cession de patrimoine (en particulier le camping) pour renforcer la sécurité financière du budget principal. Or, cette vente a amené la commune à contracté un nouvel emprunt de 310 000€. Emprunt qui ne sera remboursé en totalité qu'en 2023 (Voir compte-rendu conseil municipal du 6 décembre 2018). Dans le même temps, la commune a fait valoir son droit de préemption urbain dans l'achat d'un local dans le bourg pour un montant de 20 000€ (Voir compte-rendu conseil municipal du 29 août 2018). Ces décisions budgétaires nous semblent pour le moins paradoxales.

Pour conclure, nous avons toujours soutenu et accepté ce qui nous semblait en accord avec les intérêts des Neuvicoises et des Neuvicois en conformité avec notre programme et nos idées.

Les conseillers municipaux d'opposition vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de réussite pour cette année 2020. Très belle année à vous !

Nous sommes vos élus et vous pouvez nous contacter par téléphone au **05 53 81 59 39** ou **06 83 82 44 57** ou sur la messagerie électronique suivante : ensembleosonslavenir@laposte.net.

A GOREAU, F CHASSIN, F LAHONTA, M REMAUD et

Etat civil

NAISSANCES



BESSE CHARTRAIN Jessy, Nathaniel
BRUN Asley, Anthony, Luis
CASSEINDRE COCAULT Esteban
CHALIÉ Nino
COUSSY Lily, Martine, Lola
DA COSTA Mathis, Laury, Liam, Louis
DE ARAUJO Milann, Tobias
DECLÉ Ellie
DUPUY LAFAGE Lya, Tina, Morgane
DUPUY MARTRENCHARD Izélie, Valentine
FARGES Lyana, Héléna
FRANZ LESCOUTRA Brayton
GALLAND Axel
GIMENEZ VISSÉ Lusiana
HOUBRON SOARES Thibault, Daniel
LAROUSERIE Léna
LOHEZ Lucie
OREILLER Manon, Patricia
PAUZAT SIMON Chloé, Emma
PERSON Timéo, Lionel, Daniel
PICHARDIE Malo, Etienne, René
REVERT Ambre, Lilou
SORBIER Léo, Hubert
VISSÉ Stanley, David, Aimé
VIVIER ZAUZERE Thymeï
WINDERSTHIN Louness
ZAUZERE MAILLIÉ Myla, Nadine

MARIAGES



BESSE Julien, Guy, Lucien et
LOPES Charlotte, Marie, Annick
CHOUSSERIE David et
FARDET Lise, Françoise, Marie
COLOMBO Pierre, Jean, Philippe et
PERCOT Mathilde, Frédérique
DEBELLEIX Benoît et
REMIOT Myriam, Gerardine, Octavie
DENNERY Vincent, Roland et
CHEVALIER Marine, Odile
HENIN Mathieu, Gérard et
EL HADOUCH Zineb
LACOURARIE Corinne, Josette et
SOUSTRE Isabelle
LEVASSEUR Nicolas, André, Marcel et
WEMEL Audrey-Céline, Denise, Marie
MEYNARD Patrick, Thierry, Jean et
DE OLIVEIRA Sophie
OWONO Teodore, Didier et
ANGONIE TSALA Geneviève, Marguerite
PUYANCHET Alexis et
MONNÉRY Laura Alexandra Valérie
RATAJCZAK Thierry et
FENELON Graziella
SEDRAN Yannick et
MONMARSON Stéphanie
VAUDOU Jérôme et
MARQUET Sandy, Jacqueline, Eliane

Pacte civil de solidarité

BARREAU Patricia et CABRAL DA COSTA Nelly
CHEVALIER Sébastien et POLLIER Marion
CUMENAL Guillaume et LOQUIN Christelle
JACOBY-KOALY Patrick et HALIDI Amina
POMMIER Christian et REMAUD Marie-José
PORCHER Kévin et HOUYO Sabrina

DECES



BAYLAN Marie, Simone née COUFFIN
BLONDEL Yvette née MATHIEU
BODIN Jean, Marc, Michel, Gilbert
BRONDEL Annette, Marie née COZ
BRONDEL Michel Yvan
BRONDEL Robert
CHAIX Marie, Rose née LEPRÊTRE
COMBÉNÉTOUZE Claude
COMPTE Odette née GUILLAUMARD
DE PERCZYNSKI Claude, Henri, André
DELAGE Jean, Henry
DUBOS Lucette née PERVIEUX
ESTIVAUX Jacques
EYMAUZY Jean
EYMERY Paul
FAGNOT Claude, Jean, Louis
FAURE Bernard Charles
FLAYAC Ginette, Andrée née DUPONTEIL
FOUCAUD Louise, Lucienne née AMARÉ
GAUDEL Simone née DUFOURD
GESINI Jacques, Roger
GOUYTHIEU Denis Marcel
GRANVAUD Jacqueline née BRACHET
GUICHARD Jean
GUILLO Henriette, Emilienne, Germaine née FOLBARBE
ISSOT Nicole Pierrette née ROUCHET
JADOT Fabienne, Alexandrine, Mariette
LAGRANGE Serge
LIMELETTE Loïc, Georges, Emile, Victor
LOMINÉ Jeanne, Marie née MONDARY
MARTRENCHARD Reine, Alphonsine née DUNAGIER
MÉDARD René, Louis
MICHEL Marie-Christine
OLLARD Marie-Thérèse Aurélie née LAVAUD
PAUL Jean-Michel, Alain
RASPIENGEAS Marc, Maxime
RAVINE Michel
ROUSSEAU Gabrielle, Jeanne, Lucie née BORIE
SARRAZIN Pierre
SIMON Jacques Maurice
SIOSSAC Jean
THRUMEL Rose, Marie née LACOSTE
VALLADE Jean
VANPÉENNE Didier, Michel, Bernard
VERNGNAUD Jacqueline, André née MARTRENCHARD
VERGNAUD Maxime
VISSÉ Marcelle née DISSEMBERG
VIVIER José, Victor

Nouvelles activités à Neuvic

Garage Olivier Auto

Olivier LESNICK
14 Route de Mauriac
05 53 81 50 64



Taxi Neuvicois

Gérard RIEU
07 86 92 75 14
taxineuvicoisgerald@gmail.com



Entretien parcs et jardins

Florian BORDE
Entretien jardin,
parc, coupe de bois,
nettoyage, abattage,
bricolage divers.
72 avenue de Bordeaux
Les Cinq Ponts
06 37 62 72 39



Orthophoniste

Marie-Lise LEVET-LAVAL
13 rue du Terme
06 64 15 83 62



Atelier Montessori

Sylvie BUISSON
Rue du Sorbier
06 65 35 58 70



JMN Coiff

Nelly DE PAEPE
Coiffure mixte à domicile
hommes
femmes
enfants
06 08 57 65 41



MDN 24

Mélina DE NARDI

Assistante administrative à domicile
18 Route de Mauriac
06 26 77 39 49
contact.mdn24@gmail.com



Si votre enfant rencontre des difficultés de concentration, de comportement ou de motivation à l'école, je peux vous accueillir et vous exposer les bienfaits de la méthode Montessori.

J'utilise des pédagogies basées sur des exercices pratiques et sensoriels dans un cadre adapté et agréable afin que votre enfant puisse évoluer avec notre soutien, dans ses différents apprentissages.

Ces ateliers encouragent celui-ci à développer sa confiance en soi, ses aptitudes relationnelles et son autonomie. Les méthodes employées permettent un équilibre nécessaire à son mieux être et épanouissement.

Les 500 ans du château de Neuvic

Il est impropre de parler "du château de Neuvic" car en fait Neuvic a un autre château, situé au village du But, le château de Fratteau.



C'est aussi un château remarquable pour lequel le propriétaire, M. Daniel Piron a consacré tout son temps à sa réhabilitation. C'est donc l'œuvre remarquable de toute une vie qui mérite toute notre admiration.



Le château dit "de Fayolle de Mellet" va fêter son 500^{ème} anniversaire les 3 et 4 juin prochains ce qui donnera lieu à diverses célébrations et réjouissances organisées par la fondation de l'Isle et les équipes qui œuvrent pour l'institut médico-éducatif.

Lauréats du concours des maisons fleuries 2019

Jardins visibles de la rue :

M^{me} Emilie LE REUN - M. et M^{me} Roger DELAGE
M^{me} Claudine IMHOF - M. et M^{me} Pierre REBIERE
M. et M^{me} Marcel MIESZEZACK et Monique BISCH
M. Gérard TRIMOULET - M. et M^{me} Renato BONASSERA
M. et M^{me} Sylvain BERTRAND - M^{me} Jacqueline GRIMAUD
M. et M^{me} Michel DUPREUILH

Balcons - terrasses :

M. et M^{me} Alain DELUGIN - M. et M^{me} Jean-Jacques PEYRUCHAUD - M^{me} Jeanine BESSE - M^{me} Martine LE REUN - M^{me} Nadine DOUSSAIN - M. et M^{me} Alain MAGNE - M. et M^{me} André GUILLON - M et M^{me} Claude BIGAULT - M. et M^{me} Jean-Luc DUMONTEUIL
M. et M^{me} François LE REUN - M^{me} Edith GUICHARD
M. et M^{me} Raymond FAUCHER

Voies publiques :

M. et M^{me} Claude FOULARD - M^{me} Claudine RASPIENGEAS



L'inauguration de la rue Jean Gausсен

Jean Gausсен aurait eu 100 ans en Novembre 2019 et sa famille avait choisi la date du 13 novembre pour inaugurer une rue à son nom comme l'avait proposé à l'unanimité quelques mois plus tôt le conseil municipal de Neuvic.

Sur la plaque de rue qui porte son nom figurent les mots suivants : "Ancien de la Brigade Alsace-Lorraine, médecin et préhistorien".



Chaque tranche de vie a fait l'objet de présentations au centre multimédia.

Son fils Jean-Louis a captivé l'auditoire en parlant de la vie du résistant et en particulier de l'aide à la tentative d'évasion d'un pilote américain emprisonné à Périgueux.

Sa fille Michèle a parlé de la partie préhistoire, l'Afrique mais aussi ici en vallée de l'Isle avec les fameux fonds de cabanes dont il fut le découvreur et enfin la grotte ornée de Gabillou dont l'ouvrage original fut réédité à l'occasion de cette inauguration.

Enfin, François Roussel à la fois gendre du Docteur Gausсен et maire de Neuvic, a parlé du médecin de campagne, médecin de famille parcourant jour et nuit les routes du canton, au volant de sa 2CV. Ce genre de médecin à l'inlassable dévouement est en voie de disparition au regret de tous les maires qui ont la hantise de voir leurs villages devenir des déserts médicaux.



Jean Gausсен

L'engagement militaire de Jean Gausсен pendant la deuxième guerre mondiale

Pour comprendre ce que fut l'engagement militaire de Jean Gausсен lors de la deuxième guerre mondiale il faut se replacer dans le contexte de l'époque.

L'Alsace et la Moselle ont été annexées par l'Allemagne en 1940 et, depuis l'envahissement de la zone libre par Hitler en 1942, toute la France est occupée.

En Dordogne, l'armée allemande, la gestapo et la police de Vichy traquent les résistants qui se cachent dans les bois.

En 1943, Jean Gausсен n'a pas encore terminé ses études de médecine. Il partage son temps entre l'hôpital de Périgueux où il exerce les fonctions d'interne en chirurgie et un groupe de résistants, le groupe Mireille. Ce maquis, créé, au printemps 43, par un juif d'origine polonaise (Mojzesz Goldman, alias Mireille), est sans cesse harcelé par l'ennemi. Le 17 septembre, le PC du groupe situé à Durestal sur la commune de Cendrieux est attaqué par les GMR (Groupes Mobiles de Reserve, unités paramilitaires créées par le gouvernement de Vichy). Les hommes se réfugient dans la Double près de Saint Vincent de Connezac.

Le 23 octobre, une unité du groupe est à nouveau attaquée et la plupart des hommes sont arrêtés et incarcérés à la prison de Périgueux. Deux blessés, des élèves officiers, sont transférés à l'hôpital. Jean Gausсен doit les faire évader.

Le 30 octobre, il part au Maine du Puy dans la Double, le nouveau PC du groupe, pour discuter des modalités de l'opération avec Mireille. Mais au même moment, ce dernier est venu à Périgueux où il se fait arrêter par les allemands. Désormais, il n'y a plus ni chef ni hommes disponibles pour organiser l'évasion.

Jean Gausсен se tourne alors vers un groupe de résistance Lyonnais : le groupe Sarrazac. La préparation est longue et complexe. Les échanges se font par messages codés. Début décembre tout est en place. Le 9 décembre, un commando s'introduit dans l'hôpital grâce aux complicités mises en place par Jean Gausсен et exfiltre les deux détenus. Un quart d'heure après, les

voitures de la gestapo sillonnent en vain la ville à la recherche des évadés. L'opération est un succès mais l'essentiel des hommes est toujours incarcéré. Jean Gausсен et ses compagnons essaient alors d'organiser une attaque surprise de la prison pour les libérer. Mais cette opération ne verra jamais le jour faute d'armes et de logistique.

En janvier 44, les malheureux sont déportés vers le camp de concentration de Dachau. Cependant, cette tentative n'aura pas été vaine car elle permet à Jean Gausсен de mettre en place un réseau de complicité parmi les gardiens de l'établissement carcéral. Quelques mois plus tard, le 10 mars 1944, un officier des services alliés informe Jean Gausсен qu'un aviateur a été arrêté par la police de Vichy et enfermé à la prison de Périgueux. Il faut le faire évader à tous prix, lui dit-il. Jean Gausсен monte alors un stratagème dont l'objectif est de faire simuler, par le pilote, une crise d'appendicite pour qu'il soit transféré à l'hôpital et, de là, exfiltré par un commando.

Il lui transmet, grâce à ses gardiens complices, un petit paquet contenant une note, du tabac et de l'aspirine. La note explique comment simuler les bons symptômes. Elle précise également qu'il doit confectionner une cigarette spéciale avec les ingrédients contenus dans le paquet.

Il s'agit d'une vieille recette qui consiste à fumer un mélange d'aspirine et de tabac pour provoquer fièvre et vomissements. Le détenu comprend et simule les symptômes. Le médecin de la prison diagnostique une crise d'appendicite et ordonne son transfert à l'hôpital.

Tout se passe comme prévu. Cependant, Jean Gausсен avait aussi précisé que l'opération devait être impérativement déclenchée le dimanche 12 mars.



Malheureusement cette consigne n'est pas transmise. L'aviateur, pressé de s'enfuir, commence à donc à simuler dès réception de la note c'est-à-dire une journée trop tôt, le samedi 11 mars.

Lorsqu'il arrive à l'hôpital, Jean Gausсен n'est pas là. Le chirurgien de garde, qui n'est pas dans la confiance, confirme le diagnostic et l'opère manu militari malgré le refus du pilote qui se débat comme un beau diable et bredouille dans un mauvais français : "moi pas malade !".

Le lendemain, le dimanche 12 mars, c'est-à-dire le jour où le transfert aurait dû avoir lieu, Jean Gausсен arrive à l'hôpital et découvre la situation. Il n'a plus le temps de démonter l'opération d'évasion et de prévenir ses compagnons. Le commando arrive, grimé en infirmiers, franchit les contrôles tel que prévu et découvre que la personne à exfiltrer vient d'être opérée et qu'elle peut à peine marcher. Sans instructions, déstabilisés par cet imprévu, ils rebrousse chemin mais le pot aux roses est découvert. L'alerte générale est donnée. La police allemande prévenue vient récupérer le prisonnier. Jean Gausсен, démasqué, doit quitter précipitamment et définitivement l'hôpital. Il rejoint alors le groupe de résistants Roland puis le groupe Ancel de l'Armée Secrète.



*Juin 1944 :
Jean Gausсен
armé d'une
Mitraillette Sten*

Désormais, Jean Gausсен vit, dans les bois, une existence de maquisard à plein temps. Il est à la fois médecin et combattant au sein du groupe Ancel.

Après plusieurs mois d'errance, harcelé par l'ennemi, le groupe établit, en mai 44, son PC à Durestal sur la commune de Cendrieux dans une zone très boisée et très isolée sur le même site que celui occupé par le groupe Mireille un an auparavant. Jean Gausсен crée un hôpital clandestin près de Vergt.

La mission du groupe est de saboter ce qui est utile à l'ennemi, récupérer des renseignements, organiser des parachutages d'armes et combattre les allemands. Il lie avec son chef Ancel, (Antoine Diener de son vrai nom : un Alsacien, officier de réserve, réfugié en Dordogne après l'annexion de l'Alsace-Moselle par l'Allemagne), une relation de confiance réciproque et d'amitié profonde qui durera leurs vies entières.

De juin à août 44, le groupe Ancel (qui porte désormais le nom de légion Alsace-Lorraine) et les autres mouvements de résistance s'engagent dans de violents combats contre les troupes allemandes qui finissent par quitter le département.

Le 20 août 1944, la Dordogne est entièrement libérée.

Désormais la résistance en Dordogne n'a plus de raison d'être. Tous les hommes du groupe Ancel, sans exception, se portent alors volontaires pour rejoindre le front des Vosges. C'est avec des véhicules hétérogènes, des tractions avant, des camions à gazogène, des autobus, mais également un armement hétéroclite de tous calibres et de toutes fabrications qu'ils se dirigent vers les Vosges.

Quelques jours plus tard, la légion Alsace-Lorraine Ancel est intégrée à la fameuse Brigade Alsace Lorraine constituée de plusieurs groupes de maquis originaires de Toulouse, de Savoie et du territoire de Belfort. Il s'agit d'une brigade indépendante rattachée à la 1^{ère} armée. Sa vocation est de combattre jusqu'à la libération complète de l'Alsace et de la Lorraine.

Cette brigade se compose de 3 bataillons : Metz, Mulhouse et Strasbourg. Elle est commandée par André Malraux, alias le colonel Berger. Jean Gausсен est le médecin lieutenant du commando Bark du bataillon Strasbourg (l'ex légion Alsace-Lorraine). Il s'agit d'une troupe de choc dont la mission est de protéger les chars de la première armée du général de Lattre de Tassigny.

De septembre 44 à février 45 la brigade s'illustre dans de nombreux combats contre l'armée allemande notamment à Bois Le Prince et lors de la prise de Dannemarie le 28 novembre. Le 6 décembre, la brigade entre à Strasbourg. Le 8 février 45, l'Alsace-Lorraine est libérée. La mission de la brigade est terminée. Elle est dissoute le 15 mars 1945.

Les hommes sont libres de rentrer dans leurs foyers mais Jean Gausсен se porte volontaire pour la poursuite des combats en Allemagne. Il est alors affecté à une compagnie de tabors marocains dont il est le seul médecin. Puis, à la fin de la guerre, il est envoyé en Bavière pendant 1 an avec la 1^{ère} armée dans le cadre de l'occupation de l'Allemagne.

De retour en France, il passe sa thèse de médecine en 1946. Le sujet est tout trouvé "Activités médico-chirurgicales dans la Résistance". Les années, les décennies passent mais les souvenirs de la résistance ne s'estompent pas.

En 1980, on lui demande d'écrire un article pour raconter des histoires d'évasion. Naturellement il raconte l'histoire de ce malheureux pilote. Il n'a jamais osé se renseigner sur le sort que lui a réservé la gestapo sans doute par crainte de découvrir qu'il a été fusillé.

Mais en écrivant l'article il décide que désormais il veut savoir. Il apprend, par les archives de la prison, que ce pilote est américain et que son nom est Mac Pherson. Il demande alors à un de ses amis, Jim Sackett, professeur d'anthropologie à l'UCLA (Université de Californie de Los Angeles), de rechercher sa trace. Ce dernier le retrouve par l'intermédiaire des Mormons.

Il est toujours vivant mais en train de mourir d'un cancer dans un hôpital de Floride. Jean Gausсен lui écrit et Mac Pherson dicte alors une réponse en pleurant de son lit d'hôpital. Dans cette lettre, il raconte l'épisode qui a précédé son arrestation et surtout raconte la suite. Il a réussi, tout seul, à s'échapper de la prison allemande dans laquelle on l'avait enfermé. Puis, après des mois d'aventures extraordinaires, il parvint à passer en Espagne et, de là, à rejoindre les troupes alliées.



Pour ses faits de guerre, Jean Gausсен est décoré de la médaille de la résistance le 2 août 1945. En 1956 on lui propose la légion d'honneur mais il ne donne pas suite.

Finalement c'est Ancel, son chef et son ami, qui la lui remettra le 14 juillet 1985 lors d'une cérémonie en hommage à 9 de leurs compagnons fusillés par les allemands à Marsaneix.

Voici un extrait du discours prononcé par Ancel ce jour-là :

"Tu fus de tous les coups : combats, sabotages, parachutages, reconnaissances, recherche de renseignements. Je n'insiste pas. Tous tes camarades le savent aussi bien, parfois mieux que moi.... j'ai trouvé en toi un conseiller précieux. Tu connaissais ce pays dont tu étais issu. Tu savais les ramifications de la résistance civile dont ton père était l'un des chefs. Tu vivais à l'unisson de cette population de paysans et d'artisans d'entre Isle et Vézère dont je ne dirai jamais assez le courage et la dignité. Tu as été associé aux délibérations et à toutes les décisions du commandement. Sans toi l'efficacité de notre action et la sécurité de nos camps n'eussent pas été ce qu'elles ont été. A la fois combattant et médecin tu déposais parfois la mitrailleuse pour le bistouri et passais sans transition des opérations militaires aux opérations chirurgicales qu'avec ton frère André vous improvisiez sur des tables de cuisine. Puis tu fus avec nous sous les ordres de Malraux de la campagne des Vosges et d'Alsace et des derniers combats en Allemagne."

Jean Gausсен a été marqué pour la vie par ces événements. Il en parlait souvent à ses enfants mais toujours avec l'humilité et l'objectivité que requiert la complexité de cette époque.

Jean Louis GAUSSEN,
Son fils, domicilié à "Linseuil" - Neuvic

Paul EYMERY

Eloge funèbre prononcé par François ROUSSEL
lors des obsèques de Monsieur Paul EYMERY
en l'église de Neuvic, le 30 août 2019



Chère Jeanine
Chers enfants, petits-enfants et
arrière-petit-fils de Popol
Chers Amis,

Alors qu'il était entré dans sa 90^{ème} année, Popol nous a quitté au terme d'une vie extraordinairement bien remplie.

Nous avons tous plusieurs vies sur terre, une vie familiale, une vie professionnelle et pour certains, comme Paul Eymery en plus une vie d'engagement au service de la France dans l'armée française.

Comme l'a si bien évoqué Michel Gueylard le président des médaillés militaires, Paul Eymery a été un soldat valeureux.

C'était un patriote et les valeurs qu'il défendait dans sa vie militaire l'ont suivi toute sa vie : honneur, courage, discipline.

Nous en parlions hier avec Jeanine, il fallait avoir un sacré cran à ce jeune couple et à leurs deux petites filles pour partir vivre à Colomb Béchar au cœur du Sahara algérien, au milieu de nulle part dans la chaleur écrasante d'un désert de sable et de cailloux.

Après 15 ans dans l'armée de l'air, Popol revient à la vie civile, il choisira le service public comme agent du trésor. Avec discrétion et compétence, il fera son

travail et après les heures de bureau, il aidera beaucoup de nos concitoyens à remplir leur déclaration d'impôts. La générosité et le dévouement faisaient partie de son caractère.

Et puis, Paul Eymery était engagé politiquement, c'était un gaulliste de la première heure... nous avons milité ensemble pour le Général de Gaulle et son fidèle soutien en Dordogne, Yves Guéna.

C'est lui qui nous poussa à nous présenter aux élections municipales de 1977 derrière Albert Petit avec toute une équipe d'amis et compagnons, et nous avons eu un petit groupe dans l'opposition municipale.

La fois suivante en 1983, nous avons la majorité de même qu'en 1989, c'est donc trois mandats complets que nous avons effectués ensemble au conseil municipal de Neuvic.

A côté de cet engagement municipal dans la vie publique, Popol avait d'autres talents, la nostalgie de l'armée de l'air lui a fait pratiquer le vol à voile. Son caractère joyeux lui a fait animer de nombreux bons moments avec son accordéon dont il jouait fort bien.

Oui, Chère Jeanine, vous pouvez être fière de votre époux qui fut un bon mari.

Vous les enfants et petits-enfants, vous pouvez être fiers de votre père et grand-père pour ce qu'il a fait de sa vie et qui peut vous servir d'exemple.

Au nom de tous les collègues élus d'aujourd'hui et d'hier, au nom de tous tes amis, on peut te dire merci et adieu Cher Popol.

François ROUSSEL, Maire de Neuvic

René Médard dit Colombo nous a quitté



René Médard, alias "Colombo", nous a quitté mardi 25 juin 2019,

Il était le correspondant local infatigable du journal "Sud-Ouest" pour Neuvic et son canton pendant plus de 40 ans et jusqu'en 2003.

Au cours de toutes ces années des dizaines et des dizaines d'événements et de faits divers et tout autant de photos ont été retranscrits dans "Sud-Ouest" par René.

Il a souhaité que les photos concernant la Commune de Neuvic soient remises à la Mairie, ce que ces enfants ont accepté et nous les en remercions.

Ces milliers de photos seront triées, sélectionnées et scannées et rejoindront ainsi les archives de la commune.

Noces d'or de Monsieur et Madame André GUILLON



60 ans de mariage pour M. et M^{me} André Guillon de "Planèze"

Gendarmerie Nationale Prévention routière

Ce n'était pas le gendarme de Saint Tropez, mais celui-ci avait fière allure en prodiguant conseils à de futures conductrices.



photo datant des années 50 Collection René Médard

LE SAVIEZ-VOUS ?

Derrière beaucoup de coutumes, usages, traditions et expressions militaires se cachent bien souvent des



anecdotes insolites, amusantes ou historiques. Alors pour étoffer votre culture générale et briller le matin devant vos collègues à la machine à café, plongez-vous dans notre rubrique du mercredi. Aujourd'hui, nous allons vous raconter l'histoire de la "trêve du Noël 1914" au cours de laquelle soldats français, britanniques et allemands fraternisèrent.

25 décembre 1914. Une scène pour le moins inattendue se déroule sur le front : des soldats des deux camps cessent le feu et célèbrent Noël ensemble !

Il faut dire qu'en cette veille de Noël 1914, après quatre mois de combat, dans le froid et la boue des tranchées, les soldats sont épuisés. Sur les lignes du front belge, le moral est au plus bas. C'est là que le miracle se produit. En plusieurs points du front, les Allemands placent des sapins de Noël, avec bougies et lanternes, sur le parapet des tranchées de première ligne. Quelques soldats, britanniques et allemands, vont spontanément et sans autorisation, sortir de leurs tranchées avec des drapeaux blancs et fraterniser. A lieu alors l'impensable : les hommes se serrent la main, boivent et chantent ensemble des chants de Noël. L'occasion également pour eux de s'échanger du tabac, des cigarettes et même des petits objets souvenirs comme des boutons d'uniforme. Dans d'autres endroits, les hommes profitent de cette trêve pour récupérer leurs camarades morts sur le no man's land et les inhumier. Ces scènes de fraternisation donnent lieu à des événements inouïs comme des parties de football improvisées entre britanniques et allemands, en pleine zone de combats.

Du côté des Français, les actes de fraternisation sont moins nombreux, mais existent, comme dans la Somme avec la 28^e division d'infanterie, la 70^e division d'infanterie dans l'Artois ou encore la 5^e division d'infanterie dans la région de Reims.

A certains endroits, la trêve se prolonge jusqu'au 1^{er} janvier 1915. Mais dans la plupart des cas, elle est de courte durée. Car elle ne plaît pas aux autorités militaires qui y mettent un frein afin d'éviter que les fraternisations se reproduisent et se concrétisent par des actions pacifiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Sergent-Major est une plume !

Des milliers de générations ont appris à écrire avec elle. Elle, c'est la plume Sergent-Major. Mais saviez-vous que ce célèbre objet doit son nom à un grade militaire ?

Créé en 1776 par le Roi Louis XVI, le sergent-major correspond, dans l'infanterie, au grade le plus élevé de ce qu'on appelait à l'époque les "bas-officiers", soit nos actuels sous-officiers. Au sein de la compagnie, il tient un rôle spécifique : il est à la fois le comptable et le responsable administratif. Jusqu'en 1870, ce grade constitue un véritable ascenseur social : c'est dans ce vivier de soldats d'expérience que sont sélectionnés les hommes destinés à devenir officiers. Le sergent-major jouit ainsi d'une réputation d'intellectuel parmi les hommes de troupe.



Cette renommée conduit alors les Établissements Gilbert et Blanzky-Pourel Réunis à baptiser leur nouvelle plume métallique la "Sergent-Major", commercialisée à partir de 1856, à destination des maîtres d'école. Le contexte politique et patriotique de la guerre de 1870 et la perte de l'Alsace et de la Lorraine, transforment vite cette nouveauté en outil de propagande : les plumes sont présentées dans un emballage cartonné, fermé par un ruban tricolore et décoré d'une image en couleurs représentant une victoire des armées françaises. Il s'agit alors d'exalter les vertus patriotiques dont on aura besoin pour la future revanche. En 1919, elle devient même le symbole de la victoire.

Malheureusement, les années 1960 et l'arrivée des stylos à bille condamneront la plume Sergent-Major à disparaître progressivement.

Quant au grade militaire de sergent-major, il sera définitivement supprimé en 1971.

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est l'histoire d'un mec : Jean-Baptiste Coluche

Jean-Baptiste Coluche est grenadier au 17^e régiment d'infanterie de ligne de la Grande Armée en 1809. Après la victoire d'Ebersberg (Autriche), Napoléon choisit de loger dans une maison à moitié détruite. Le grenadier Coluche est désigné pour tenir la garde, avec comme



consigne de ne laisser passer aucune personne qui ne soit accompagnée d'un officier d'état-major.

À la tombée de la nuit, enveloppé dans sa redingote grise, l'Empereur sort de son abri pour prendre l'air. "On ne passe pas !", lui crie alors Coluche. Pensif, Napoléon regarde son grognard tout en continuant à avancer. Aussitôt, Coluche prend son fusil à deux mains : "Si tu fais encore un pas, je te plante ma baïonnette dans le ventre !". Au bruit de cette scène des généraux, leurs aides de camp, et tout l'état-major accourent.

Le grenadier est embarqué à l'intérieur du corps de Garde pour y être jugé par le conseil de guerre.

Si certains le voient déjà fusillé pour avoir tenté de tuer l'Empereur, lui répond qu' "il a appliqué la consigne donnée".

Amené devant l'empereur, Coluche entend celui-ci lui dire : "Grenadier, tu peux mettre un ruban à ta boutonnière, je te donne la croix".



Coluche poursuit les campagnes napoléoniennes au Portugal, en Espagne et en France, prenant même part à l'ultime bataille de Waterloo.

A la chute de l'Empire, il reprit ses occupations de vigneron.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les "dents du bonheur" des soldats napoléoniens

"Il a les dents du bonheur !" Qui n'a jamais entendu cette expression décrivant une personne aux incisives du haut particulièrement écartées. Mais saviez-vous que cette expression a une origine militaire ?

Au cours des guerres napoléoniennes, la Grande Armée enrôlait un grand nombre de soldats, volontaires ou non...

Pourtant lors du recrutement, ceux dont les deux dents de devant étaient écartées étaient réformés...

Ils avaient donc le "bonheur" d'échapper à la guerre.

Une question de rapidité et de dextérité

Pour charger son arme sur le champ de bataille, le soldat était obligé d'utiliser ses dents. Contraint de tenir en permanence à deux mains son lourd fusil, il devait couper avec ses incisives l'emballage en papier des cartouches de poudre. Un exercice qui pouvait se révéler extrêmement difficile pour celui qui avait un écart conséquent entre les dents. Effectivement il devait alors poser son arme pour ouvrir sa recharge de poudre et donc perdre de précieuses minutes. C'est pourquoi les hommes aux dents écartées furent déclarés inaptes au combat.

Voilà comment en un sourire, certains hommes échappèrent aux terribles guerres napoléoniennes.

Les reconnaissez-vous...



Club de Football - année1990

1^{er} rang bas gauche à droite :

BOISSARIE Michel, capitaine de l'équipe - DUPREUILH Eric - CHAUSSIER J-Yves - ... ? ... - ... ?... -
NAUDET J-Marc - BEAUCOURNUT Stéphane - BLONDEAU ... - CASSAGNE...

2^{ème} rang gauche à droite :

FRELET Didier - GRAND Régis - GRAND Serge - PEGORIE Nicolas - MULLER Frédéric - DELAY J-Jacques.



Club de Rugby - année1970
Champions de France dans leur catégorie - finale contre Grignols

1^{er} rang bas gauche à droite :

COULY J-Marc - NEYSSENSAS ... - COMBENETOUZE J-Jacques - DUPONT J-Pierre - PUYBONNIEUX J-Claude
WEISSELDINGER Michel - PAULIN Patrick - VEYSSIERE J-Claude, capitaine de l'équipe

2^{ème} rang gauche à droite :

PRIOSET Michel - RENION J-Marc - DURIEUX J-Pierre - POMMIER J-Pierre - RACHET Michel
HOUYO Dominique - SAUVISSE Bernard.

Table des Matières

1	Editorial	44	Amicale des donneurs de sang
2-3	Les Services Publics et Permanences	45	Ricochet'(s) - Les Bobinettes
4	Les Numéros Utiles Assistantes maternelles	46	La pause GEM
5-6	Infos Pratiques	47	Les Restos du Cœur - Secours Catholique
7	Fraude à la carte bancaire Catastrophe Naturelle	48-49	ADMA - Thalia
8-9	Les déchets	50	La Neuvicoise
10	Schéma (SCoT) - Plan local d'urbanisme	51-53	Comité des Fêtes de Neuvic
11	Rappel des règles d'urbanisme	54	Nouveau Théâtre de Neuvic Chorale Amitié Musicale Ateliers Neuvicois
12	Élagage des arbres et des haies	55	NCPC
13	Neuvic et ses beaux arbres	56	Association des Propriétaires et Chasseurs Les cro-magnon de Neuvic
14-15	Budget de la commune	57	Comité de jumelage
16	Les grands travaux	58	Association des Anciens Combattants
17	Assainissement	59	Le Trait d'Union
18	Plateau sportif - réhabilitation DOJO Jardins pédagogiques	60	Neuvic CBNM
19	Liaison douce - Skate park	61	Tennis Club Neuvicois
20-21	Nouvel EHPAD - Projets photovoltaïque Lotissement des chênes Terrains à contruire	62-63	SC Neuvic Basket
22-24	Centre multimédia	63-64	Union Sportive Neuvicoise de Canoë-Kayak
24-25	La salle informatique	65	USAN
26	Image & zoom	66-67	Club de Foot Neuvic - Saint-Léon
27-28	Bibliothèque Municipale Jeanne d'Arc	68	Judo Club de Neuvic
28	Les Pitchouns	69	Aïkido Club Dordogne
29-32	Les castors juniors	70	La Boule Neuvicoise
32	Ecole Maternelle	71	Family Riders Club de gym volontaire de Neuvic
33	Aide aux devoirs - Ecole Elémentaire	72	Tribune Libre de l'Opposition
33-36	ALSH Les Castors Juniors	73	Etat Civil
34-35	Collège Henri Bertin	74	Nouvelles activités
36	Maison de retraite	75	500 ans du château - Maisons fleuries
37	Paroisse - Camping	76	Inauguration rue Jean Gausсен
38-39	Office de Tourisme	77-79	Jean Gausсен
40	I.M.E. - I.T.E.P. - ReVivre	80	Paul Eymery par François Roussel
41-42	Sevice Social et Emploi	81	René Médard - M. et M ^{me} Guillon
43	A.N.A.C.E	82-83	Devoir de Mémoire
		84	Les reconnaissez-vous

Bébés lecteurs



Lecture des 6^{ème}



Course des collégiens



Honneur aux sportifs



Les nouveaux courts de tennis



Remise des livrets citoyens



Bulletin d'informations municipales - Janvier 2020
Directeur de la publication : François ROUSSEL
Rédaction : équipe municipale, associations et clubs Neuvicois
Crédit photo : Mairie de Neuvic, Nicolas Caminel, clubs et associations
Imprimé sur papier PEFC des usines de Condat.



Pendant les inondations de novembre,
Neuville sur l'Isle est devenue
Neuville sous l'Isle

www.mairieneuville.fr